



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Digitized by Google





807156

# MERCURE

## GALANT

DEDIE A MONSIEUR  
LE DAUPHIN

FEVRIER 1709



Chez MICHEL BRUNET, grande Salle du  
Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjecture présente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considérablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliés en veau se vendront dorénavant 38. fols. Quant aux volumes qui seront reliés en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

chez MICHEL BRUNET, grande  
Salle du Palais, au Mercure  
Galant.

M. DCCIX,  
Avec Privilege du Roy.



## AU LECTEUR.

*IL ya lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure , puisque malgré les prières réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez , on néglige de le faire , ce qui est cause qu'il y en a quantité*

A ij

## AU LECTEUR.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoyent d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & qu'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne obligent personne, & que ceux qui les envoyeront en



5

# MEDECINE GALANTE

FEVRIER 1709.



J'crois ne pouvoir mieux  
commencer ma Lettre que  
par le Discours prononcé à  
l'ouverture des Audiences du  
Présidial de Bourg-en-Bresse,  
à la fin duquel vous trouverez

A iii

## 6 MERCURE

un Eloge du Roy qui vous fera plaisir. Ce Discours fait voir que l'on ne peut estre bon Juge sans Religion.

**C**E seroit mal penetrer dans l'espri de la Ceremonie de ce jour que d'en croire l'usage uniquement établi pour inspirer aux Peuples le respect & la soumission qu'ils doivent à ceux que le Souverain a choisis pour décider en sa place de leur vie & de leur fortune. Si nous nous sommes assembléz avec cette d'appareil & de solemnité ; c'est pour faire remplir un devoir plus essentiel &

# MÉALANT

d'une plus grande étendue ; en  
enignant ~~ce~~ en reservant des Ad-  
ministrés de la Justice le serment  
religieux que nous avons posé  
nous-mêmes : serment qui étant  
fait à Dieu est équitable , ce se-  
ment , ce terrible flingueur du par-  
jure , est par une suite nécessaire  
l'engagement le plus saint ~~et~~ le  
plus sacré , comme le lien le plus  
fort ~~et~~ le plus assuré de la fo-  
ciété civile . Il suffit n'est-il point  
sous le Ciel de Nation poliee qui  
ne l'emploie dans de certains oc-  
casions où tout autre motif que  
celuy de la Religion paroit trop  
faible , ~~et~~ en particulier qui ne

## 8 MERCURE

l'exige de ses juges. Une pratique si constamment & si unanimement observée, est une preuve invincible de la nécessité de cette Religion pour former un Magistrat à une inflexible équité, & à toutes les autres vertus dont l'assemblage est si essentiel à son ministère. La plupart des hommes toujours superficiels dans leurs recherches, toujours portez à suivre les opinions les plus fausses, pourvu qu'elles aient quelque air de vérité, & qu'elles favorisent leur orgueil, ont cru que l'amour de la gloire, & qu'une divinité naturelle suffroient seules pour

produire en nous une probité à toute épreuve ; qu'il ne falloit qu'estre honnête homme pour remplir en toute occasion les devoirs les plus austeres. Nous convenons sans peine que si dans l'idée de l'honnête homme nous renfermons une exacte fidélité & une constante attention à tout ce qu'il doit à Dieu qui éclaire toutes ses démarches , il n'en faut pas d'avantage pour en faire un Juge souverainement équitable ; mais nous sommes bien éloignez de penser la même chose de celuy qui n'est honnête homme que suivant l'idée du monde , & l'on ne voit en ef-

## 10 MERCURE

est que trop souvent combien il est capable des plus insignes prévarications dès qu'il croit sa réputation à couvert, & qu'il n'a plus à craindre les yeux du Public abusé ou prévenu. S'il faoit ne point céder à un grand nom, & à une autorité formidable, ce n'est que dans ces occasions si rares où des pretentions tiranniques revoltent tous les esprits, & ne fauroient manquer d'attirer une indignation générale sur un jugement qui les favoriseroit.

Le Juge au contraire qui a de la Religion, fait faire avec dignité à certaines bienfiances sa-

gement trahis, & qui ne decident de rien. Il rend avec plaisir ce qui est dû par le caractère & par la naissance, mais il ne sait jamais servir à leur injuste désir, quelque babillement éclairé qu'il soit.

L'honnête homme felon le monde paroit s'attendrir même sur la misere d'un temeraire Plaideur ruiné par une longue procedure; il se fait souvent un merite de le relever au préjudice du droit le plus établi. Une semblable pitié ne trouve point infensible le Magistrat qui a une probité formée par la Religion: mais il con-

## 12 MERCURE

noit les bornes où cette compassion doit se renfermer ; après avoir fourni de son fond aux besoins des malheureux. Il ne les condamne pas moins selon toutes les rigueurs des Loix, lorsqu'ils n'ont d'autres titres que les misères, pour soutenir leurs demandes. Manquer à des amis dans le besoin, est une flétrissure dont l'honnête homme se défend avec la dernière vivacité. Il est ardent, attentif, appliqué, infatigable à soutenir ses intérêts ; mais il va presque toujours trop loin, & ne se contentant pas comme cet Ancien si fameux, d'estre amy jusqu'à

qu'à l'autel, il passe ces sacrées limites, employant tout ce qu'il a d'adresse, d'intelligence, d'érudition, & souvent de détours & de ruse, à faire valoir un droit plus que douteux, à éblouir & à surprendre par la force de son génie ceux qu'il veut engager dans les mêmes injustices.

La Religion n'est point ennemie du doux commerce de l'amitié, elle fert même à le rendre plus sincère & plus tendre, aussi bien que plus utile, & plus durable; mais elle ne va jamais jusqu'à le rendre criminel. Le devoir l'emporte toujours sur tout

Février 1709. B

## 14 MERCURE

ce que l'estime & l'inclination peuvent inspirer de plus vif.

Si l'on se plaint de cette préférence nécessaire, ces murmures ne font regardez que comme une injustice ajoutée à celle qu'on n'a pas s'empêcher de condamner.

Ce n'est pas sans effort, & sans se sentir cruellement déchiré, qu'on prononce ainsi contre des intérêts qui ne sont jamais plus chers, que lorsqu'on leur donne atteinte : on le fait cependant toujours, parce qu'on agit par les mêmes principes, & que le grand motif de la Religion ne nous permet pas de balancer même dans

notre propre cause. Les sollicitations d'un amy trouvent bien plus d'accord au tribunal de l'honnête homme, qu'à celuy du juge Chrétien : le premier ne manque gueres d'en faire la regle de ses jugemens, dez qu'il peut se disculper dans le Public. Il a toujours mille moyens pour le faire. Il n'est pas plus à l'épreuve des tentations differentes qu'il trouve dans toutes ses fonctions, & dont ces passions que sa prétendue probité ny ne détruit, ny n'affoiblit, sont les premières & les funestes causes. Son avarice lui fera vendre jusques à son suffrage, s'il peut

B ij

## 16 MERCURE

estre feur du secret de cet infame commerce. S'il est voluptueux, il sacrifiera sa voix aux plus indignes objets de son malheureux penchant. Si la crainte ou l'ambition le dominent, il ne refusera rien à qui peut le perdre ou l'élever. Il ira au devant de ses demandes, souvent il previendra ses desirs. Il se rendra son Conseil, son Solliciteur, & jusques à son Agent. Il étudiera, il décerera, il fouillera jusques dans les plus sombres Archives, avec une application qu'il n'avoit point connue jusqu'alors, & que son devoir ne luy avoit jamais inspiré.

Le Juge formé sur les maximes d'une Religion pure , ne connaît toutes ses impétueuses passions que pour les reprimer dans les autres , après les avoir reprimées dans lui-même : son cœur muni par sa fay contre leurs plus séduisantes impressions , peut bien en être agité , mais il n'en est jamais le jouet ny l'esclave . Il ne suit de guide dans la route difficile où il est entré , que les lumières épurées & inva-riables qu'une connoissance pro-fonde des Loix lui a acquise . Ses décisions ne partent jamais que de son esprit . Son cœur & ses pas-sions , ces conseillers si dangereux

## 18 MERCURE

*n'y ont aucune part; il juge tou-  
jours équitablement.*

Pour finir un parallèle si avan-  
tageux à la vertu, ne pouvons-  
nous pas dire, que celui qui n'est  
juste que par principe d'honneur,  
n'est tout au plus que le pareil de  
celui qui l'est par principe de Reli-  
gion ? Celui-cy est comme le bel  
Astre qui nous éclaire, qui n'a  
rien d'emprunté, qui brille tou-  
jours de même, parce qu'il brille  
de ses propres lumières, & qu'il  
ne s'écarte jamais de la route que  
son Auteur luy traça, en le pro-  
duisant.

L'autre ne semble pas moins.

lumineux , & ne paroît à nos yeux éblouis differer en rien du premier , dont il n'est que l'image passagere . Son faux éclat nous surprend & nous plaît également , mais il ne conserve ce vain avantage , qu'autant que ce corps léger qui reçoit cette trompeuse figure , demeure immobile . Si le vent d'une passion agréable , si le souffle même le plus subtil d'un intrest delicat , d'une sollicitation engageante , vient à l'agitter , cette vapeur toute terrestre s'obscurcit bien-tôt , & ne surprend pas moins par les noires couleurs dont elle se couvre , qu'elle char-

## 20 MERCURE

mais auparavant par l'éclat des rayons qui en sortaient auparavant de toutes parts.. Il n'est pas difficile, sans avoir de la droiture, d'en avoir devant les hommes le merite & l'apparence : on se fait tous les jours sans peine une reputation d'intégrité qui subsiste souvent assez long-temps à la faveur de quelques traits d'équité, qu'on s'arrache dans des conjectures où l'on se voit exposé aux perçans regards d'un plus grand nombre de Spectateurs. On suit en cela d'autant plus aisément les mouvements flasieurs d'une vanité ingénue & attentive.

à se faire faire , qu'on est sûr de se dédommager abondamment sans risque de tous ces sacrifices , qui comme un voile impenetrable , servent en effet dans la suite à couvrir les plus insignes prévarications ; prévarications habilement déguisées , qui ne laissent pas même aux Parties condamnées la triste consolation d'estre plaintes dans le Public , trop prévenu de l'idée fausse , mais avantageuse , qu'il s'est faite de celuy qui est la cause de leur malheur .

Rien n'est plus héroïque , parce que rien n'est plus difficile à acquérir que la véritable droiture , qui

## 22 MERCURE

n'est autre que cet amour constant de la justice, que cette détermination généreuse à n'écouter que le devoir, que cet attachement scrupuleux aux règles les mieux établies que nos Loix nous demandent, sans distinguer ny les temps, ny les occasions, ny les personnes; sans consulter ny ses intérêts, ny sa gloire, ny son repos; insensible aux plus douces &c aux plus ardentes passions, du moins malgré tout ce qu'elles inspirent de plus vif. Il faut aller où l'équité nous guide, quoique souvent l'on ne puisse y arriver qu'après avoir foulé aux pieds tout ce qui a le

plus d'empire sur nous. Qui peut nous remplacer de si grands sacrifices ; qui peut nous soutenir dans ces combats si opiniâtres & si longs, qui peut ainsi étouffer ou affujettir des passions nées avec nous ; en un mot qui peut nous rendre constamment fidèles à des obligations aussi étenduës que celles du ministère important que nous exerçons, & des sermens inviolables qui nous lient, qu'une Religion également pure dans ce qu'elle ordonne, & magnifique dans ce qu'elle promet.

Le zèle & l'amour de cette Religion distingue trop le Mo-

## 24. MIRACLE.

marque à qui nous obéissons pour ne pas jeter un coup d'œil sur un modèle si digne de tous nos regards. Laissons tout ce que sa valeur & sa sagesse luy ont fait faire souvent exécuter de plus étonnant à la gloire du nom François. Laissons tous les miracles du plus long & du plus beau Rgne qui fut jamais : n'en rappelons que ce qui fait voir qu'il n'y a point en de Prince plus religieux que LOUIS LE GRAND. Ces sentimens parurent en luy dès qu'il fut en état d'en avoir, & vous ne pourrez ignorer ny avoir oublié les marques éclatantes qu'il

il en donna à la ceremonie de son Sacre. Ce trait de son Histoire est aussi singulier & aussi digne de luy qu'il convient à un discours dont la prestation du serment nous a fourni l'idée. Ce jeune & pieux Monarque plus occupé dans cette brillante journée, de la grandeur & des suites des engagemens qu'il alloit contracter, que de la pompe qui l'environnoit, plus attentif à l'importance des promesses solennelles qu'on exige de luy, qu'aux avantages d'une majorité reconnue dans des temps si difficiles; & surtout infiniment frapé de la majesté de Fevrier 1709. C

## 26. MERCURIS

celuy qu'il alloit prendre à témoin de la sincérité de ses paroles , en jurant qu'il travailleroit sans relâche à détruire l'heresie. On le vit tout à coup à cet âge auquel de si serieuses reflexions paroissent si peu convenir : on le vit , dis-je hésiter & délibérer en lui-même s'il pouvoit s'engager ainsi , & il ne passa sur toutes ces craintes , & tous ces retours si dignes de sa piété , qu'après que les Ministres du Seigneur qui l'assistoient , l'eurent assuré & persuadé que ce serment si absolu ne l'obligeoit qu'autant qu'il pourroit l'accomplir sans trop risquer le salut de

# GALIANT 27

son Royaume. La suite de sa vie n'a point démenti de si beaux commencemens. Cet amour de la Religion s'est accru de jour en jour; il luy a sacrifié non seulement ce repos honorable dont il jouissoit après tant de Victoires; mais encore ce qui est de plus delicat pour un Heros: cette reputation si juste d'estre le plus grand politique de son temps. La destruction des Temples consacrez à l'erreur depuis tant d'années, fut en effet, comme on l'avoit prevu, le signal de la dernière guerre, et le Roy ne vit il y a vingt ans toute l'Europe conjurée si unanimement con-

C ij

## LE MÉTICURE

tre luy , que parce qu'il avoit vu  
ce monstre si redoutable de l'heret  
ie tombé à ses pieds ; mais de nou-  
velles prosperitez , de nouveaux  
miracles firent bien-tost sentir à  
ces faux sages , qu'il n'est misér-  
te ni sagesse contre le Dieu des  
Armées , que la Religion eft le  
plus solide apuy des Trônes , &  
qu'il n'est pas moins utile que  
glorieux de borner sous ses des-  
seins à la rendre plus florissante.  
Nous en avons des preuves en-  
core plus magnifiques dans cet ac-  
croissement prodigieux de puissa-  
ce & de grandeur que l'union  
de l'Espagne à la France va a-

cherver de produire à jamais, malgré tous les efforts & tous les succès d'une infinité de Faloux, & d'Envieux de la gloire du Roy. Celuy dont ce Prince si fidelle observateur de ses sermens, a soutenu les interests, & relevé les Autels au péril même de sa Couronne, va sans doute par une paix avantageuse mettre le comble à tant de prosperitez, qui semblent n'avoir été interrompus pour quelque temps, que pour nous en rendre le retour plus agreeable. Alors que nous restera-t-il à desirer, si ce n'est que des nouvelles années soient toujours ajoutées.

R iiij

## 30 MERCURE

tées à une vie si belle & si nécessaire , qu'il ait le plaisir de voir les petits fils de ses petits fils , & qu'il trouve dans leurs vertus naissantes une image des sien-nes , & des gages de la fidélité de ses derniers descendants .

Le discours que vous venez de lire a été prononcé par Mr de Saint Nizier Lieutenant General du Présidial de Bourg-en-Bresse . Ce Magistrat est le même dont je vous envoyai une Harangue sur le Secret il y a trois ou quatre ans qui reçût icy de grands applaudissements . Le Discours que je vous

envoyé est le cinquième des Discours publics qu'il a prononcé à l'ouverture des Audiences de son Siege, depuis dix ans qu'il exerce cette Charge, une des plus belles des Provinces voisines. Il est Conseiller d'honneur au Parlement de Dombes, & également distingué par son mérite & par la délicatesse de son esprit. On peut dire enfin que ce qui paraît de luy de temps en temps, est le fruit de l'excellente éducation que Mr du Tour son pere, & ancien Officier au Parlement de Dombes, luy a don-

C iiiij.

née, & qui luy ont scrvi à sou-  
tenir la beauté de son natu-  
rel. Ces deux Magistrats font  
l'ornement de la Provinces qu'ils  
habitent par leurs manieres  
nobles & genereuses, & par  
le goust qu'ils ont l'un & l'autre  
pour les belles Lettres. Mr  
de Saint Nizier qui donne lieu  
à cet Article, n'estant encore  
que dans sa premiere jeunesse,  
fut choisi par le Consulat de  
Lyon pour prononcer à l'Hô-  
tel de Ville la Harangue qu'on  
y prononce chaque année ce  
jour-là. Ce Discours fut im-  
primé, & fut trouvé si beau,

qu'un des plus grands maîtres de l'art ne rougit pas dans le dernier siècle d'y épuiser une morceau tout entier qu'il inséra dans une Harangue qu'il prononça devant Sa Majesté.

J'autois dû vous envoyer l'Article qui suit dès le mois passé ; mais je vous ay déjà mandé ce qui m'en a empêché , & d'ailleurs vous savez que le grand froid a causé des dérangemens en beaucoup de choses.

En vous parlant des Bénéfices donnés par le Roy dans la dernière Promotion ; je ne

## 34 MERCURE

repeteray point les mots de *Le Roy a donné suivant l'usage que j'ay déjà suivi plusieurs fois dans les Articles des Benefices donnéez.*

— *Le Roy a donné l'Abbaye de la Chaize Dieu, Ordre de Saint Benoist, Diocèse de Clermont, à Mr l'Abbé d'Armagnac, frere de Mr le Comte de Brionne & de Mr l'Abbé de Lorraine, Abbé de Saint Faron de Meaux & de Royaumont, & fils de Louïs, Prince de Lorraine, Comte d'Armagnac, & grand Ecuyer de France, & de feuë Dame Ca-*

therine de Neuville-Villeroy.

Cet Abbé est Prestre & Bachelier de Sorbonne. La régularité de sa conduite, la pureté de ses mœurs, & l'amour qu'il a toujours eu pour la retraite dans le temps où les passions éstant dans leur vivacité, nous entraînent avec plus de rapidité vers les objets sensibles, en disent plus que tous les éloges. D'ailleurs il suffit de voir Mr l'Abbé d'Armanagnac pour être convaincu de ce que je dis. La modestie qui regne en toute sa personne, le recueillement où il paroît

toujours, & le soin qu'il a du  
fuir le monde, ayant choisi  
pour cet effet une maison dans  
le quartier de Saint Etienne ;  
qui est des plus reculez de Pa-  
ris , fourniroient d'excellens  
materiaux pour l'éloge de cet  
illustre Abbé. Il a été élevé à  
Saint Magloire , où il a pris  
tous les Ordres Sacrez , & où  
il a célébré sa premiere Messe.

L'Abbaye de Fontfroide ,  
Ordre de Citeaux , & Diacésie  
de Narbonne , à Mme N... de  
la Rochefoucault , Abbé de  
la Rocheguion , fils de Mme  
François de la Rochefoucault .

Duc de la Rocheguion, & de Dame Madeleine le Tellier de Louvois, & frere de Mr l'Abbé de la Rochefoucault, qui eut il y a un peu plus d'un an l'Abbaye du Bec, vacquante par la mort de Mr l'Atchevêque de Rouen. Ces deux premières Abbayes vacquoient par la mort de Mr l'Abbé de la Rochefoucault, grand-oncle de l'Abbé dont je vous parle, & qui donne dans les études de Sorbonne, des preuves éclatantes de l'élevation de son génie, & de la solidité de son esprit. Mr l'Abbé de la

## 38. MERCURE

Rocheguion est petit-neveu de Mr l'Archevêque de Rheims, qui a bien voulu quelquefois descendre dans le détail des études de son neveu, & voir par luy même le progrés qu'il faisoit. Le Roy qui ne fait jamais des graces à demi, connaissant le mérite de ce jeune Abbé, lui a aussi donné le Prieuré de Lanville.

L'Abbaye de Sainte Colombe les Sens, ordre de S. Benoît, à Mr l'Abbé de Harlay, fils de feu Mre Jacques Auguste de Harlay, Conseiller d'Etat ordinaire, & Plenipo-

tentiaire au Traité de Paix de Riswick , & de Dame Louïse de Boucherat ; ainsi cet Abbé est petit fils de feu Mr le Chancelier Boucherat. Il est dans les études de Sorbonne , où il donne lieu d'espérer qu'il soutiendra un jour avec éclat la réputation des grands Hommes sortis de son illustre Famille. Cet Abbé demeure dans le Collège de Lizieux , & il a donné déjà de grandes preuves de sa pieté , & de la délicatesse de sa conscience ; puisque se trouvant peu après la mort de Mr le Chancelier Bouche-

# 40 MERCURE

fat, & cevētu de quatre Prieurés  
différents ; il en quitta trois,  
qu'il remit à trois Ecclesiasti-  
ques, dont la vertu & de ma-  
rité luy estoient connus ; fça-  
voit à Mr l'Abbé de Tournou-  
vre, cy-devant Vicaire Gene-  
ral de Rouen, & Docteur de  
Sorbonne, à Mr l'Abbé Fouil-  
loux & à Mr l'Abbé Rusin, &  
il n'en garda qu'un. Le Roy  
touché du bien qu'on aboya  
dit de cet Abbé, a voulu ap-  
compenser sa vertu, en lui  
donnant l'Abbaye de Sainte  
Colombe, & reconnoître par-  
ticular les services que ceux de cette

illustre Famille lui ont rendus en divers temps , & en divers états. L'étude de la Théologie n'est pas le seul objet de Mr l'Abbé de Harlay , il s'attache aussi aux belles Lettres , & surtout à l'Histoire & à la Genealogie , qui conviennent fort à un jeune homme de qualité.

Il est parlé dans les monumens de l'Histoire Ecclesiastique de l'Abbaye de Sainte Colombe , dès l'an 859. on y conserve les Reliques de Sainte Colombe , qui souffrit le Martyr à Sens en 273. au Février 1709. D

## 42. MERCURE

premier voyage qut l'Empereur Aurelien fit dans les Gaules contre Tetricus. Quelques Auteurs prétendent , mais sans fondement , que cette Sainte souffrit le Martyre à Rimini en Italie , & que ses Reliques y sont. Son nom se trouve avec la qualité de Vierge & de Martyre , dans les Martyrologes de S. Jérôme , dans Bede , Usuard & plusieurs autres , qui conviennent que cette Sainte souffrit le Martyre sous l'Empereur Aurelien. Mr du Bosquet , liv. 3. chap. 42. cite des Actes de Sainte Colombe ;

où il est dit que l'Empereur Aurelien promettoit à cette Sainte de luy faire épouser le Prince son fils, qu'il avoit déjà fait declarer Cesar, si elle voulloit renoncer à la Religion Chrétienne : mais cette généreuse fille rejetta avec indignation de pareilles offres, & protesta à l'Empereur qui la prëfloit, qu'elle n'auroit jamais d'autre époux que J. C. On trouve aussi quantité de Miracles dans les Actes de Sainte Colombe, qui sont dans le Chartreux Surius, & qui sont tirez de Vincent de Beauvais.

D ij

## 44 MÉDAILLE

Baronius en cite aussi de Mombricius , & il en marque parcelllement la Fête au 31 . Décembre .

L'Abbaye de la Celle à Poitiers , de l'Ordre de S. Augustin , à Mr l'Abbé de Saumery . Ce jeune Abbé qui promet beaucoup , est frere de feu Mr l'Abbé de Saumery Chanoine de Nôtre-Dame , & fils de Mr de Saumery sous-Gouverneur de Messeigneurs les Princesses , & petit fils de Mr le Comte de Saumery Gouverneur de Chambor , & de Dame N... de Menars - Charron .

sœur de Mr le President de Menars, & de feuë McColl  
berr, femme du celebre Mi-  
nistre de ce nom. Mr l'Abbé  
de Saumery est neveu des  
Marquises de Monglat & de  
Mouxi, sœurs de son père, &  
parente de Mr l'Evêque de  
Rieux ; leur nom commun est  
*Charrite de Ruthie*, Maison  
ancienne & qualifiée, qui a  
donné un Grand Aumônier  
à la France, il y a plus de  
200 ans.

L'Abbaye de Varennes, Or-  
dre de Citeaux, Diocèse de  
Bourges, à Mr l'Abbé de la

## 46 MERCURE

Galissonniere , d'une ancienne famille originaire de Bretagne , & frere de Mr le Marquis de la Galissonniere qui sert en qualite d'Officier General depuis plusieurs annees , & qui a eu des enfans de Dame N. Begon sa femme , fille de Mr Begon , Intendant de Rochefort , & du Pays d'Aunis , & dont je vous appris la mort il y a quelques mois . Mr l'Abbe de la Galissonniere est de Mr de la Galissonniere , Substitut de Mr le Procureur General , que son attachement pour les belles-Lettres a rendu

si recommandable dans la République des Lettres. C'est luy qui a pris le soin de ramasser dans sa belle & nombreuse Bibliotheque toutes les Editions differentes de Clement Marot, ce que peu de gens n'avoient pû executer à cause de la multitude des Editions de ce Poëte. Mr l'Abbé de la Galissonniere qui donne lieu à cet Article a beaucoup de merit, & a fait de grands progrés dans l'Ecole de Theologie ; il scçait aussi les belles-Lettres.

L'Abbaye de Genneton,

## 48 MERCURE.

Ordre de Saint Augustin,  
Diocèse de Nantes , à Mr  
l'Abbé Ourcqau , qui joint à  
un talent particulier pour la  
Predication , une connoissance  
profonde du Droit Canon.  
Cet Abbé est généralement  
estimé. La probité dont il fait  
toujours faire profession , la pu-  
reté de ses mœurs , & l'amoind  
qu'on sait qu'il a toujours acheté  
pour les sciences , lui ont atti-  
ré l'estime de tous ceux qu'il  
connaît.

L'Abbaye de Tourtoirac ,  
Ordre de S. Benoît , Diocèse  
de Périgueux , à Mr l'Abbé  
Vincenot

Vindepot. C'est un Ecclesiastique d'un grand mérite , & qui a passé la plus grande partie de sa vie dans les Séminaires ; & on l'a toujours vu uniquement occupé aux fonctions de son ministère , & aux devoirs de son état. Il est d'une ancienne Famille originaire de Beaufort , & qui a produit des personnes d'un mérite particulier. Elle donna sur tout à l'Ordre de S. Benoît dans le seizième siècle , un Religieux qui eut une grande réputation de vertu , & qui acquit une grande connoissance de l'Ecriture. Il

Février 1709.

E

# 30 MERCURE

fit une dissertation, pour prouver que le 52. chapitre du Prophète Jérémie, & que le premier verset de la première Lamentation du même Prophète, estoient de luy, contre l'opinion de quelques Interprètes, sur tout de S. Bonaventure, qui a crû que ce premier verset n'avoit pas l'autorité des Ecritures Canoniques, parce qu'il ne se trouve ny dans le Texte Hebree, ny dans le Chaldaïque ; ny dans le Syriaque ; mais seulement dans la version des Septante.

L'Abbaye de Chartreuve,

Ordre de Prémontré ; Diocèse  
de Soissons , & qui est marquée  
dans le Pouillé des Benefices ,  
comme un lieu restauré , à Mr  
l'Abbé de Clerambault , Doc-  
tours de Sorbonne & de l'A-  
cadémie Françoise . Cet Abbé  
dont le mérite est connu , est  
fils de feu M<sup>r</sup>e Philippe de Cle-  
rambault Maréchal de France ,  
& de Dame Louise Françoise  
le Bouthillier , & proche pa-  
rent de feu M<sup>r</sup> le Marquis de  
Palluau , mort Maréchal des  
Camps & Armées du Roy . Mr  
le Marquis de Clerambault se  
noya au passage du Danube ,

E ij

## SE MERCORE

à la journée d'Hochtet. Mr l'Abbé de Clerainbault a fait ses exercices Théologiques avec beaucoup de succès. Mr le Cardinal de la Trimoille fournit avec lui la même carte, & ils acquirent tous deux beaucoup d'honneur dans leur Licence.

L'Abbaye régulière de Baugency, Ordre de S. Augustin, Diocèse d'Orléans, a été donnée sur la présentation de Mr le Duc d'Orléans, à Mr l'Abbé Sonning, Chanoine régulier de l'Abbaye de S. Victor. Cet Abbé également distingué par

son mérite & par sa vertu,  
est d'une famille de Paris, &  
qui a toujours été fort atta-  
chée à la Maison de S. A. R.  
Mr le Duc d'Orléans. Ce Prin-  
ce qui s'applique principalement  
à faire du bien à ceux qui ont  
été chers à feu Son A. R.  
Monsieur, a donné cette di-  
gnité à Mr Sonning, dès qu'il  
en a eu l'occasion, soit pour  
recompenser son mérite, soit  
pour marquer à la Famille du  
nouvel Abbé, l'attention qu'il  
a aux services qu'elle a rendus  
à sa Maison depuis plusieurs  
années.

E iiij

## 54 MERCURE

Le Doyenné de Verdun, à  
Mr l'Abbé d'Escorailles, Prê-  
tre & Docteur de Sorbonne.  
Cet Abbé est Grand Vicaire  
de Quimper Corentin, &  
Chanoine & Comte du Chapi-  
tre de S. Julien de Brioude. Il  
est de l'Hospitalité de Sor-  
bonne, & il remplit la derniè-  
re Licence avec distinction.  
C'est un Ecclesiastique d'une  
grande vertu, & qui s'est tou-  
jours attaché à ses devoirs  
avec une grande exactitude. Il  
y a près d'un an qu'il tienoit  
des Conférences Théologiq-  
ues dans le Collège de Cœl.

**GALANT** 55  
noüaille, pour les Bretons du  
Diocèse de Quimper. Il est  
frère de Mr le Marquis d'Es-  
corailles, Colonel de Dra-  
gons, & neveu de Madame la  
Comtesse de Molac, & de feüe  
M<sup>e</sup> la Duchesse de Fontanges,  
sœur de cette Comtesse, &  
toutes deux de l'illustre Maison  
d'Escorailles, une des plus  
grandes & des plus anciennes  
d'Auvergne. Le Doyenné de  
Verdun est une Place très con-  
siderable, parce que cette Ville  
qui a eu autrefois le titre de  
*Ville libre & Imperiale*, est un  
des trois Evêchés qui sont res-

E iiiij

## 562 MERCURE

tés à la France , par les Traitez  
de Paix. Cet Evêché est Suffra-  
gant de Tréves.

Le Doyenné de Euolle, à  
Dom Delfils. Cet Ecclesiastique  
que s'est distingué depuis plu-  
sieurs années dans son Ordre ,  
par la régularité de sa con-  
duite , & par la pureté de ses  
mœurs. Il est d'une ancienne  
Famille originaire de Picardie.  
Un de ses Ayeux estoit fondé-  
amy du celebre Tzetzes , qui  
a donné au Public la Cassan-  
dre de Lycophron , & qui de  
tous les Commentateurs de ce  
Poète obscur & impénétrable ,

## **ECCLESIASTICIS SYM-**

pour ainsi dire , n'a lez mieuxz  
réussi dans l'explication du ver-  
itable sens ; & c'est à la folle  
citation de Delsis , que Tzett-  
zes l'entreprit ce Commentaire  
épineux.

Le Pape voulant reformer  
une Abbaye des Benedictins  
qui est à Rome , fut le mo-  
dèle de celle de la Trape , a  
prié le Pere de la Cour , Abi-  
bte de cette fameuse Abbaye ,  
de venir en Italie avec quel-  
ques uns de ses Religieux pour  
examiner ce dessin . Mr l'Abi-  
bte de la Trape a résisté autant  
de temps qu'il a pu , & ne

## 58 MÉMORIAL

pouvant se résoudre de sortir de son Abbaye , il a été enfin obligé de céder aux ordres absolus de S. S. soutenus de l'autorité du Roy . Ainsi après avoir assemblé son Chapitre , il expliqua à sa Communauté les intentions de ce Pontife & celles du Roy , & parmi les sanglots de tous les Religieux desolez de voir partir leur pere ; il fit élire quelques Religieux pour former un Conseil qui en son absence fût maistre du spirituel & du temporel de cette Abbaye , après quoy il se mit en che-

nim avec 7 ou 8. de ses Religieux pour Paris , où ils allez rent loger dans la Comitié haute de Mr le Curé de Sainte Josse ; ils demeurerent quelques jours à Paris pendant lesquels Mr l'Abbé eut plusieurs conférences avec Mr le Cardinal de Noailles , & alla à Versailles pour saluer le Roy . S<sup>e</sup> M<sup>e</sup> fut très-satisfait de le voir , & parut très-touchée de sa modestie & de celle des Religieux qui l'accompagnaient . Ces Saints Religieux ayant achevé toutes leurs affaires à Paris , se mirent en

## 60 MERCURE

chemin pour Lyon , & se partagèrent en deux Troupes . Mr l'Abbé de la Trape suivi de deux Religieux , y arriva le dernier , le Vendredi jour de Saint André 30. Novembre . Le lendemain Samedi 1. Décembre il alla à la Claire près de Lyon pour voir Mr le Cardinal de Bouillon . Mr l'Abbé d'Auvergne qui se trouva alors en ce lieu , les présenta à Son Eminence , qui fut charmée de les voir , & qui leur fit un grand accueil . Mr le Cardinal après une conference particulière qu'il eut avec Mr

l'Abbé, & qui fut tres longue, allèrent entendre la messe avec eux, & leur donna un magnifique dîner. Ils prirent le soir congé de Son Eminence pour aller voir Mr l'Archevêque de Lyon qui les accueillit tres favorablement. Le Dimanche 2<sup>e</sup>. Décembre Mr Coquet, Directeur de la Douane, leur donna un grand dîné ; ils luy avoient été recommandez, & l'on peut dire qu'il se surpassa dans la maniere dont il les reçût. Le lendemain Lundy 3. Décembre, Mr Sibud un des plus honnêtes hommes de

## 62 MERCURE

Lyon , qui estoit venu avec  
cùx dans la Voiture publique  
depuis Chalons , & qui n'a  
voit point connû dans la rou-  
te Mr l'Abbé pour ce qu'il é-  
toit , parce que ce Saint Reli-  
gieux avoit pris soin de se con-  
fondre avec les deux autres  
Religieux pour éviter toute  
distinction , leur donna à dî-  
ner à sa maison hors les por-  
tes de Lyon , qu'on nomme  
*la petite Claire* , & qui est con-  
tiguë à la maison du même  
nom , où Mr le Cardinal de  
Boüillon fait son séjour . Après  
le dîné ils passèrent à la grande

de Claire pour prendre congé de son Eminence qui leut donné de grands témoignages de son estime & de son affection, & le lendemain Mr Silvud, qui ne les avoit point quitté pendant leur séjour à Lyon, les accompagna jusqu'au Port où ils s'embarquèrent pour Avignon, où Mr le Vicelegat les reçut avec des honneurs extraordinaire. Mr l'Archevêque de Vienne avoit souhaité avec ardeur de les voir ; ce qui fut cause que de Lyon ils allèrent toucher à Vienne qui n'en est éloigné que de cinq

## 64 MERCURE

lieuës! Ce Prelat les reçût avec des empressemens & des distinctions qui prouvent bien que la vertu est ce qui distingue le plus les hommes, & qui leur fait rendre le plus d'honneur. Je vous apprendray la suite de leur voyage, si je la reçois.

## QUATRIÈME SUITE de l'Ouvrage de Mr de Woothouse.

Mr Ant. à la pag. 107. veut à tout hazard se servir encore une fois de l'autorité du preceudu-

Galien, voyons si cet Auteur inconnu luy sera pour ce coup plus favorable qu'il n'a, esto au contraire, au chap. 2. de la premiere partie de Galien de oculsi.

*Quod autem in eo fit vi-*  
*sus, restatur id quod vide-*  
*mus in cataractis; aqua enim*  
*cum inter cristallinum &*  
*corneam steterit, ut non*  
*possit species præ aquâ ad*  
*cristallinum transire, lumen*  
*amputat visuale, sed aquâ*  
*ablatâ lumen reparatur.*

On s'entend avec Mr Ant.  
 que ce texte prouve ce que per-  
 sonne n'a jamais contesté; à sa-  
 Février 1709. F

## 66 MERCURE

voir que son Auteur estoit persuadé que la vie se fait dans le Crystallin ; mais en échange ce passage nous démontre aussi très clairement, en premier lieu que son Auteur estoit Juif ou Arabe ; car ces deux Nations se servirent également des termes équivalans à aqua descendens in oculum, & de aqua simplement, & de gutta obscura pour signifier ce que nous nommons vulgairement la Catarracte (ce que Mr Amy. avoit bonne occasion de mentionner au commencement de son premier chapitre, en désignant les différentes appellations de ce mal).

d'oil, quoiqu'il l'ait passé sous un silence artificiel ). Or Galien ne s'est jamais servi du terme de Cataracte, mais toujours des noms de l'hypophyse ou de l'hypophyse que ses Traducteurs ont constamment qualifié avec précision du mot de Suffusion.

En second lieu ce sexta prouue que la suffusion est située dans l'humeur aquicuse, & non pas dans la Crystallin de l'œil, & qu'elle est en effet une humeur concerte contra nature; aqua cum integrum cristallinum & corneam efficit, ut non possit species praet aquâ ad cristallinum & transire.

F ij

## 68 MÉTACURSE

Entroisième lieu ce texte insiste que la suffusion peut se former deçà de la ptunette, entre la cornée & l'uvée, aussi bien qu'entre l'uvée & le crystallin; car autrement son Auteur aurait dit, comme il a écrit

,,, Cum aqua intet cristal-  
linum & uveam steterit,  
avec exclusion de la cornée, en-  
tre laquelle & liris il y a tou-  
jours un juste volume de l'hu-  
meur aqueuse.

En quatrième & dernier lieu ce terrible passage confirme les deux passages de Pline & d'Albucafe que j'ay alleguez cy-dessus sou-

chant l'évacuation de l'humeur étrangère qui forme la Cataracte), ou est l'invention même de la Gavaracte formée par ses paroles. Al. Ling., Sed aquâ ab latâ lumen te-  
ssparatur.

,, Pline dit homo solus iei-  
nus, afflito humore cæcumate libe-  
ratur; &c.

,, Albucase dit, quod fac-  
tum fuit magdaham perfor-  
yptatum (id) est acus cavata,  
une éguille creuse à cataracte)  
quâ fugitur aqua.

La fastidie Mr Ant. de Mar-  
guin ainsi fourni des armes pour  
la destruction d'une opinion tres-

DO MERCURE  
fausse dans la Theorie, & tres-  
pernicieuse dans la pratique.

Voila le precis des arguments,  
des raisons & des preuves que  
Mr. Ant. produit de suite & en  
ordre pour confirmer son Système  
prescendu nouveau, & pour dé-  
montrer que l'opinion des Anciens  
sur la Catarachte a été abandon-  
née par Galien & par ceux qui  
sont venus après lui pag. 189.  
qui est, dit Mr. Ant., peut-être la  
cause que cette maladie a été si  
long-temps inconnue.

Mr. Ant. répand en plusieurs  
endroits de cette première partie  
de son Livre l' touchant la Cata-

raetc., d'autres arguments, & d'autres raisons ( pour appuyer le système en question ) qui pourront peut-être éblouir les Lecteurs peu éclairés, & leur jeter de la poudre aux yeux, comme nous venons de montrer qu'il a effectivement tâché de faire aux Suavans même. Parcourons les principales de ses raisonnemens, & exposons en même temps ( en passant ) quelques mépris & quelques opinions insoutenables qu'on y renconcre. Le Lecteur judicieux verra par là qu'il ne faut pas s'endormir sur ce qui est contenu dans ce *Livre extraordinaire*,

## 72 MERCURE

Livre qui ne doit fournir de matière aux Theses , & d'occasion aux disputes dans la Republique des Lettres , ni devant le plus sçavant Tribunal de l'Europe .

Mr. Ant. à la pag. 125. dit ,  
qu'en considerant le rapport  
qu'il ya entre un Crystallin in-  
fusé dans une eau composée  
de trois parties d'eau commune ,  
& d'une partie d'eau forte &  
un Crystallin qui a perdu sa  
transparence , & qui s'est en-  
duri dans son lieu naturel . Il  
n'a pas de peine à concevoir que  
la cause de l'endurcissement &  
de l'opacité de l'un ne soit à peu

prés

près semblable à la cause de  
 l'endurcissement, &c de la perte  
 de la transparence de l'autre.   
 Ainsi il estime que la cause  
 des Cataractes est une serosité  
 acide & mordicante, &c. qui  
 agissant sur la superficie du  
 Crystallin, en détache quelles  
 que parties peu affermies  
 ( pag. 126. 127. 128. ) &  
 le plus souvent détruit & con-  
 forme la membrane qui le re-  
 coupe, si non entièrement, du  
 moins dans sa plus grande par-  
 tie. Et pag. 129. il dit que ce  
 fait donne une serosité acide &  
 mordicante qui soit la cause des  
 Février 1709. G

## 274 IMPRIGURE

Cataractes. La conformité  
qu'il y a dans la disposition des  
pellicules & des fibres, & dans  
toute la substance même d'un  
Crystallin altéré, & tel qu'il  
se rencontre dans les Catarac-  
tes, & entre celle qui se rencon-  
tre dans un Crystallin infusé,  
le fait bien voir. D'ailleurs la  
destruction ou la consommation  
de la membrane qui le recouvre,  
en est eucore une autre preuve;  
puisque par tout où l'on voit  
une destruction de partie, on de-  
meure d'accord qu'elle a été cau-  
sée par une humeur acre, atide  
& mordicante. Et aux pagg.

130. 131. Mr. Ant. Jacob à prouver qu'il n'y a point de contradiction dans cette conformité des faits alléguée, &c.

Apparemment notre Auteur a fait tout à fait oublié qu'il nous avoit assuré à la pag. 43, que " le Crystallin ne se dissoud mal-  
lement, quelque temps qu'on le laisse tremper, et qu'il l'a laisse pendant trois mois entiers dans  
quelque eau composée, sans qu'il y ait remarqué aucune diminu-  
tion ; et même que la superfi-  
cie du Crystallin se conserve plus égale quand on le laisse ensveloper de sa membrane, &c.

G ij

TIAJAD

76 MERCURE

Quoy qu'il en soit de son parallèle (sur lequel il semble qu'il a fait grand fond) dans la definition de la Cataracte. Aux pagg. III. 136. &c. Mr. Aut. met très-précisement la diminution du volume du Crystallin, soit à cause de l'observation Allemande cy-devant rapportée, touchant l'œil du chien de chasse conformes auquel Mr. Aut. croit avoir trouvé les Crystallins des yeux operez de la pauvre femme qu'il dit avoir ouverts. Ces Crystallins, dit il, estoient plus petits qu'ils ne devoient estre. (vid. pagg. 120. 122. du Livre de

Mr. Ant. } soit à cause qu'il ait  
copié en cela le petit Livre de  
Mr. Briffneau , où à la pag. 9.  
Mr. B. dit " que le Crystallin  
qui formoit la Cataracte , estoit  
un peu plus petit que le Cryst.  
de l'autre oeil , &c. "

Au reste comment peut espérer  
Mr. Ant. que l'on convienne de  
ses sentimens , puisqu'il n'est pas  
mieux d'accord avec luy-même ,  
que qu'il dise & dédit pour &  
contre de la sorte ?

Comme Mr Briffneau a pris à  
tâche [ aux pagg. 24. & 25. de  
la suite de ses observations ] de  
refuter Mr Ant. à l'égard de ceste

## 78<sup>e</sup> MERCURE

prétendue corrosion de la membra-  
ne aranée (& par rapport aux  
accompagnemens) il est très-juste  
qu'on leur laisse vivre le procès  
commencé; ce qui ne sçauroit se  
faire sans établir en même temps  
l'hypothèse ancienne touchant la  
Cataracte flegmatique en con-  
tradistinction d'avec le glau-  
côme ou alteration du Crystal-  
lin, qui a passé de tout temps pour  
être maladie desperée.

Il faut croire pourtant que si  
c'est une serosité acide & corrosive  
(comme suppose Mr Ant. aux  
pagg. 129. 130. 132. &c.) qui  
cause les Cataractes, une gran-

# GALANT M. 78

de partie au moins ( si ce n'est pas à tous ceux à qui il arrive d'avoir des Cataractes ) ressentiroit les douleurs que Mr Apt. attribue si rarement ( pag. 133.) à ceux qui commencent d'estre travaillez de ce mal ; mais au contraire je n'ay jamais vu aucun de ceux qui sont affligez de ces douleurs d'œil , attaquez d'une simple Cataracte , et je n'ay vu personne attaquée des glaucomes qui n'en aye esté considerablement tourmentée durant assez long-temps avant que de perdre la vue ; ou qui n'eust des douleurs de teste , du battement aux tempes , des in-

G iiiij

## 86. MERCURE

somnies, & d'autres symptomes  
fâcheux au lieu de ces douleurs  
aux yeux; quoique Mr Ant.  
(pagg. 206. & 212.) pretende  
, que le glaucome pour l'ordi-  
naire n'est precedé ni suivi d'au-  
, tune douleur, & que la pupille  
, dans cette maladie n'est pas  
, plus grande qu'à l'ordinaire.  
cependant l'autopsie journalière  
nous démontre la fausseté insigne  
de ces deux assertions, & rien ne  
peut disculper là-dessus nostre Au-  
theur que d'avoir pris la bonne  
Cataracte flégmatique pour son  
glaucome du chapitre 16. comme  
me il a pris ailleurs le glaucome.

compliquée & incurable pour la simple Cataracte guérissable.

De plus si une féroce acide morticante causoit quelquefois la Cataracte ( par voie de fluxion comme Mr Ant. prétend aux pages 123. 131. & 132.) la fisselélique & la cornée transparente en seroient visiblement atteintes, comme nous voyons ordinairement arriver aux fluxions acres internes des yeux ( où la solution de continuité à la cornée & la clôture de l'œil arrivent souvent ) pour ne pas parler de bien d'autres dérangemens & des ravages qu'un tel acide causeroit aux ligaments cor-

## 72 MERCURE

liaire, à l'uvée & à toute l'œconomie interieure de l'œil, donc nous avons tous les jours de tristes exemples, quoiqu'en disent au contraire Mr Ant. comme si cette humeur acide avoit le discernement ou une direction & une destination specifique d'aller tout droit attaquer le Crystallin sans affecter aucune partie contiguë.

Mais Mr Ant. a trouvé un bel expedient de corriger & d'adoucir cette ferosité acide aussitost qu'elle aura fait sa b. songne de Cataraque sur l'humeur cristalline; car à la pag. 132. il avoit ce que l'humeur aqueuse étant

# CHLORATE

dans une quantité plus grande que n'est cette serosité acide (qui cause l'alteration du Chrystillin) elle affoiblit & dompte son acidité dont même elle se décharge dans les veines en circulant : il forme un parallélogramme à la pag. 221. l'humeur aqueuse, dit-il peut entraîner avec elle dans la masse du sang ce qu'il y a d'acidité & d'acré.

Mr Briffau (à la pag. 29. de ses nouvelles observations &c.) dit positivement que cela paraît absurde, & que l'humeur aqueuse est hors des

*voyes de la circulation.*

Quoiqu'il en soit de cette dispute entre Mrs Ant. & Brissac, que je leur laisse à discuter, en les renvoyant seulement à la Thèse de Mun heer Jacques Van-Hoven, ou Jacobus Hovius, Hollandois D. en M. soutenue à Utrecht le 13. de Juillet 1702. [car ce Medecin y prétend avoir découvert le mouvement circulaire des humeurs de l'œil; & il n'est pas impossible que Mr Ant. n'ait profité de cette Thèse, tant pour defendre son Système, que pour embellir son Livre de toutes les opinions nouvelles qu'il a pu rama-

ser] quoiqu'il en soit, dis-je, de cette circulation de l'humeur aqueuse : les petits vaisseaux par où cette serosité acide & coagulante doit passer ne seroient-ils pas corrodez, déchirez, obstruits, & entièrement gâtez par les sels acres & corrosifs de cette humeur mordicante qui auroit déjà détruit la tunique aranée ? Au reste Miinber Hoven luy-même donne une preuve incontestable de la Cata-racte galénique (formée dans l'humeur aqueuse de l'œil.) A la huitième figure de la planche de sa fameuse Thèse (qu'on peut voir aux Journeaux de Leipzick)

# 76 MERCURE

ou à la Lettre F. est indiqué Fras-  
,, tulum cataractæ perfectæ  
,, quo oculus laborabat in suu  
,, relictum; il n'estoit pas juste  
( comme on voit ) d'attendre de  
Mr Ant la citation de cette Thé-  
se, non plus que des autres. Au-  
teurs anciens & modernes aux  
lumieres desquels Mr Ant. est  
bien redorable.

D'ailleurs puisque Mr Ant.  
admet l'abondance des humeurs  
étrangeres qui remplissent l'œil,  
& y cause une confusion des  
parties interieures pag. 186.  
pourquoy la même chose n'arri-  
veroit nulle pas par cette scrofule a-

etide qu'il croit causer sa malice de Cataracte ? ou pourquoyn' admet-il pas de même la formation de la Cataracte alegmatique ? sur tout puisqu'il avoie [ pag. 142.] avoir rencontré telle humeur grossiere & fluante qui accompagnoit une vieille Cataracte. Apparemment cette Cataracte [ toute inveterée qu'elle paroisse] recevoit encore une augmentation de matière homogène à sa nature qui n'avoit pas jus- qu'alors acquis sa concretion encrue en forme de membrane.

Mr. Brisseau dit ( avec probabilité ), qu'en voit des Ca-

„ tarāctes naissantes qui se sont  
„ gueris d'elles-mêmes , ou par  
„ d'autres remedes que par l'ope-  
„ ration. Cependant Mr. Ant.  
„ ( à la pag. 157 ) dit „ qu'on  
„ ne peut guerir par des remedes  
„ les Cataractes , quand même  
„ elles ne seroient que naissantes,  
„ ou non confirmées. Leur contra-  
diction provient de ce qu'ils con-  
fondent ensemble la vraye Cata-  
racte d'avec le glaucomē; un  
parfait. La premiere se guerit  
assez souvent ( en sa naissance )  
par tout ce qu'on peut en juger. Le  
dernier ( quoique l'on fasse ) se  
guerit très-ratement . Or ne se

guérir peut-être jamais : au reste il est aisé à des gens qui ne sont pas tous à fait Oculistes, de prendre une suffusion nouvellement tramée pour un glaucome commençant.

Mr. Ant. ne veut en aucune manière, qu'il se forme une Cataracte membranuse dans la capacité inférieure de l'humeur aquatique de l'œil ; cependant (aux pagg. 126. 127. 136. &c 137.) il suppose des accompagnemens solides, fibreux, flexibles, obéissants, faits d'une matière gluante (pag. 124.) ou du suc nourrissant du Crystallin. pag. 126.

Février 1709.

## 86 MERCURE

N'efface pas étales une verbiage inutile qui revient toujours à la Cataracte des Anciens , supposée corps étranger formé d'une matière heterogene , condensée en forme de pellicule ou de toile , & non pas véritablement & propre-  
ment membrane , selon ce que Mrs. A. & B. voudraient nous persuader que les Anciens enten-  
doient , contre toutes les définitions précises des Autheurs Anciens , soit Grecs , soit Latins ou Ara-  
bes , comme nous avons fait voir bien au long dans le discours pre-  
cedent.

Je suis bien surpris de l'ore (au

bas de la pag. 207.) v, qu'il se arrive quelquefois que le glaucome reste dans un estat imparfait sans augmenter, ce qui est plus ordinaire ) poursuit Mr. Aut. ) chez les Vieillards, &c. [apparemment à cause que la mort previent l'aveuglement.] Cependant à la page suivante mestre Aubeur dit fort gravement, Quoique plusieurs de nos Aubeurs proposent des remedes dans le commencement de cette maladie pour empêcher son progresz. L'experience toutefois nous montre qu'ils y sont inutiles : O pour moy ( dit Mr.

Hij

## 82 MERCURE

„ Ant. ) j'ay toujours reconnu  
„ cette maladie ( le glaucome )  
„ pour incurable en tous ses estats  
„ & en cela je suis du sentiment  
„ d'Oribase , rapportez cy-de-  
„ vant , lorsqu'il dit , glauco-  
„ mata omnia curationem non  
„ recipiunt. Tout cela n'est-il  
„ pas bien mbrueilleux , & tout-  
„ à-fait digne de la sincérité des  
„ nouvelles lumières de Mr. Ant. ?

Notre Ecritain t à la pag.  
99. où il pretend de montrer que  
le Crystallin n'est pas absolu-  
ment nécessaire pour voir ) raisonne  
„ de la manière suivante : , mais  
„ on remarquera que l'éminence

de la cornée transparente tenant  
lieu de verre convexe, &c, il  
arriveroit que les rayons qui y  
passeroient ( il parle d'un œil  
dont le Cryst. seroit détourné )  
et par l'humeur aqueuse, se  
briseroient, comme ils se bri-  
sent effectivement en s'appro-  
chant de la perpendiculaire :  
ainsi la figure des objets tracée  
sur la rétine, est moins confuse.  
D'autant le Cryst. ne peut  
être détourné, qu'en même  
temps le vitré n'occupe sa place  
et ne forme une bosse ronde,  
qui imite en quelque façon le  
Crystallin, &c.

H-iii

## 84 MERCURE

Il est évident par ces principes de Mr. Ant. que les Gens à qui on auroit abbatu des Cataractes ne verrraient jamais avec des loupes ou verres convexes : en supposant , (selon Mr. Ant.) que la cornée reste voutée , & que le nouveau Crystallin ( formé par le vitré ) est convexe ou éminent en sa partie antérieure ( pour servir des propres paroles de Mr. Ant.) & pag. 119., ces en droit , dit-il , du corps vitré estoit élevé en une baffe fort égale , qui imitoit la surface antérieure d'un Crystallin , hors qu'elle n'estoit pas dé-

Messieurs les Mathématiciens déciderons, s'il leur plait, quel effet produiroit cette triple convexité de la loupe, de la cornée éminente, & de la bosse du vitré, & si la pauvre femme (dont il s'agit à l'observation 4. pag. 116.) y auroit vu ou non; & son peur se fier, soit aux principes, soit à l'exactitude, ou à la fidélité de Mr. Ann. Mr. A.

De plus, comme il faudroit nécessairement un certain espace de temps, pour que cette bosse pût succéder au déplacement du Crystallin; d'où vient que ceux à qui on abbasse la Cataracte, voient

## 86 MERCURE

et distinguoit ( dans l'instant même ) les objets , avant qu'on eût plongé et comprimé la Cata-racte en bas ; pourvu seulement que la prunelle soit à demi dé-couverte : car si on avoit détourné le Crystallin dans cette opération , la cécité causée par l'enfonçure ( ou sinus vuide du vitré ) y ref-teroit encore , au moins jusqu'à ce que le Cryst. fût forced au bas du vitré , et pressé en avant ledit corps , et en remplis le creux par l'avancement du nouveau Cry-  
tallin : mais comme le malade voit bien les objets communs dans l'instant même du détachement de ce

ce rideau de derrière le trou de l'œil, on a tout lieu d'estre persuadé qu'on ne renverse pas le Cristal dans l'operation de la Cataracte : ce qui détruit tout à fait le raisonnement specieux de Mr. B. pag. 51. où il dit " qu'une partie " du globe de l'œil ne scauroit " quitter sa place , qu'une autre " ne la remplace d'abord ; &c que " l'humeur vitrée remplit dans " l'instant toute l'espace du Cristal délogé , &c. Il appuye " ce sentiment par des expériences faites sur des cadavres , ce qui ne prouve rien contre l'évidence & la vérité de notre objection ; donc

Février 1709. I

## 98. MERCURE

on peut voir autant de démonstrations, qu'on voit faire sur les vivants, d'heureux abattemens des Catastrophes parfaites égremées.

Il s'est élevé dans les Pays-bas une dispute sur une matière fort importante, & à laquelle tous ceux qui sont membres de l'Eglise Catholique, doivent s'intéresser. Cette dispute a d'abord roulé entre Mr Colin, Curé de Nostre-Dame de Namur, & le Père Henralt, Religieux d'une vertu reconnue, sur l'obligation où sont les Fidèles d'assister à





# GALANT

la Messe de Paroisse; mais comme le Pere Henralt n'a point répondu au dernier écrit que Mr Colin a rendu public pour prouver cette obligation, le Pere de Chatneux, aussi Religieux d'un grand mérite, & d'une pieté exemplaire a répondu à Mr Colin par une Lettre qu'il luy a adressée. Ce nouvel Adversaire oppose à Mr Colin, qui s'estoit fondé sur la décision d'une partie des Facultez de Théologie, & particulièrement sur celle de Paris, sur la Déclaration de Léon X. du 13. Novembre 1517.

I ij

## 100 MERCURE

sut une Bulle de Paul III. de  
l'an 1545. & sur celle de Pie V.  
en 1567. Léon X. dans sa Dé-  
claration dit que tous les *Fideli*  
les chrétiens de l'un & de l'autre  
sexe qui ( sans aucun mépris de  
leurs Pasteurs ) entendent la messe  
st les jours des Festes & des Diman-  
ches dans les Eglises des Or-  
dres *Mandians*, satisfont au  
commandement qui leur est fait  
d'entendre la messe à tels jours,  
& que par-là ils n'encourent au-  
cune peine ni aucune tache de pe-  
ché mortel. Les Bulles de Paul  
III. & de Pie V. disent la mê-  
me chose. Ce n'est pas d'aut-

jourd'huy que cette question a été agitée dans l'Eglise. Vers l'an 1665. Mr Dubois Professeur à Louvain, dans l'explication qu'il publia des 45 Propositions condamnées par Alexandre I. soutint que les paroles des Sections 22. & 24. du Concile de Trente ne doivent pas s'entendre d'une obligation rigoureuse *et de conscience*, mais d'une obligation d'honnêteté & de bienfaisance.

Le Recteur de l'Université de Louvain condonna Mr Dubois, & fit supprimer son écrit. L'Auteur appella de ce Decret,

I iij.

& la cause étant devolue à Ro-  
me , Mr le Cardinal Albicius  
aprés une longue & meure  
discussion , écrivit à Mr Jac-  
ques Rospigliosi , alors Inter-  
Nonce à Bruxelles , que la Sen-  
tence du Recteur estoit nulle  
& abusive , & luy ordonna de  
faire réimprimer & publier  
par tout le Decret de Clement  
**VIII.** Mr Colin de son côté  
apporte un Decret de Sixte  
IV. qui quoiqu'il eut été Cor-  
delier , dessendit aux Mandians  
de prêcher que les Paroissiens  
ne sont pas obligéz d'enten-  
dre la Messe Paroissiale ; ce que

le Père de Charnoux explique  
de la Confession Paschale. Mr  
Colin se fonde sur les paroles  
de la 24. Section du Concile  
de Trente (cap. 24. de refor-  
mat.) L'Evêque avertira sou-  
tient les fidèles que chacun d'eux  
est tenu d'entendre la parole de  
Dieu en sa Paroisse, s'il n'y a  
quelque empêchement raisonnable.  
Le Pasteur & le Religieux  
disputent sur le mot *tenu*.  
L'un prétend qu'il renferme  
l'obligation, & l'autre luy don-  
ne une explication contraire.  
Le Curé de Nostre-Dame rap-  
porte enfin l'autorité de plu-

304 MÉMORIAL  
sieurs Conciles Provinciaux ;  
& la décision de l'Assemblée  
du Clergé de France tenuée en  
1700. à Saint-Germain-en-  
Laye. Ce Religieux ne répond  
point aux premiers , parce  
que ces passages ne sont pas  
citez , & à l'égard de l'Assem-  
blée de 1700. il répond que  
ses décisions ne sont point re-  
çues dans les Pays bas , & pour  
faire voir au Curé son adver-  
saire , que son sentiment n'est  
pas celuy de toute l'Eglise ; il  
cite le témoignage de Mr l'Ar-  
chevêque de Cambray , & de  
quelques autres Prelats qui

sont favorables aux Mandians,  
& il rapporte enfin l'autorité  
d'un fort grand nombre de  
Docteurs tous favorables aux  
Reguliers.

Mr de Groote d'une Famille  
originnaire des Païs-Bas, &  
petit-neveu du célèbre Auguste  
Grotius, soutint publique-  
ment, il y a quelques mois, à  
Giessen dans la haute Hesse,  
une Thèse en forme de Disser-  
tation, dédiée à Mr l'Électeur  
Palatin, & qui estoit sur un  
sujet assez particulier. Il s'agit  
soit de la grâce que fait un  
Juge à un Criminel, quoi qu'il

soit privé du droit de faire grâce. Mr Bernard Loüis Mol-  
lenhecius Jurisconsulte, Pro-  
fesseur en Droit, Syndic &  
Doyen de la Faculté de Droit  
en l'Université de Giessen,  
fondée par le Landgrave Louis  
en 1607. présidoit à cette  
Thèse. La Dissertation avoit  
pour titre *de aggratiatione Ju-  
dicis, jure aggratiandi substituti.*  
On posa d'abord pour prin-  
cipe, que le droit d'accorder grâce  
à un Criminel, appartenoit au  
Souverain privativement à tout  
autre, & que c'estoit unapanage  
de la Souveraineté ; mais qu'il

estoit pourtant vray qu'en certains cas, le Juge pouvoit joüir du même privilége ; & on fit voit en premier lieu, que quelque dure que paroisse à un Juge une condamnation, il ne scauroit la révoquer & en empêcher l'effet, & qu'il peut seulement, lorsque cela lui paroît contraire au droit divin, differer le suplice d'un Criminel pendant 30. jours, & jusqu'à ce qu'il ait informé le Souverain de l'injustice de son jugement, & de l'atteinte qu'il a portée en le rendant aux Loix divines ; & qu'il n'a d'autre parti à prendre, lorsqu'il voit par là

la Loi de Dieu manifestement violée, & que le Prince n'a aucun égard à ses remontrances, qu'à se défaire de son employ, & remettre au Souverain l'autorité dont il l'avoit chargé : dans la 2. section de cette Dissertation, on voit les cas où le Juge peut faire quelque grace, & l'Auteur en rapporte sept. 1. Lorsque le Criminel ne mérite pas le dernier supplice, mais seulement le fouet ou quelqu'autre peine de cette nature. 2. Si la peine est moindre que celle dont le Juge peut absoudre, alors il la peut changer en une & simple petite correction, par

exemple. 3. Si le Juge veut retrouver auprès de luy le Criminel qui a été condamné au füet ou au bannissement. 4. Si le Criminel auquel il veut faire grace, est mineur de 25. ans. 5. Si le Criminel qu'il veut absoudre n'a pas été condamné selon le droit commun, mais seulement selon les usages particuliers d'une Ville ou d'une Société. 6. Le Juge peut taire le crime pour lequel le Criminel a été condamné, & ne laisser paroître que la peine. 7. Si les parents ont eux-mêmes deferé leur enfant, & bien que quelques Auteurs croient qu'alors le

## 110 MERCURE

seul Souverain peut donner grace; l'Auteur cependant croit que le Juge peut absoudre pour un crime même digne de mort , pourvu que la peine de mort ait été attachée à ce crime par quelque loy particuliére seulement , & non pas par le droit divin,

Le jeune Repondant se fit admirer dans cet aëte. Il est de l'illustre famille de Groot de Delf , qui y subsiste avec éclat depuis plus de quatre siecles. cette ancienne fainille s'est soutenue de mâle en mâle , jusqu'à Dideric de Groot , Bourg-Maistre de Delf qui vivoit en 1430.

## GALANTM III

& qui estoit connu par plusieurs Deputations ; il ne laissa qu'une fille , qui en épousant Cornelle Cornetz , stipula que les enfans qui sortiroient de ce mariage , prendroient le nom de de Groot ; ce qui commença à s'executer en la personne d'Hugues de Groot Ayeul du celebre Hugues Grotius , l'un des plus grands homes de l'Europe.

Mr Joachim Michel Doeckling a soutenu une These publique à Altdorf , Ville Capitale du Canton Catholique d'Uteren Suisse , qui a fait beaucoup de bruit , & à laquelle

## THE MIRACULÆ

Mr Joachim Michel Longius  
presidoit. Cette These regat-  
doit la version du nouveau  
Testament ; imprimée selon  
Auguste Pfaiferus, par ordre  
des Etats Generaux en 1638.  
La These estoit Historique,  
Philosophique & Theologi-  
que. La version du nouveau  
Testament qui faisoit le sujet  
de la These, contient deux  
Prefaces ; l'une de l'Auteur de  
la version qui estoit *Maximus*  
*Calliupolites*, & l'autre du  
celebre Cyrille Lucar, Patriar-  
che de Constantinople, & qui  
l'avoit été auparavant d'Ale-

## ROMA ECCLÉSIA LIB

Alexandrie. Le Pape Urbain ayant appris que ce Prelat s'estoit laissé gagner par les Protestans d'Allemagne & des Pays-bas, & qu'il avoit même envoyé de jeunes Grecs en Hollande pour y estre instruits de la doctrine des Calvinistes , tâcha d'éviter ses desseins , & contribua à sa déposition. Ce Patriarche ayant ensuite été étranglé en 1638. par ordre du Sultan , a été mis dans le Martirologe des Protestans. Il eut pour successeur Cyrille d'Iberie qui fut déposé l'année suivante. Cette Traduction ayant par conséquent  
*Fevrier 1709.* K

quent paru suspecté de Calvinisme, Hieronomachus Scaphin en fit une nouvelle édition à Londres en 1703. & il le purgea tellement de toute tache & de tout soupçon, qu'il ne doit plus être suspect aux Episcopaux. Mr Doerdelin dit plusieurs choses très curieuses sur ce sujet, & il reçut de grands applaudissements de tous ceux qui composoient son Auditoire. Son illustre President Mr Langius, dont le nom est déjà si connu dans la République des Lettres, vient de publier dans la même Ville

d'Alsdorf un Ouvrage Latin  
qui luy a fait beaucoup d'hon-  
neur : c'est l'introduction à la  
Poësie vulgaire des Grecs , à  
laquelle on a ajouté le combat  
des rats & des grenouilles  
d'Homere , traduit en vers  
grecs vulgaires , par Demetrius  
Zenus de l'Isle de Zanthe , avec  
une version latine & des notes  
de Martin Crusius , autrefois  
Professeur de Tubinge , & ce-  
luy qui a le premier enseigné  
la langue grecque vulgaire en  
Allemagne .

Je ne dois pas oublier qu'en  
parlant d'Homere , Mr Lan-  
Kij

# n<sup>o</sup> MERCURE

gius le caractériste dans son introduction. Il est du sentiment de ceux qui veulent que ce grand Poète se soit uniquement proposé d'instruire dans ses deux Poèmes, & qu'ainsi il n'ait pour objet dans l'Illiade qu'à convaincre les hommes que la discorde ruine les meilleures affaires ; ce que le démêlé d'Achille & d'Agamemnon pendant le siège de Troye prouve assez, & qu'il veut faire voir dans l'Odisseye combien la présence d'un Prince est nécessaire dans ses Etats. Un des meilleurs Poëtes Lyri-

## GALIANI M D<sup>o</sup>

ques de ce temps a esté d'un sentiment contraire ; lorsqu'il a dit dans un de ses Ouvrages que ces veritez se sentent peut-être mieux dans la simple exposition que dans l'Iliade & l'Odissee où elles paroissent noyées dans une variété infinie d'évenemens & d'images.

L'Article qui suit regarde aussi une These soutenuë depuis peu ; mais il est d'autant plus digne de vostre attention qu'il vostre sexe partage la moitié de la gloire dont se viennent de couvrir ceux qui font

## du MERCURE

le sujet de cet Article, qui me paroist si singulier, que je ne crois pas que l'on ait jamais entendu parler de rien de pareil. En effet c'est une chose qui passe le prodige, s'il m'est permis de parler ainsi, qu'un garçon d'onze ans & une fille de douze ans répondent publiquement, & par conséquent dans le même moment qu'ils font interrogez, presque sur tout ce qui regarde la plus profonde érudition, & sur un si grand nombre de choses qu'il paroist que pour les lire seulement il faut beaucoup plus

**ÉGÉADASIE** 119  
d'années que n'en ont ces jeunes personnes ; voicy de quoys  
ils s'agit : Mme de Courson, fille de  
M<sup>r</sup> le Comte de Courson, In-  
tendant de Rouen, & M<sup>r</sup> de  
la Muignon de Montrevaux,  
son frere, soutinrent le 17. de  
ce mois à Montpellier dans  
la maison de leur grand Grand  
pere M<sup>r</sup> de Baville, en pre-  
sence des Etats de Languedoc,  
une These sur les deux pre-  
miers Livres de l'Encide qu'ils  
déclamerent & expliquerent ;  
sur le premier Livre de Florus ;  
sur les Paradoxes de Ciceron ;

120 MERCURE  
sur les cinq Livres de Phedre ;  
sur toute l'Histoire de France,  
& sur toute la Geographie.  
Plusieurs Evêques argumente-  
rent à cette These ; ces deux  
jeunes Soutenans qui charme-  
rent d'abord les Spectateurs  
par leur déclamation , se firent  
ensuite admirer par la vivacité  
de leur esprit , & par leurs ré-  
ponses judicieuses. On doit re-  
marquer que l'on n'a peut-  
être jamais vu une These rem-  
plie de six Sujets si differens &  
d'une si vaste étendue , & sou-  
tenue avec un aussi grand suc-  
cés , puisqu'il paroist que la  
plus

# ESSAYANT 151

plus heureuse mémoire pourroit à peine retenir le nombre insipi de choses que contient le moindre de ces six sujets.

Les mêmes avoient aussi soutenu l'année precedente , éstant encore dans un âge moins avancé , une These sur les Eglogues de Virgile , par laquelle ils avoient commencé à se faire admirer ; ce qui donne lieu de croire qu'ils seront un jour l'un des principaux ornemens du siecle , & qu'ils soutiendront l'honneur de leur famille où la science est hereditaire.

Février 1709.

L

## 122 MERCURE

Mr l'Abbé de la Croix , de la Ville de Saint Claude & Sôudiacre du Dioceſe de Lyon , prit le Bonnet de Docteur en Théologie , il y a quelque temps dans l'Université de Besançon . Il soutint des Theses générales de Théologie , auquelles Mr Girard , Docteur de la même Université & Professeur Royal en Théologie , presida . La These estoit dédiée à Mre Gaspard de Gramont , Evêque d'Arethuse , qui fut sacré il y à quelque temps à Paris . Il estoit ci-devant Chanoine & grand Archidiacre de

l'Eglise Metropolitaine de Besançon , & Abbé de S. Vincent de la même Ville. Ce Prelat y assista de même que Mr l'Archevêque de Besançon, qui porte le même nom ; Mr le Comte de Gramont , Lieutenant general des Armées du Roy , frere de cet Archevêque ; Mr Boisot , premier President du Parlement , suivi de la plus grande partie des Officiers de ce Corps , & de la principale Noblesse du Comté de Bourgogne ; enfin l'Auditoire fut des plus celebres. Mr de la Croix se distingua dans cette

L ij

124 MERCURE  
occasion, & il reçut de grands applaudissemens. Le Portrait de Mr l'Evêque d'Arethuse , gravé au naturel, estoit au haut de la These. Le Soutenant avoit mis dans la septième colonne une proposition qui fit juger de la pureté de sa doctrine ; scavoir , qu'on ne satisfait pas suffisamment aux Constitutions des Souverains Pontifes , à l'égard des cinq fameuses Propositions du Livre de Faneius , par le simple silence respectueux ; mais qu'il faut aussi la croyance interieure , & une persuasion efficace. Enfin que la

Bulle d'Alexandre VII sur ce sujet l'exigeoit.

Il paroist un Livre nouveau dont un sçavant Evêque est Auteur. Il a pour titre : *Instruction Pastorale* . . . . . sur le Livre intitulé : *Justification du Silence respectueux*. La Preface est un chef-d'œuvre ; le sçavant Prelat y forme quatre préjugez incontestables contre l'Auteur de la Justification du Silence respectueux. Le premier renferme une peinture fine & delicate du Parti du Jansenisme, soutenuë par les Portraits que les Papes & les Rois

L iij

## 326 MERCURE

ont faits depuis long temps de ce Parti. Le second Préjugé est une Declamation injurieuse, qui n attribuë avec justice à l'Auteur de la Justification du Silence respectueux, contre les Personnes ecclésiastiques. Le troisième est un aveu sincère & decisif de ce même Auteur, par lequel il confesse que la Bulle de Clement IX à reconnu l'Infaillibilité de l'Eglise sur le fait de Jansenius. La quatrième enfin est fondée sur le peu de justesse de cet Auteur dans les reproches personnels qu'il a fait au Prelat qui vient de

publier cette Instruction Pastorale. Toute l'instruction a quatre Parties, qui ne contiennent autre chose qu'une refutation ample & judicieuse de *la Justification du Silence respectueux*. L'Auteur de ce Livre, qui se cache avec soin, est celiuy, à ce que l'on croit, qui a fait *la Defense des Theologiens*, sous le nom duquel il paroist depuis quelque temps une Lettre adressée à Mr l'Evêque de Bellay, sur son Mandement dit 4. Juillet 1706. remplie de flet.

Les Lettres de Mr l'Evêque  
L iiiij

## 128 MERCURE

de Babylone vous ayant tou-  
jours fait un extrême plaisir,  
je crois que l'Extrait de la Let-  
tre de ce Prelat que vous allez  
lire , ne vous en fera pas moins.

### EXTRAIT

D'une Lettre écrite d'Hispan-  
han , le 28. Aoust 1708.  
par Mr de Saint-Olon , Evê-  
que de Babylone.

¶ Le Sofy ayant su que Mr  
Michel Envoyé de France des-  
mit des Canons pour célébrer la  
Fête du Roy , dit à ses Ministres :  
l'Elchi François a besoin de

Canons pour celebtrer la Feste  
de son Maistre l'Empereur de  
France , mon Frere ; qu'on huy  
en donne des miens autant qu'il  
en voudra. Et n'en ayant deman-  
dé que cinq petits ; de crainte que  
les gros ne fissent tomber nostre  
maison , les Officiers & Canon-  
niers Royaux en conduisirent icy  
cinq fort jolis & dorez ; sca-  
voir trois petits , une couleuvrine ,  
& un plus gros , & ils en tirerent  
des le soir même plus de trente  
coups , renouvellant divers feux  
d'artifice qu'ils avoient fait joüer  
la veüille avec étonnement de la  
Ville & des environs , & avec

# 130 MERCURE

une extrême douleur des Ozme-  
siens &c de tous les ennemis de  
Dieu; &c le Dimanche suivant  
nostre Envoyé donna une autre  
Feste chez les Peres Jesuites de  
Zulfa, où le Te Deum fut chan-  
té avec Musique, Motets &c  
Symphonie, &c au bruit de l'Ar-  
tillerie, qui recommença encore  
quand on but les santez du Roy  
au repas qui se fit ensuite; &c la  
nuit on jeta quantité de fusées  
volantes de dessus les toits.

Voicy de plus ce qui arrivahier  
le Memendarbaci ou Introduc-  
teur des Ambassadeurs estant venu  
le jour precedent inviter nostre En-

voyé par ordre du Sofy , d'aller le lendemain pour traiter d'affaires chez le Mirzarchy , qui est Nastoficasi , comme grand Chancelier de Perse , & qui a été Ambassadeur à Siam du temps de Mr Constance . Ce Ministre homme d'esprit , & de grand crédit auprès du Sofy luy envoya hier matin vers les huit heures quatre de ses principaux Officiers pour le conduire avec honneur à son Palais vers le Fauxbourgs de Zulfa , lequel est fort beau & délicieux avec eaux plate , & quantité de fets dans un vaste Jardin , avec divers Appartemens ornez

de miroirs & de glaces à bordures d'azur & d'or. Il n'épargna rien pour le bien recevoir ; il luy accorda ses demandes au nom du Sofy, & luy donna un magnifique dîner, avec des mets de viandes & de fruits, de Pilau, ou Ris cuit de plusieurs couleurs, confitures liquides & seiches de Perse & des Indes, toutes dorées ; le tout en vaisselle d'argent, le servant luy-même & mettant les plats devant luy, avec plusieurs liqueurs. Au milieu du dîner il luy presenta de l'eau-de-vie des Indes dans une tasse d'or émaillé, au milieu de laquelle estoit une

belle émeraude que le Sofy luy avoit donnée, & il le pria de l'accepter. Il fit ce qu'il pust pour le retenir encore le soir, mais Mr Michel s'en estant deffendu, il le renvoya avec le même honneur, & sur un beau cheval blanc richement enharnaché à la Persienne, qu'il luy donna pareillement avec le harnois. Il est important & avantageux aux Princes d'Europe d'envoyer des Represen-tans spirituels comme celuy-cy.

Nous esperons d'estre expediez le mois prochain, mais j'en doute un peu ; parce que le Sofy qui aime nostre Envoyé, aura de la

peine à le licencier.

J'ay oüi dire ici que deux Oz  
nesiens ont esté depuis peu honorez  
par le Roy à Versailles, & que  
Sa Majesté a eu la bonté de leur  
faire rendre leurs effets pris sur  
mer par nos Armateurs. La bonté  
du Roy est grande, puisque cette  
maudite Secte ne cesse pas de nous  
persecuter par tout à outrance, &  
voudroit nous faire tous tailler en  
pieces, si elle le pouvoit; ils meur-  
teroient plustost d'estre mis aux Ga-  
leres, & qu'on fist sequestrer leurs  
biens par tout, jusqu'à ce qu'ils  
eussent obligé leur detestable Pa-  
triarche Alexandre de changer de

stile, &c de nous traitez moins cruellement. J'espere que S. M. voudra bien entrer dans ces sentiments, quand elle aura esté informée par Mr Michel, de leurs infamies &c de leurs haines. Comme il y a toute apparence que le R. P. Villotte Jésuite, sujet d'un rare mérite, maintenant Supérieur général de toutes les Missions de Perse pour cette sainte Compagnie, s'en retournera en France avec nostre Envoyé, il pourra luy-même encore informer la Cour de la cruauté & de la rage contre nous de ces impies Ottomans.

# 136 MERCURE

Je ne doute point que ce que vous venez de lire de la Secte des Oznesiens ne vous ait inspiré la curiosité de sçavoir en quoy elle consiste. Voici un memoire du même Evêque de Babylone dont vous venez de lire la Lettre , qui vous l'apprendra.

## E R R E U R S Les plus remarquables des Oz-niesiens , ou Schismatiques Armeniens.

*Ils nient la procession du Saint Esprit du Pere & du Fils , di-*

sant qu'il ne procede que du Pe-  
re seul.

C'est une Erreur Arrienne qui  
suppose diversité de substance dans  
la très-Sainte Trinité.

Ils sont Monophysites & Mo-  
notbelites, niant deux natures  
parfaites & deux volontez en  
Jesus-Christ.

Ils disent que Nostre Seigneur  
ne digeroit pas comme les autres  
hommes.

Ils disent que le Corps de Je-  
sus-Christ a été fait Dieu, &  
qu'il estoit absolument incorrup-  
tible & immortel devant sa cor-  
ruption.

Fevrier 1709. M

Ils disent que Jésus Christ descendant aux Enfers les a détruits, & a livré tous les Damnez.

Ils nient la felicité des Saints avant le jour du Jugement final ; les plaçant cependant je ne scay où au dessous de la Lune avec tous les pecheurs.

Ils prient dans leur messe pour le repos des Apôtres, des Martyrs & des autres Saints.

Ils nient le Jugement particulier après la mort d'un chacun.

Ils nient absolument le Purgatoire.

Ils rejettent tous les Conciles

generaux, excepté les trois premiers.

Ils blasphemeyent horriblement contre le sacré Concile de Calcedoine de 630. Evêques, contre le Pape Saint Leon le Grand, Sainte Pulcherie, & autres Saints.

Ils nient la Primaute de Saint Pierre & de l'Eglise Romaine.

Ils venerent dans leur MartYROLOGE plusieurs abominables Heretiques.

Ils nomment entre les Saints dans leur messe trois perfides ennemis de la vérité; sçavoir Oroniezzi, Datlicurassi, & le sce-

M ij

# LE MERCURE

lerat Moine Armenien Balakum.

Ils disent dans leur Marryologie que Nostre Seigneur vint en terre après son Ascension au Ciel, & vendit à beaux deniers comp-tans l'Apôtre Saint Thomas à des Marchands Indiens.

Ils idolatrent évidemment dans leur messe, adorant le pain & le vin devant la Consecration.

Et par une erreur contraire a-prés la Consecration, ils prient Dieu pli si urs fois de changer le pain & le vain presens, & le corps & le sang de Jesus Christ.

Ils chantent obstinément dans leurs prières publiques, en dépit

# YGDANIE

des sacrez Conciles & de l'Egli-  
se universelle, l'heretique Trisa-  
gium des Theopasites qui disent  
que toute la tres-Sainte Trini-  
té avoit esté crucifiée.

Ils se moquent des autres Chré-  
tiens Ortodoxes & Schismati-  
ques, & de toute l'Eglise qui  
ordonne de mêler un peu d'eau  
dans le Calice de la Sainte messe,  
à l'exemple de Jesus-Christ, &  
n'y mettent que du vin pur par  
ordre de leur Heresiarche Osniez-  
zi, representant par une seule li-  
queur une seule nature de Nostre  
Seigneur selon leur heresie.

Ils excommunient tous les Ca-

242 MERCURE  
sboliques, & généralement tous  
ceux qui professent deux natures  
de Jésus-Christ que croient tous  
les Orthodoxes de l'Europe.

Ils observent en plusieurs chô-  
ses la Loy de Moyse, mangeant  
néanmoins avidement de la chair  
de cochon.

Leur moderne Patriarche Ale-  
xandre nous injurie dans un petit  
Livre qu'il a fait imprimer à Zut-  
pho , à cause que nous mangeons  
du Lievre & autres viandes def-  
fendues par la Loy de Moyse.

Ils font des Sacrifices de bes-  
tes qu'ils appellent Matagris,  
immolées & égorgées par des

Couteaux benis par leur Patriarche, à qui ils donnent les portions ordonnées par la Loi de Moysé, et font manger à la Victime du sel beni avant que de l'égorger.

Au lieu du Saint Sacrement et de l'Exirême-Onction qui n'est que pour les Chrétiens Orthodoxes en general, dangereusement malades, ils oignent du Saint Crème par un sacrilège énorme les Cadavres de leurs Prestres morts.

Ils disent que le Baptême avec de l'eau sans l'onction avec le Saint Crème est inva-

lide , & ainsi selon eux tous les Orthodoxes d'Europe ne sont pas Chrétiens.

Ils nient contre les Saintes Ecritures & l'usage de l'Eglise universelle , qu'un Seculier puisse baptiser en cas de nécessité.

Ils blasphemant contre la Communion sous la seule espece du pain , quoiqu'ils ne donnent pas l'espece du vin aux malades .

Ils disent qu'un Prêtre à une messe ne peut consacrer qu'une seule hostie , & blasphemant contre la consécration des petites hosties , nous appellant Idolâtres .

Ils donnent plusieurs femmes vivantes

vivantes à un marty ; ils disent qu'il est deffendu de manger du sang des bestes.

Ils s'accusent publiquement dans l'Eglise de tous les plus infâmes pechés possibles , & le Prêtre leur ordonne une publique & sacramentale absolution : quel sacrilège ! car cette Confession est fausse , sans douleur , & sans propos de s'amender , & sans imposition d'aucune pénitence .

Le Vendredi 28. Décembre Fête des Innocens , le Père Manis Professeur de Rethorique au petit Collège des Jésuites de Lyon , & neveu de Février 1709. N

Mr. Manis Vicaire général de la même Ville , prononça un Discours Latin qui reçut de grands applaudissements. Le sujet qu'il avoit entrepris de traiter estoit assez singulier. Il examina les Modelles que les Gens de Lettres doivent le proposer de suivre : *Litterati quos imitari debeant.* Il fit d'abord une exacte revue de tous les Grands Hommes qui se signalerent du côté de l'esprit dans le siècle d'Auguste. Il fit des remarques justes & judicieuses sur les Ouvrages les plus considerables de Ciceron , & sur ceux où ce

grand Orateur s'estoit tant  
surpassé luy-même qu'il avoit  
surpassé les autres dans ses ou-  
vrages mediocres. Horace &  
Virgile parurent ensuite sur la  
scène, & l'Orateur fit de  
chances reflexions sur le Poë-  
me de ce dernier qui n'est pas  
achevé, & que par cette rai-  
son le Poète ordonna en mou-  
rant qu'on brûlaast. Catule,  
Ovide, & parmi les Histo-  
riens, Tacite, Suetone qui a  
fait l'Histoire des douze pre-  
miers Cesars, Dion, Cassius,  
Photius, le celebre Varron,  
le premier sans contredit des

N ij

## 148 MERCURE

Auteurs Romains , & Martial  
dans lequel on a toujours dit  
qu'il y avoit tant de choses à  
apprendre , y parurent ensuite  
sur la Scene. Parmi les Mo-  
~~ders~~ , le Pere Manis loua  
beaucoup Muret , & fit remar-  
quer que le fameux Pere Si-  
mond de la Compagnie de Je-  
sus avoit toujours sur sa Ta-  
ble les *Varia Lectiones* de cet  
Auteur , l'un des douze Ci-  
ceroniens contre lesquels Eras-  
me s'éleva si fort dans le pe-  
nultième siècle. Mr Ravat ,  
Prevost des Marchands qui as-  
sista à cette Harangue à la Cé-

te de tout le Consulat, fut aussi loué d'une maniere tres-ingenieuse, & qui convenoit fort à toutes les qualitez de ce grand Magistrat. Cette Harangue fut tres-aplaudie, & l'Auteur a esté fort sollicité d'en faire part au Public.

Quelques jours auparavant le Pere Brion de la même Compagnie, & Professeur de Re-thotique au grand Collège de la même Ville, en avoit prononcé une qui fut aussi tres-aplaudie. Il avoit pris pour sujet *la clarté dans le discours*. Il établit des regles & feures pour

N iij

156 MERCURE  
eut bannir l'obscurité , après  
quoy il fit voir que rien n'é-  
toit plus propre pour en relé-  
ver la beauté , que la clarté ,  
& que sans elle les plus belles  
choses perdoient leur prix . Il  
parla de la *Patavinité* de Tite-  
Live qui est une espece de style  
dont on blâme cè celebre Ecclia-  
vain de ne s'estre jamais dé-  
fait . Il n'y eut point d'éloges  
particuliers dans ce Discours ,  
l'Orateur ayant dit ensuite  
qu'il n'avoit rien pu penser  
d'assez digne de ceux qui sont  
en place , qui ne fust extrême-  
ment au dessous d'eux , &

¶ GALANT 151  
qu'ainsi il avoit crû qu'il val-  
loit mieux n'en rien dire.

Le Pape ayant écrit plusieurs  
Brefs à Mr Maigrot Evêque de  
Conon, pour l'inviter de ve-  
nir à Rome luy rendre compte  
de l'état de l'Eglise de la Chi-  
ne, ce Prelat partit enfin de  
Paris, & arriva quelques jours  
avant Noël à Lyon, où il lo-  
gea chez les P. Jacobins qui  
allèrent fort loin au devant de  
luy hors de la Ville. Il alla le  
lendemain de son arrivée voir  
Mr le Cardinal de Bouillon,  
& il eut pendant le sejour qu'  
il fit en cette Ville-là deux

N 1111

## 152 MERCURE

longues conférences avec cette Eminence. Mr l'Archevêque de Lyon le traita magnifiquement le Dimanche 23. Decembre; & il y avoit invité les personnes les plus considérables de Lyon. Le jour de Noël Mr l'Evêque de Conon officia pontificalement chez les P. Jacobins, & il dit les trois grandes messes de ce jour là, sans qu'il parût aucunement fatigué de la longueur de ces Ceremonies. Il partit de Lyon le Mercredy 26. Decembre, & s'embarqua sur le Rhône pour descendre à

Avignon, où Mr le Vicel-  
gat qui luy avoit fait préparer  
une Barque à Marseille pour  
son trajet , le reçut magnifi-  
quement. Quelque résolution  
enfin que ce Prelat eut prise  
de ne point paroistre aux Etats  
de Languedoc qui se tenoient  
alors à Montpellier , il ne put  
résister aux vives sollicitations  
de Mr l'Evêque de Montpel-  
lier qui souhaitoit de le voir  
dans sa Ville Episcopale , &  
qui luy envoya pour cet effet  
un Equipage. Mr Maigrot fut  
visité à Montpellier par tous  
les Evêques des Etats , qui

s'empressoient tous de luy faire des honneurs particuliers, & de luy marquer leur considération. Après avoir sejourné quelques jours en cette Ville, il reprit la route de Provence, & il s'est embarqué à Marseille pour se rendre à Rome. Ce Prelat a demeuré 28. ans à la Chine; il fit sa licence en 1678. & 79. en 81. il s'embarqua avec feu Mr Palu, Evêque d'Heliopolis; il alla droit à Siam, où après avoir demeuré environ 18. mois, il passa à la Chine, où quelques années après il fut consacré

Evêque de Conon (titre qui  
est dans la Perse) par Mr l'É-  
vêque de Pekin, qui estoit  
•Vénitien, & quelques an-  
nées ensuite il eut luy même  
la consolation de consacrer  
Mr l'Abbé de Lyonne Evêque  
de Rosalie; il avoit été consa-  
cré par le scul Evêque de Pe-  
kin, comme il consacra luy  
seul Mr l'Evêque de Rosalie,  
& ce en vertu de l'Indult que  
le Pape donne ordinairement  
aux Evêques Missionnaires de  
faire sculs la consecration des  
autres Evêques. Mr l'Evêque  
de Conon après avoir demeu-

# 156 MERCURE

ré à la Chine tout le temps qui vient d'estre marqué , est revenu en France par la voye d'Irlande , après 16. mois de navigation ; il aborda dans les Ports de ce Royaume-là , & ayant écrit à Londres il en obtint aussi tost un Passe-port , suivant la convention faite avec les Maistres de sa Barque , & il aborda à la Rochelle il y a quelques mois.

Je passe à un Article bien différent , afin que la diversité des Matieres opposées vous occupe plus agréablement en lisant mes Lettres. Vous trouvez

verez de quoy il s'agit dans la Lettre suivante. Elle est de Mr de Forges, Docteur en Médecine à Argentan en Normandie.

Ce 16. Janvier 1709.

**MONSIEUR,**

Un événement aussi rare & aussi surprenant qu'est celuy qui est arrivé depuis peu à Chateau-dans, & dont vous faites le rapport dans vostre Lettre du mois de Novembre dernier, auroit dû ce me semble exciter Messieurs

les Medecins du lieu à donner au Public t'explication d'un Phenomene qui n'est peut-être jamais arrivé, & dont la connoissance ne peut faire que plaisir aux Curieux qui lisent l'Ouvrage que vostre plume leur donne tous les mois ; mais comme je crois que ces Messieurs sont trop occupez, ils voudront bien qu'un Medecin assez éloigné du lieu où la chose est arrivée, se charge du soin de le faire. Je ne donne pas, Monsieur, mon explication comme une chose certaine, mais du moins comme une hypothese probable dont je prouveray la possibilité dans la suite.

Je suppose d'abord avec Mrs Hartzsoeker, Leuvenhoek & quelques autres Modernes, que la generation se fait par le moyen des vers qui sont contenus dans la semence de l'homme, & des petits œufs qui composent l'ovaire de la femme ; que quelqu'un de ces petits vers entre dans quelqu'un de ces œufs, & que rencontrant là une nourriture convenable, il y croît jusqu'au temps de sa perfection ; en sorte que l'homme fournit un fœtus parfait sous l'enveloppe d'un ver, & que la femme ne fournit que la nourriture nécessaire à l'accroissement de ce fœtus.

## 160 MARGUERITE

Il faut que la génération se fasse de cette manière, ou d'une des trois manières que l'on a soutenues jusqu'à présent; car il est facile de faire voir qu'elle ne se fait point des trois manières que l'on a soutenues jusqu'à nos jours, il faut donc conclure qu'elles se font par le moyen des vers. Les plus anciens Philosophes ont regardé l'homme comme un Laboureur, & la femme comme une terre que le Laboureur ensemence, & ainsi ils ont regardé l'homme comme le seul agent, & la femme comme le patient; mais outre l'amour propre qui régnait dans l'esprit de

ces Philosophes, qui faisoit qu'ils attribuoient à leur sexe seul l'honneur de la generation, on ne scaroit expliquer dans ce sentiment la ressemblance qu'il y a entre la mere & son enfant, ni l'usage qu'auroit l'ovaire de la femme.

La seconde opinion qui a eu plus de Sectateurs, & qui n'en manque pas encore aujourdhuy, estoit que la generation se faisoit par le melange des deux semences, & que par les loix du mouvement des parties, les plus subtiles demeurant au centre, les autres s'en eloignoient, & ainsi des premiers se formoient par l'arrange-

Février 1709.

O

## 162 MERCURE

ment des parties , le cerveau , le cœur , &c. & des dernières étoient composées les extrémités ; mais ce Système paroistra défectueux à ceux qui considereront la structure de l'ovaire de la femme , qui n'éstant qu'un assemblage de vessicules pleines d'une liqueur , toutes separées les unes des autres , ne peuvent estre un organe propre à filtrer la liqueur féminale ; c'est de quoy conviennent les plus célèbres Anatomistes de ce siècle , & ce que j'expliquerois plus au long si la bienfance & la brieveté d'une Lettre me permettoient de m'entreindre d'avantage : Les Deffenseurs

de la troisième opinion soutiennent que l'homme est contenu tout entier dans chacun des petits œufs qui composent l'ovaire de la femme, et que chacun de ces œufs, lorsqu'il est meur, reçoit la fermentation requise pour faire éclore ce qu'il contient par la vertu de l'esprit seminal de l'homme; mais outre que cette hypothèse donne à la femme presque tout l'honneur de la génération, ce qui est injuste, c'est qu'il est très difficile d'expliquer par son moyen la génération des monstres; or on ne doit admettre que celle qui explique facilement et sans embarras

O ij

sous les Phenomenes qui se presentent; ce qui n'arrivant point ni dans celle-ey, ni dans les deux premieres, on les dois par consequent rejeter toutes trois.

On se voit donc reduit par les difficultez qui se renconcrent dans ces hypotheses à admettre celle des vers, qui outre qu'elle est moins embarrasante, & qu'elle explique plus aisement les faits extraordinaires qui arrivent, est encore confirmée par l'experience que Mrs Hartzsoeker & Leavenhoek ont faite; ils ont vu avec un Microscope une infinité de petits vers qui nagent dans la se-

mence de tous les animaux qu'ils ont dissequez, & par consequent dans celle des hommes, sur tout de ceux qui sont morts par violence.

On lit dans la Dissertation de Mr Dionis sur la generation de l'homme, inserée dans son Anatome, pag. 334. une observation qui prouve nostre sentiment. Ceci supposé, je viens à l'explication dont il s'agit. Je dis d'abord que la Dame qui a accouché de ces sept enfans avoit les ovaires tellement disposez qu'il y avoit quatre œufs meurs, que dans trois de ces œufs il est entré six

petits vers , & que dans l'autre il n'en est entré qu'un , que ce-luy cy est entré seul ou parce qu'il estoit plus gros que les autres , ou parce que l'œuf estoit plus petit. Je dis que chacun de ces œufs étant trop petit pour donner une libre étendue aux deux vers qui y estoient entrez , il a falu qu'ils soient demeurez colez l'un à l'autre , & qu'étant tres-preslez dans cet œuf , ils ont pris la situation la plus commode , & qu'occupant moins de place dans celle où l'on les a trouvez , que s'ils eussent esté à costé

l'un de l'autre , ils y sont demeurez ; que la ceinture qui les lioit n'estoit autre chose que le cordon que les enfans apportent en sortant du sein de leurs meres , qui estoit plus long dans ceux cy que dans les enfans ordinaires ; que pour la diversité des sexes , c'estoit le seul hasard qui a produit cela . Je dis que l'espèce de mitre que l'on a trouvée sur la teste de ceuy qui estoit seul , & la forme de bâton qu'il tenoit en sa main , n'estoient autre chose que la membrane *Amnios* , ou même de celle que l'on nom-

me l'horion jointe à celle-là qui seroient restez attachez, l'une à la partie supérieure de la teste de ce fœtus , & l'autre à sa main ; & que le déchirement de ces membranes plus large sur la teste auroit représenté la forme d'une mitre , & plus étroit à la main auroit représenté la figure d'un bâton.

J'ay déjà en l'honneur de vous dire que je ne donne pas ce raisonnement comme certain , mais seulement comme une conjecture : si j'avois esté sur les lieux & si j'avois vu le fait , j'aurois peut-être remarqué quelque circonstance qui auroit

auroit servi à éclaircir les difficultez qui se rencontrent dans l'explication d'un Phenomene aussi obscur. Je suis, &c.

Mme N. Colombet, Prestre, Docteur en Droit Canon & & Curé de S. Estienne en Forez, l'une des plus grandes & des plus considérables Paroisses des Provinces voisines, y est mort après une longue maladie, pendant le cours de laquelle il a donné des preuves de sa soumission aux ordres de Dieu. Il estoit de la Ville de S. Amour en Franche Comté, & d'une ancienne famille, &

*Février 1709.* P

# 170 MERCURE

frere du Pere Colombet Augustin & Docteur de Sorbonne, & ci-devant Pricur du grand Convent de Paris. L'Ecclesiastique dont je vous apprends la mort avoit acquis une grande réputation dans le Ministère de la Predication, & il s'estoit rendu celebre dans ces Provinces-là par ses Sermons. Il estoit sur le point de donner, lors qu'il est mort, une nouvelle édition du Calendrier du Pere Fronto, & du Sacramentaire de S. Gregoire. Il y avoit peu de gens qui démêlassent mieux que luy les Legendes sacrées,

# EGYPT

& qui en connoissent mieux le  
fort & le foible.

Mme N. Comte de la Tour,  
President au Senat de Chamber-

ay, est mort à Tournon, qui  
est environ à cinq lieues de cette  
Ville. Ce Magistrat y est mort  
comme dans une espece d'exil,  
où M<sup>e</sup> le Duc de Savoie son  
Maistre l'avoit relegué à cause  
de la liberté qu'il avoit prise  
de retrousser à ce Prince le  
préjudice irreparable qu'il por-  
toit à ses intérêts & le tort  
qu'il faisoit à la gloire, de rom-  
pre l'engagement qu'il avoit  
 pris au commencement de la

P ij

172. MERCURE

guerre avec les deux Coupennes, & Mr le President de la Tour luy dit son sentiment sur la démarche qu'il estoit prest de faire, avec d'autant plus de liberté qu'il arrivoit alors de la Cour de France, où il venoit de faire une négociation pour luy ; & lorsque ce Prince luy eut dit le nouvel engagement qu'il avoit pris avec les Alliez, ce fidèle Ministre luy parla avec tant de vivacité qu'il fut relegué sur le champ ; & après avoir mené une vie languissante pendant quelques années, il vient enfin

de la terminer le cœur rongé de chagrin. Il avoit été Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre après que le Prince d'Orange fut monté sur le Trône de la grande Bretagne, & il luy avoit fait une harangue au nom du Duc son Maître qui fut trouvée si belle que l'on en fit plusieurs Impressions. Ce Comte avoit épousé depuis son exil Mlle Bertrand de la Perouse, fille du President de ce nom, & petite fille du premier President de la Perouse qui commandoit en Savoie. Elle est sœur de Mr l'Abb-

Pijj

bé de la Perouse qui étudie  
dans les Ecoles de Sorbonne,  
& qui est au Séminaire de Sa-  
Sulpice. Mr le Comte de la  
Tour en a eu des enfans. Il  
laisse aussi un frere Maître des  
Comptes à Chambéry, qui a  
une nombreuse famille.  
Dame N... Edelink, veuve  
de Mr Cany, Bourgeois de  
Lyon, y est morte âgée de  
cent ans moins quelques mois,  
entre les bras du Père Cany  
Jésuite, son fils & Procureur  
du grand Collège des Jésuites  
de la même Ville. Ce Religieux  
dirigeoit sa merc depuis plus

fieurs années , & il l'a exhortée à la mort . Cette Dame a été enterrée dans l'Eglise du grand Convent des Cordeliers , où il luy a fait de magnifiques funérailles . Elle estoit tante de M<sup>r</sup> Sabot Conseiller au Presidial de Lyon .  
Elle D<sup>e</sup>lle Noir , fille de M<sup>r</sup> Alexandre le Noir , President de la seconde Chambre de la Cour des Aides & de la feuë Dame N<sup>e</sup> Chairet , est morte à la fleur de son âge , & regrettée de tous ceux qui la connoissoient . Elle avoit été élevée dans le Convent de l'As-

## 176 MERCIANGE

somption auprès de M<sup>e</sup> Châtelier, sa tante, dont la belle voix fait depuis plusieurs années l'admiration de tout Paris & des Etrangers qui y abordent de toutes parts. Mlle le Noir estoit sœur de Mme le Noir Conseiller au Parlement de Metz, & nièce de M<sup>e</sup> le Noir, Conseiller à la Cour des Aides. La Vie Religieuse avoit un grand attrait pour cette Demoiselle, & elle n'a<sup>t</sup> voit suspendu l'exécution du dessein qu'elle avoit formé de s'y consacrer entièrement, que pour recevoir les derniers sou-

pirs de Me la Presidente le Noir sa mere, morte il y a 45 ans entre ses bras. Apres la mort de cette Dame Mr le President le Noir, son pere la retint aupres de lui comme l'unique consolation qui lui restoit apres avoir perdu une epouse qu'il aimoit tendrement. La maladie qui l'a ensuite conduite au Tombeau, l'a empêché de mettre la derniere main à une sainte œuvre qui faisoit l'objet de tous ses desirs. Ceux qui l'ont vué dans ces derniers moments témoignent que son unique regret

en quittant la vie , estoit de ne pas mourir dans l'habit de Religion. Une semblable disposition en devoit faire attendre une sainte mort . Aussi Mlle le Noir est elle morte dans les sentiments les plus saints. Mais le President le Noir est fort estimé dans sa Compagnie. Il a un talent singulier pour parler en public. Il a des liaisons particulières d'amitié avec le Père Cloche , General de l'Ordre de Saint Dominique , & avec ses neveux les Peres d'Artel , du même Ordre , Docteurs de Sorbonne. La famille de Miss

le Noir est ancienne dans la Robe. M<sup>e</sup> la Présidente de Maupou est de cette famille.

Dame Elisabeth de Bonsi, fille de François, Comte de Bonsi, résident pour le Roy à Mantoue, & de Christine, Comtesse de Riaria, est morte à Montpellier âgée de 82 ans. Elle est l'épouse de feu Mr le Cardinal de Bonsi, Archevêque de Narbonne, Président né des Etats de Languedoc, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, & veuve de Gaspar de la Croix, Marquis de Cafries, Chevalier des Ordres

180 MARGUERITE

du Roy , & son Lieutenant  
Général en Languedoc , fils  
de Jean de la Croix , Marquis  
de Castris , Baron de Gour-  
dieges , Gentilhomme ordinai-  
re de la Chambre du Roy , &  
Guidon de la Compagnie d'Or-  
donnance du Duc de Mont-  
morenci ; & de Louise de l'Hô-  
pital , fille de Jacques de l'Hô-  
pital , Comte de Choisi , Che-  
valier de l'Ordre du Saint Es-  
prit ; & de Madelaine de Cos-  
sé-Brißac. Elle laisse deux fils  
& une fille : l'aîné des fils est  
Joseph de la Croix , Marquis  
de Castris , Gouverneur de

La Ville & Citadelle de Montpellier, Lieutenant pour Sa Majesté en Languedoc, Colonel du Regiment de Castre, & Chevalier d'honneur de M<sup>e</sup> la Duchesse d'Orléans; dont je vous parlay amplement lorsqu'il épousa Mlle de Rochefoucault; & le second est Mr l'Abbé de Castris, Aumônier ordinaire de Madame la Duchesse de Bourgogne. Leur sœur est veuve de feu Mr le Marquis de Villeneuve, Baron des Etats de Languedoc, & Lieutenant de la Province, dont elle a des enfans. Feu Mr

## 182 MERCURE

Le Marquis de Castrès a voit  
un frere qui a laisse un fils na-  
turel ; c'est Mr l'Abbé de Saint  
Blancart , grand Théologien ,  
& recommandable par la droi-  
ture de son ame , & par sa  
profonde érudition.

Mr François de la Motte ,  
Ecuyer Sieur de Cairon mou-  
rut à Beziers , lieu de sa naiss-  
fance , le 23 Janvier , âgé de  
92. ans , après avoir long-  
temps commandé le Régiment  
de Languedoc , dans le temps  
que Mr le Maréchal de Schom-  
berg , Duc Daluy , estoit Gou-  
verneur de cette Province ; il

a eu trois fils dont l'aîné Guillaume de la Motte, mourut le même jour que son père, âgé de 62. ans, & il fut enseveli en même temps. Il avoit servi pendant plusieurs années en qualité de Capitaine au Régiment Royal d'Infanterie ; il s'étoit signalé en plusieurs occasions perilleuses, & particulièrement au siège de Dole l'an 1674. où il reçut plusieurs blessures, & surtout une à la tête, pour laquelle il fut trepané. Sa blessure s'étoit ouverte depuis peu, & luy a causé une longue maladie.

# 184 MERCURE

die dont il est mort. Jean de la Motte , second fils de François de la Motte est mort aussi de ses blessures à Trin , ayant été blessé à Valence en Italie , après avoir servi long temps en qualité de Capitaine au même Régiment Royal. Jacques de la Motte du Ciron son troisième fils , sert depuis 38 ans dans les Troupes , & il est présentement Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à cheval. Il est Mestre de Camp de Cavalerie , & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis.

En vous parlant le moins

\* \* \* \* \*

185

passé d'un Article de mort ,  
j'ay mis seulement Dame Mar-  
guerite le Maire , veuve de Mes-  
sire françois Chevalier , Seigneur  
de Guillerville , & j'ay oublié  
d'ajouter après le mot *François* ,  
les mots *de Fontenu*.

Il vient de tomber entre  
mes mains une tres-belle Pièce  
Latine que je ne vous envoie  
point , parce que je ne mets  
point de Pièces Latines dans  
mes Lettres , comme vous sça-  
vez ; mais seulement des Cita-  
tions Latines , & des Devises .  
La Pièce dont je vous parle ,  
& dont la Latinité est tres bel-  
*Fevrier 1702.* Q

## 186 MERCURE

le, cest une réponse que Mr Gauché, Docteur de Sorbonne, & Chefcier des Quinze Vingt, fit à Mr Goé, aussi Docteur de Sorbonne, & Vicaire de Saint Roch, lorsqu'il luy remit à la teste de son Clergé, le Corps de Me de Fond tenu pour estre enterré dans son Eglise.

On pourroit ajouter beaucoup de choses à l'éloge qu'en fit Mr le Chefcier des Quinze Vingt, puisque cette Dame estoit aimée & estimée de tous ceux qui la connoissoient. Elle avoit un grand nombre d'amis

**CONTINUITÉ** 187  
choisis & distinguez ; & l'on peut dire que sa maison estoit un rendez-vous où plusieurs personnes d'esprit se trouvoient , & où la politesse rengnoit ; ce qui fait qu'elle a été fort regrettée d'un grand nombre d'honnêtes gens.

En vous envoyant le mois passé la Liste des nouveaux Brigadiers nommés par Sa Majesté, je ne vous parlay que d'une partie de ces nouveaux Officiers Generaux , parce que j'en avais reçus la Liste que dans le temps que j'allois vous envoyer ma Lettre ; ce qui me

Qij

# 188 MERCORE

donne occasion de vous parler aujourd'huy de Mr le Comte de Tournemine , & de vous dire qu'il est Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la Reine. Ce Comte a fait ses premieres Campagnes sous Mr le Maréchal de Luxembourg , qui a souvent dit qu'il luy trouvoit de grands talens pour la guerre. Il est généralement estimé , & regardé comme un esprit supérieur , un bon Officier , & un parfaitement honneste homme. Il reçût des marques glorieuses de sa valeur & de sa fermeté au Combat

d'Oudenarde. Il aime les Sciences , & il se trouve peu de Cavaliers qui ayent autant de discernement , & qui ayent autant lû que luy ; mais ce qui le distingue le plus , est un attachement constant & sans aucune affectation , aux devoirs de la Religion.

Comme il me reste encore beaucoup de choses à vous apprendre , & que ma Lettre est déjà fort avancée , je vous parleray scullement de l'origine de la maison de Tournemine qui est des plus anciennes & des plus illustres de Bretagne .

## 198 MERCURE

Elle a eu pour Tige dans le troisième siècle , selon la Tradition de cette Provence , & selon celle de cette famille , un Prince de la Maison d'Anjou , fils de Geofroy Plantagenet , Comte d'Anjou , & frere d'Henry II. Roy d'Angleterre . Voicy sur quels faits est appuyée cette Tradition universellement reçue par tous les Historiens de Bretagne .

Conan III. dit *le Gras* , Duc de Bretagne ayant été chassé de ses Etats en 1155. par Eudes , Vicomte de Porhoët son Beau-pere , implora le secours

d'Henry R<sup>oy</sup> d'Angleterre ,  
son proche parent. Ce Prince  
touché du malheur de Conan,  
passa l'année suivante en Nor-  
mandie , & delà fit marcher en  
Bretagne une Armée comman-  
dée par un de ses frères , âgé  
pour lors de vingt ans , & ap-  
pellé le Comte Guillaume , coin-  
me on le justifie par un an-  
cien Titre du Cartulaire de  
l'Abbaye de Saint Aubin des  
Bois , & non pas Edoüard ,  
comme l'ont cru quelques Au-  
teurs. Le surnom de ce jeune  
Prince estoit Tournemine , &  
paroist estre un de ces sobri-

ques que l'on donne pour  
lors assez communement aux  
Souverains. A peine fut-il en-  
tré en Bretagne, que les affai-  
res de Conan prirent une aut-  
re face. Le Vicomte de Ror-  
thoët fut défait, & le Dug  
ayant été rétabli, après la pris-  
se de Rennes, fut épousé par  
reconnaissance, à son libera-  
teur, Constance sa femme, qui  
pour lors estoit apparemment  
veuve d'Alain 3. Vicomte de  
Rohan, & dont le Tombeau  
se voit encore en l'Abbaye de  
Saint Aubin des Bois.

Guillaume Tournemire

Digitized by Google

çut en don du Duc de Bretagne, les Terres de Botloy, de Leshadre, de Carmelin, &c. De son mariage avec la Princesse Constance de Bretagne, il laissa un fils appelé *Groftoy*, ainsi que son Aycul Comte d'Anjou.

Vous deyez juger par-là de la grandeur & de l'ancienneté de cette Maison, qui sont deux choses incontestables, & vous devez bien vous imaginer que si je vous parlois de tous ceux qui en sont descendus depuis 500. ans, j'aurois presque de quoy remplir un volume, &

*Fevrier 1709.* R

qu'il n'y a presque point de grandes charges & de grandes dignitez qui ne soient entrées dans cette Maison pendant un aussi long espace de temps. Plusieurs Auteurs en font foy ; lçavoit Argentré dans son Histoire de Bretagne ; du Pas, dans son Histoire Généalogique de la même Province ; le President de Thou, d'Avila ; Mezeray, & Vaillier, dans la dernière Edition du Dictionnaire de Motteray.

Je devois vous parler dès le mois passé de l'Entrée de Monsieur Antonio Mocen-

go, Ambassadeur de Venise,  
& de la premiere Audience pu-  
blique qu'il a eue du Roy, &  
de toutes la Maison Royale;  
Mais je crois vous avoir déjà  
marqué que la rigueur du froid  
& mes incommoditez, ont  
beaucoup derangé l'ordre des  
Articles de mes Lettres. Je dois  
vous dire aprés cela que depuis  
pres de 33. années que je vous  
les adresse tous les mois, je  
vous ay déjà envoyé plus de  
50. Relations dans lesquelles  
je n'ay rien oublié du Cere-  
monial; & comme c'est tou-  
jours la même chose, & que

R ij

toutes les nouvelles publiques  
que vous venez de voir , & qui  
ont parlé de l'Entrée de cet  
Ambassadeur , ont toutes don-  
né de nouveau un détail exact  
de ce Ceremonial , je ne vous  
fatigueray point par une repe-  
tition ennuyeuse , de tout ce  
qu'elles ont dit , & de tout  
ce qu'elles repetent depuis plu-  
sieurs siecles en pareille occa-  
sion ; mais je vais vous faire  
part de tout ce qu'elles n'ont  
pas dit , & que j'ay pris soin de  
ramasser soigneusement , dont  
je ne vous parleray pourtant  
qu'après vous avoir dit des

chooses essentielles qui ne doivent pas estre oubliées; Scavoir que ce nouvel Ambassadeur a esté reçû avec tous les honneurs Royaux , qui sont d'estre accompagné d'un Maréchal de France à son Entrée , & d'un Prince à son Audience ; d'estre reçû les Tambours appellans ; les Cent-Suisses en habit de Ceremonie , en haye sur le degré , la halebarde à la main , & d'estre complimenteré à l'entrée de la Salle des Gardes par le Capitaine des Gardes du Corps de Quartier , & ces mêmes Gardes en haye

R iiij

dans la même Salle.

Cet Ambassadeur avoit 42  
Carrosses tous magnifiques q  
don. l'un estoit à huit chevaux  
& les 3 autres à 6. chevaux  
chacun. Le dedans du Carrosse  
du Corps étoit de velours bro-  
dé d'or en maniere de Mosaï-  
que ; de sorte que l'on avoit de  
la peine à en remarquer l'étoffe.  
Les Rideaux estoient d'une é-  
toffe brillante, où l'on n'étoit  
pas épargné. Le dehors de ce  
Carrosse étoit d'une magnifi-  
cence à laquelle on ne peut  
rien ajouter, & tous les orne-  
mens estoient d'une très belle

# BORDURE

sculpture, & si bien mêlé à la  
semble que l'art n'a pas s'y faire.  
pas moins admirer que le tra-  
vail. Ils estoient tous brillans  
de dorures: Il y avoit une es-  
pace de Quadre qui commen-  
çoit au dessous de l'Imperial,  
& qui remplissoit toute la face  
du derrière de ce Caroule,  
dans lequel on avoit repre-  
sé le Triomphe de Neptune.  
Outre les Gentilhommes de  
Monsieur l'Ambassadeur qui  
l'accompagnoient, il y en a-  
voit aussi plusieurs de la Na-  
tion.

Il avoit 32. hommes de Li-

R. iiiij.

## 200 MERCIER

vrees, dont les habits estoient d'un très-beau drap bleu. Ces habits estoient couverts d'un grand galon de soie à fleurs, dont les deux costez estoient bordez d'un galon d'or. Les vestes de ces mêmes habits étoient du même drap, avec cette difference qu'elles étoient garnies de Brandebourg d'or. Leurs chapeaux estoient bordez d'or avec des plumes couvrant leur de feu.

Les habits des Pages étoient de velours bleu, & chamarrez de galons d'or. Les vestes & les paremens de ces mêmes ha-

# EGANDARREY

ses estoient d'une étofe d'or,  
& leurs neuds d'épaule étoient  
de rubans d'or ; il pendoit  
aussi des glands d'or.  
Leurs plumets estoient couleur  
de citron.

M. l'Ambassadeur partit  
devant le Roy avec l'habit de  
Senateur. Il estoit en pour-  
point & en haut de chause. Il  
avoit un rabat de point de  
Venise, & une robe traînante  
de damas noir , avec de gran-  
des manches qui pendoient par  
derrière. Cette robe estoit gat-  
tie de dentelle noire.

Le Compliment que cest

Ambassadeur fit à Sa Majesté roula sur ce que la République de Venise observeroit tou-  
jours inviolablement les an-  
tientz Traitez d'Alliance , &  
sur l'honneur que la Républi-  
que luy avoit fait en le nom-  
mant pour Ambassadeur au-  
prés d'un si grand Monar-  
qué. Le Rôy luy répondit que  
la République devoit estre as-  
surée qu'il observeroit tou-  
jours religieusement tous les  
Traitez qu'il avoit fait avec  
elle; qu'il estoit bien aise de le  
voir , & qu'il avoit beaucoup  
de considération pour luy , &

pour sa maison qui luy estoit connue.

Il est de la maison Moce-nigo de Saint Samuel , qui est des plus illustres & des plus anciennes de la Republique , à laquelle elle a donné plusieurs Doges , & plusieurs Generaux d'Armées . L'un des freres de cet Ambassadeur est presentement dans la Morée , où il commande en qualité de General de Mer . Quant à la personne de Monsieur l'Ambassadeur , tout le bien que l'on en dit va au delà de l'imagination ; de maniere qu'il

## 204 MERCURE

me seroit impossible de vous en pouvoir rapporter tout ce qui d'on en publie d'avantage. A peine fut-il arrivé en France que ses manières gracieuses & obligeantes luy attirerent les cœurs de tous ceux qui le virent, & peu de temps après son mérite ayant été connu, il acheva de gagné les cœurs, & de confirmer ce que son abord & ses belles manières avoient commencé. Ce n'est point moy qui parle, & cet éloge n'est fondé que sur une vérité généralement reçue, puisque non seulement

tous les François qui le connoissent depuis son arrivée en France; mais aussi tous les Ministres Etrangers qui sont en cette Cour, ne cessent pas de lui donner tous les jours de nouvelles louanges; c'est un fait que je scay d'une maniere à n'en point douter.

Vous scavez la mort de Mr Molé de Champlastreux, Président à Mortier. Son zèle & sa fidélité pour le service du Roy sont si connus qu'on ne peut rien exagerer là dessus. Il estoit petit fils de Mathieu Molé qui avoit exercé pendant 17.

206 MERCURE  
ans les Charges de Conseiller  
au Parlement, de President aux  
Enquêtes, & de Procureur  
General ; qui fut onze ans pre-  
mier President, & ensuite Garde  
des Sceaux, & pour qui le  
Peuple fit faire des prières pu-  
bliques après sa mort, ce qui  
n'avoit point encore eu d'ex-  
emple. Ce grand Magistrat  
qui avoit possédé les plus hau-  
tes Dignitez sans s'enrichir,  
voulut travailler pour ses en-  
fants, & voyant que la Charge  
de Premier President n'estoit  
pas hereditaire, il s'en défit  
avec l'agrément du Roy pour

laisser une Charge de President à mortier dans sa famille. Il eut celle de Messire Nicolas Bellieyre, qui fut Premier President après luy, & il la donna à Mr de Champlastreux, son fils, pere de celuy dont je vous apprends la mort, qui en obtint quelques années après une survivance pour son fils. Lorsqu'il fut reçû en consequence de cette survivance, il assura S.M. qu'il la serviroit avec le même zèle & la même fidélité qu'avoient fait ses Predecesseurs. Le Roy luy répondit qu'il ne feroit que ce qu'a-

voient fait son pere, son grand  
pere, & son Bisayeul. On con-  
noist par là que Sa Majeste se  
souvient toujours de ceux qui  
se sont acquittez de leur de-  
voir, ce qui doit exciter à le  
faire, le fils du defunt Presi-  
dent qui vient d'entrez en  
sa place.

Dame Louise de Prie, Gou-  
vernante de Monseigneur le  
Dauphin & des autres Enfants  
de France, & Surintendante  
de leurs maisons, veuve des  
Philippe de la Mothe Haudan-  
cour, Duc Maréchal de Frasne  
& Vice Roy de Catalogne,

est morte âgée de 85. ans.

La Maison de Prie estoit connue long-temps avant l'an 1303. puisqu'en ce temps-là Jean 2. Seigneur de Prie , de Buzançois , &c. assista le Roy Philippe le Bel dans la gueare qu'il eut contre les Flamans. Je ne vous parleray point des Descendans de cette Maison depuis plus de 400. ans , ni des Charges qui l'ont illustrée depuis ce temps-là , quisqu'il en est parlé dans plusieurs Volumes où les Genealogies des meilleures Maisons de France sont établies. Ainsi je viens

Février 1709. S

210 MERCURE  
au pere de l'illustre defunte qui  
fait le sujet de cet Article. C'é-  
toit N.<sup>e</sup> de Prie Marquis de  
Toucy, qui de son mariage  
avec Françoise de Saint Gelais  
Lansac, dite de Lusignan a lais-  
sé deux filles ; scavoit Charlot-  
te de Prie , mariée à Noël de  
Bullion , Seigneur de Bonelles ,  
Marquis de Galardon , &c. &  
fils de Mr de Bullion , Surin-  
tendant des Finances , & Gar-  
de des Sceaux des Ordres du  
Roy , & Loüise de Prie qui  
est celle dont je vous apprens  
la mort , & qui avoit épousé  
Philippe de la Motte Hou-

## GALANT 21

dancourt, Duc de Cardone,  
Maréchal de France, & Vice-  
Roy de Catalogne. Il a eu 5.  
enfans de ce mariage ; scavoir  
un garçon & une fille morts  
en bas âge, & trois filles ;  
Françoise Angelique mariée à  
Loüis Marie d'Aumont de Ro-  
chebaron, Duc d'Aumont,  
Pair de France, premier Gen-  
tilhomme de la Chambre du  
Røy ; Charlote Eleonore Ma-  
deleine, mariée à Loüis Char-  
les de Levy, Duc de Vanta-  
dour, Pair de France, & Ma-  
rie Isabelle Gabrielle Demoiselle  
de Toucy, mariée à N..

S ij

Duc de la Ferté, fils aîné du Maréchal de ce nom.

Parmi les grandes qualitez qu'on remarquoit en M<sup>me</sup> la Maréchale de la Mothe, & qui l'avoient fait choisir pour remplir le plus grand Emploÿ qui puisse estre donné à une Dame du premier rang, & qui marque une grande confiance, elle estoit distinguée par un grand amour qu'elle avoit pour le Roy, & elle en a donné des marques éclatantes en fonda<sup>nt</sup> dans l'Eglise des Feuillans de la rue Saint Honoré, un Salut tous les Jeudis de Ban-

née ; accompagné de prières pour Sa Majesté , & pendant lequel le Saint Sacrement est exposé. Elle a été inhumée dans la même Eglise où elle a une Chapelle , & où son Corps fut transporté de Versailles à près sa mort , avec toute la pompe due aux personnes de sa naissance , & au grand Employ dont le Roy l'avoit honorée . Son Corps y fut reçû par tous les Religieux de ce Convent , & présenté par Mr le Curé de Versailles qui fit à cette occasion un très beau discours . On en peut juger par

ceux qu'il a déjà faits en pareils cas , & qui ont été généralement applaudis. Don de Lautoy , Prieur des Feuillants Juy répondit en ces termes.

### MONSIEUR

*Nous connotssions déjà le prix du dépôt que vous nous remettez entre les mains , & nous le regardons comme les dernières marques de l'affection que feuë Me la Maréchale de la Motte a bien voulu avoir pendant sa vie pour cette Communauté.*

*Nous avons de commun avec*

toute la France l'estime & la profonde vénération que l'on doit à son illustre naissance, au premier & au plus important de tous les Emplois qui peuvent estre conferez aux personnes de son sexe, dont elle s'est acquitée avec autant de dignité que de succès, & enfin aux vertus chrétiennes qu'elle a pratiquées pendant plus d'un demi siecle aux yeux & à la venë de toute la Cour, sans que la Critique la plus severè y ait pu donner la moindre atteinte. Vertus qui ont été couronnées d'une glorieuse vieillesse, & d'une plus glorieuse mort.

Mais ce qui nous est singulier est la protection particulière dont elle nous a toujours honoré. Elle la devoit en quelque sorte cette protection aux enfans d'un Pere de la maison duquel elle ma assuré plusieurs fois qu'elte faisoit gloire de descendre. \*

Maison au reste des plus anciennes de la Duché de Bourgogne, illustre selon le monde, mais encore plus illustre dans l'Eglise par tant de grands Saints qu'elle luy a donnez.

Toutes ces raisons nous obligent

\* Celle de Saint Bernard.

gent

# DE MOLANT 247

gent à recevoir avec respect ce  
précieux dépôt ; & à rendre à  
cette illustre défunte tous les de-  
voirs qui conviennent à nostre  
Etat & à nostre Profession ;  
Elle les a exigez de nous par  
préférence ; & nous les luy ren-  
drions avec toute la gratitude &  
la reconnoissance possible.

Cependant je ne puis m'en  
taire, & il faut que j'en fasse  
ici l'avoue. Quoy de plus triste  
pour moy, qui ay eu l'honneur  
depuis ma plus tendre jeunesse,  
d'estre attaché à sa personne, de  
me voir aujourd'huy remplir une  
place qui demande que j'inter-  
Février 1709. T

## 218 MERCURE

rompe pour un temps, & que  
J'arrete le cours d'une aussi vive  
& aussi juste douleur pour faire  
les Obseques de cette illustre def-  
funte, après vous avoir porté la  
parole au nom de toute cette Com-  
munauté qui va commencer à of-  
frir à Dieu ses vœux pour le re-  
pos éternel de celle que nous re-  
grettions, & qui ne peut estre as-  
sez regrettée.

Je dois ajouter ici que Me-  
la Matéchale de la Motte a-  
voit un si grand attachement  
pour les Princes qu'elle a eu  
l'honneur d'élever, que l'on  
eut dit que la nature agissoit

plus en elle que le devoir ; ce qui parut encore le jour de son décès , puisque n'ayant eu le temps que de prononcer quelques paroles avant sa mort , elle ordonna que l'on dit à M<sup>e</sup> la Duchesse de Vantadour sa fille , qui depuis quelque temps avoit l'honneur de partager ses soins auprès de Mes- seigneurs les Princes , à cause du grand âge de cette Maréchale , d'avoir bien soin de Monseigneur le Duc de Bretagne , & qu'elle le luy recommandoit. Cette Duchesse qui remplit à présent la place de M<sup>e</sup> la Maré-

T ij

chale sa mere , est d'une vertu généralement connuë , & d'une pieté exemplaire , & l'affiduité qu'elle a euë auprés de Monseigneur le Duc de Bretagne , & son attention pour tout ce qui le regardoit , vont au delà de l'imagination , au sentiment de toute la Cour qui assure qu'on ne luy peut donner trop de louanges .

Quoy que depuis quelque temps j'abrege dans mes Lettres autant qu'il m'est possible les Genealogies connuës , j'ay crû qu'il y avoit des choses dans celle de Pons qui n'a-

voient pas encorc esté rendues publiques. C'est pourquoy vous les trouverez dans l'Article suivant.

Dame Bonne de Pons femme de Mr le Marquis d'Heudicour , grand Louvetier de France , deceeda à Versailles le 24. Janvier âgée de 65. ans , considérée & regrettée de toute la Cour. Elle estoit fœur cadette de Me la Comtesse de Miossens d'Albret , veuve de François Amanieu d'Albret , Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roy , & Gouverneur de Guyenne. Ces

T iij

## 222 MERCURE

deux Dames finissent la branche aînée de cette illustre & très ancienne maison de Pons originaire de Saintonge. Leur grand père Charles de Pons estoit puîné d'Antoine Sire de Pons, qui a été le dernier du nom qui en ait possédé la terre, qui est aussi belle qu'étendue. Antoine Sire de Pons n'a voit eu que des filles ; façavoir deux nom... les Antoinettes dont la puînée estoit Me la Marquise de Guercheville, Dame d'honneur de Marie de Medicis, d'où sont descendus Mrs les Ducs de la Rochefoucault.

La troisième appellée Anne, Comtesse de Marenne, s'allia avec les Martels de Bacqueville de Normandie, qui n'a laissé de sa postérité que M<sup>e</sup> la Comtesse de Soissons, fille de Charlotte Martel qui en est la seule héritière. L'aînée de ces trois sœurs qui s'appelloit Antoinette, épousa Henry d'Albret, premier du nom, Comte de Miossens, ce qui fit tomber cette Sirie à M<sup>e</sup> d'Albret, de qui le nom est fini en la personne de M<sup>e</sup> Marie d'Albret première femme de Charles de Lorraine Comte de Mar-

T iiiij

## 324 MÉMOCHE

fan, laquelle estoit nièce de  
Me la Comtesse de Miossens.  
On ne pretend pas faire icy  
une Généalogie de la maison  
de Pons ; mais seulement don-  
ner quelques idées de ses allian-  
ces & de son ancienneté, tiré  
rée de la preuve d'Antoine Sire  
de Pons qui fut fait Chevalier  
de l'Ordre du Saint Esprit à la  
premiere Promotion sous Hen-  
ry III. Cette preuve a esté faite  
en 989. par Aymard Sire de  
Pons, qui devint l'aîné par la  
mort de son frere, lequel épou-  
sa la fille de Sancius Duc de  
Gascoigne. La Comtesse de

Saintonge, Agnés de Pons,  
veuve de Godefroy, surnom-  
mée *Martel* Comte d'Anjou,  
fit son testament le 6. Octo-  
bre 1040. & institua son hé-  
ritier universel, son neveu  
Baudouïn Sire de Pons, lequel  
épousa Beltide d'Arragon. Cet-  
te maison s'est alliée à celle de  
Bourgogne & à celle de Tou-  
louse, Bertran Sire de Pons  
ayant épousé Elisabeth fille du  
Comte de Saint Gilles, qui fut  
le premier qui fit l'acquisition  
du Comté de Toulouse.

L'on pourroit citer les al-  
liances de Lusignan de Lan-

clastres, d'Albret, & des Comtes de Rerigord & beaucoup d'autres. Ceux de cette maison ont aussi été Vicomtes de Turenne, & en dernier lieu ayant marié une de leurs filles nommée *Antoinette* avec Antoine de la Tour d'Auvergne ; ils luy donnerent pour dotte la Comté de Carlac démembrée de la Vicomté de Turenne. Ils ont eu deux femmes de la maison de Foix lors qu'ils estoient Rois de Navarre : s'ils n'ont pas possédé des Charges du Royaume, Regnault Sire de Pons, qui avoit

épousé la fille de Georges de la Trimouille fut néanmoins qualifié par Lettres Patentés du Roy & titres particuliers, *Pere, Protecteur et Conservateur de l'une et de l'autre Guyenne*; ce qui ne se donnoit pas à la simple Noblesse, & ce titre passa à ses enfans: c'est ce même Seigneur qui donna champ libre & franc à outrance à sept Chevaliers François contre sept Anglois dans la Ville de Pons. Ils ont eu l'honneur d'estre dépositaires des Tréves faites entre nos Rois & ceux d'Angleterre: ils ont ser-

## 228 MERCURE

vi plusieurs fois à leurs propres  
cousts & dépens avec 600.  
lances & même avec mille.  
Pour estre instruits de cette  
vérité, on peut lire Froissart,  
& plusieurs autres Auteurs. La  
branche des aînez étant donc  
finie, il est question présente-  
ment de scâvoir ce qu'il reste  
de cette maison de Pons origi-  
naire de Saintonge, & c'est  
ce que je vais éclaircir. Les mai-  
sons des Marquis de la Caze,  
connus sous ce nom par les Ge-  
nealogistes de France, doit être  
regardée comme la seule & uni-  
que qui en doive porter le nom.

& les armes separée de l'arbre ,  
à l'alliance de Coitivy.

François , Sire de Pons ,  
qui avoit épousé Marguerite  
de Coitivy , sœur de Charles  
Seigneur de Taillebourg , qui  
avoit épousé Jeanne d'Orleans ,  
tante de François I. estoit fille  
d'Olivier de Coitivy & de Ma-  
rie de Valois , fille avouée de  
Charles V I I . qui luy donna  
le nom de Valois par Lettres  
Patentes , avec permission d'en  
porter les armes ; elle eut  
dudit François Sire de Pons ,  
deux garçons ; scavoit , Fran-  
çois & Jacques ; le premier

## 250 MERCURE

continua la branche des aînez, dont je ne parleray plus, & le Cadet fut Baron de Mirambeau. Il épousa trois femmes toutes trois de qualité ainsi qu'il se voit dans Mrs de Sainte-Marthe. Ce Jacques eut aussi trois garçons dont l'aîné & le cadet n'ont eu que des filles, qui sont connues dans l'Histoire sous le nom de Mirambeau.

Pontus de Pons le puîné, fut le chef de la branche des Marquis de la Caze par l'alliance qu'il fit avec Françoise du Mont-de-Marsan, Marquise

de la Caze. Il en sortit un fils nommé Jacques, qui s'allia avec Judith de Montbrèn, nom qui n'est pas moins connu dans l'Histoire, que la Maifon. Ils eurent pour enfans Jean Jacques de Pons, Marquis de la Caze, & plusieurs filles dont je ne rapporteray point les alliances, crainte d'estre trop long.

Jean Jacques de Pons eut pour femme Gabrielle de Parthenay, dont la maison n'est pas moins illustre que les autres.

Isaac Regnault, Marquis de

La Caze; Pons de Pons , Comte de Rocquefort ; & Regnault Marquis de Thors , qui épousa Judith de la Rochefoucauld , de la branche de Montandre . Il en est sorti plusieurs enfants qui sont presque tous morts au service du Roy , excepté Mr le Marquis de Thors d'à présent ci-devant Colonel de Flandres , qui a quitté le service avec la permission de Sa Majesté , & qui a épousé la veuve de Mr le Comte de Lonzac de la Frette . Mr le Chevalier de Pons le dernier de tous , qui avoit un Regiment qui portoit son

nom, a été obligé de quitter le service, avec la même permission, & de se retirer chez luy, où Sa Majesté luy fait l'honneur de luy donner une pension. Ils ont une sœur en Hollande avec sa mere. Pons de Pons Comte de Roquefort, puifné de Jean Jacques, époufa une Dlle de condition de Province, nommée Henriette Vigiere de Malsacq. De ce mariage sont sortis deux enfans ; sçavoir, Mlle de Pons, morte à Paris depuis peu, & Pons de Pons, qui dans la suite a pris le Chaffre de Comte de Pons,

*Février 1709.* V

## 284 MERCURE

lequel a épousé la veuve de Guy Chabot, Comte de Jarzac, Charlotte-Arimande de Rohan, sœur du Prince de Guemené, duquel il est sorti un seul garçon, nommé Charles-Armand, Comte de Pons. Isaac Regnault, l'aîné de Jean-Jacques de Pons, Marquis de la Caze, épousa la veuve du Marquis de Courtalier. Ils eurent trois garçons; Regnault Isaac Marquis de Pons; Mr le Marquis de la Caze; & Mr le Comte d'Aulnay: les deux derniers sont morts sans enfans. Regnault Isaac Marquis de

MORALITE 223

Pons, & eeu de Constance Foucault, Saint Germain Beaupré, fille du Maréchal de ce nom, doux enfans ; scavoir, Sophie de Pons, mariée à Mr le Marquis de Blésac, fils du feu Viceroy des Isles, &c de N... de la Rochefoucault. Regnault Constans qui est le fils que possède Mr le Marquis de Pons après la perte de plusieurs autres enfans, est le jeune Seigneur nommé Marquis de Pons. Il est le chef du nom & des armes de la maison de Pons originaire de Saintonge. Charles Armand Comte de Pons,

V ij

& ce Marquis sont enfans des deux cousins germains. Mr le Marquis de Thots n'ayant point d'enfans de sa femme, & selon les apparences Mr le Chevalier de Pons ne devant pas se marier, je dois vous faire remarquer que selon les Mémoires qui m'ont esté donnéz, cette maison n'en reconnoist plus d'autres.

Je viens à ce qui regarde Mr le Marquis d'Heudicour, dont le nom est Sublet. Il a servi pendant plusieurs années à la teste d'un Régiment de son nom, ensuite de quoy il

a eu la Charge de grand Lou-  
el Vétérin de France. Feu son pere  
qui portoit ainsi que kay le nom  
de Michel, est mort Lieute-  
nant General des Armées de  
Sa Majesté, & Gouverneur de  
Landrecies. Il avoit épousé De-  
siffe de Bourlon. Il en a eu plu-  
sieurs enfans, dont quelques-  
uns sont morts au service du

Roy, & du nombre desquels  
obst Mr le Chevalier d'Heudr-  
ic eut mort depuis peu d'an-  
nées; Pensionnaire du Roy, &  
promier Gentilhomme de l'é-  
quipage de Monseigneur dans  
la Louveterie, qui avoit eu une

Compagnie dans le Régiment de Picardie, & son cadet nommé le Comte d'Heudicourt, après avoir servi long-temps à la teste d'un Régiment, s'estoit établi en Lorraine, ayant épousé la fille de Mr le Marquis de Lenoncourt de l'ancienne & illustre maison de Nancy, d'où sont sortis deux enfans, dont l'aîné a un Régiment qui porte le nom de Lenoncourt, & son cadet qui sert avec luy. Mr le Marquis d'Heudicourt, grand Louvetier, a eu de Bonne de Pons plusieurs enfans ; il luy en est

resté trois; & cavoit une fille & deux garçons. La fille appellée Louise, avoit épousé Mr le Marquis de Montgen, Lieutenant General des Armées du Roy, & Directeur de la Cavalerie. Elle mourut il y a 25. mois Dame du Palais de Madame la Duchesse de Bourgogne, & elle a laissé un fils âgé de 18. ans qui est Colonel de Cavalerie depuis trois ans, & deux filles ses cadettes. Pons Auguste Sabler, que l'on nomme aussi Marquis d'Heudicourt, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des Ar-

## 240 MÉMORIE

ées de Sa Majesté, est le second, & à qui le Roy vient de donner la pension de 1000. £<sup>s</sup> cùs qu'avoit feuë Me la Marquise d'Heudicour. Le troisième est Mr l'Abbé d'Heudicourt, Prêtre & Docteur de Sorbonne, & grand Vicaire de Mr l'Archevêque de Rouen. Cette Branche d'Heudicourt s'est séparée de celle de Mr du Noyet, Secrétaire d'Etat il y a déjà du temps, & qui subsiste encore.

Mr Gabriel du Chastelot de Fresnieres, mourut à Mantes le 28. Decembre dernier, à l'âge

âgé de 64 ans. Il estoit grand Prieur d'Aquitaine, & il possedoit la Commanderie de S. Etienne dans la Province de Normandie, près de la Ville d'Evreux, la plus considérable de toutes celles qui dépendent du grand Prieuré de France. Il l'avoit acceptée en quittant la Commanderie de Coulongchiers en Brie, qui est présentement possédée par Mr le Chevalier de Breteüil. Le défunt a été regretté universellement, & particulièrement des Chevaliers qui se sont trouvez à Malthe, lors & dans le

*Fevrier 1709.* X

temps qu'il a été grand Hospitalier, par sa maniere & par la dépense qu'il a faite en tenant l'Auberge ; il reçut en ce temps-là une partie des 25000. livres que le Prince d'Orange envoya à Paris, parce qu'il avoit jouii d'une Commanderie qu'il avoit en Flandre, sur le Memoire qui luy fut présenté par Mr l'Ambassadeur de France, après la première guerre que nous eumes avec l'Angleterre, à l'occasion de l'invasion que ce Prince y avoit faite ; ce qui luy fit dire en voyant le Memoire qui luy avoit été

présenté , & en ordonnant la  
restitution de la somme de  
25000. livres , que l'on ne com-  
ptoit point avec un Roy . Si Mr  
du Chastelet avoit vécu aussi  
long-temps que Gabriel du  
Chastelet de Moyencourt son  
grand oncle , il auroit pu être  
comme luy grand Hospitalier ,  
grand Trésorier , Bailly de la  
Morée , & passer dans toutes  
les dignitez de l'Ordre . Il est  
mort à Malthe après avoir  
commandé les Galeres de la  
Religion , dont la dépouille a  
été considérable par le gain  
que Laurent du Chastelet de

X ij

## 244 MERCURE

Fresnieres son frere en a tou-  
ché , parce qu'il luy a esté per-  
mis d'en disposer. Il y a eu  
plusieurs Chevaliers de Mal-  
the de cette maison ; le der-  
nier est mort avant d'avoir été  
Commandeur ; scavoit Jean  
du Chastelet de Moyencourt ,  
dont la mere estoit Catherine  
de Preteval , sœur de Mr le  
Marquis de Pannleuse , cousin  
germain de Mr le Comte de  
Clere , premier Gentilhomme  
de la Chambre de feuë S.A.R.  
Monsieur le Duc d'Orleans.  
Le deftunt s'est souvenu de ses  
neveux , enfans de Mr du Châ-

telet de Fresnieres, Conseiller au grand Conseil, ayant fait voir qu'il consideroit son nom & sa famille. Elle est originaire de Flandre; la Terre principale est située près la Ville d'Aire, dont la famille s'est établie dans la Province de Picardie depuis près de deux siecles, par le mariage d'une heritiere qui y possedoit plusieurs terres, dont il s'est formé deux branches; scavoir du Chastelet de Fresnieres, & du Chastelet de Moyencourt. J'ay parlé de cette famille dans le temps de la mort de Catherine

du Chastelet de Fresnieres, E-  
pouse de feu Mr le Marquis  
de Beaupré Choiseul, & dans  
le temps de la mort de ce Mar-  
quis, il estoit Gouverneur de  
la Ville & Chasteau de Dinant,  
& Lieutenant General des Ar-  
mées du Roy. Mr le Comte  
de Choiseul son fils sçt, au-  
jourd'huy en qualité de Lieu-  
tenant General dans l'Armée  
d'Espagne; il a épousé la pe-  
tite fille de feu Mr le Chance-  
lier de Boucherat, & il a eu  
deux garçons de ce mariage.  
Je vous envoye une Lettre

[H. X]

**LEGENDA ANNII 249**

Circulaire, écrite par le Père  
recteur du Collège de Léognan  
le Grand, à l'occasion de la  
mort du Père Charles Dramal  
monde tenu, dont la naissance  
égaliser la pierre.

Le 13. Février 1709.

MON REVEREND PERE  
que si quelqu'un a lu ce que j'ai  
écrit sur la mort du Père Charles  
Dramal arrivé ce matin dans  
ce Collège à une nouvelle épreuve  
que à laquelle il a plu à Dieu de  
me livrer. Où je la quatrième

X iiiij

## 248 MIRACULÉ

que nous perdons depuis environ  
mois semaines. Il estoit né en  
1681. Son siège pour la gloire de  
Dieu le porta en 1699 à entrer  
dans la Compagnie pour s'y  
former aux Fonctions Apostoliques.  
Il n'y a été employé que  
deux ans & quelques mois dans  
la Regence des Humanitez. Le  
reste du temps a été donné à ses  
Etudes. Il ne songeoit qu'à se  
mettre au plus tôt en état de repasser  
en Ecosse avec la permission  
de ses Supérieurs, pour y travailler  
à gagner à Dieu le plus d'âmes  
qu'il pourroit, & à ramener à  
l'Eglise ceux que l'Heresie en a

separez. On ne peut n'etouffier  
de l'estime qu'il faisoit de l'etare où  
Dieu l'avoit appelle, où il a d'ar-  
rachement inviolable qu'il a fait  
jusqu'à la mort pour sa vocation.  
Rien n'estoit capable de l'ébranler,  
il s'a fait connoistre dans plusieurs  
occasions d'une maniere bien mar-  
quée. & il sembloit avoir oublié ce  
qu'il eut esté dans le monde, s'il  
y fust resté. Loin de s'en faire  
croire, non que l'entendoit jamais  
parler de lui ; il estoit sans faste,  
officieuse & preuenante ; il cherchoit  
à faire plaisir, & il le faisoit  
toujours d'une maniere tres-obli-  
geante ; il avoit le sens droit &

## 250 MERCURE

le cœur tres-bon. Ces qualitez que l'on voyoit en luy le rendoient aimable à tout le monde ; mais nous n'avons jamais mieux connu ce qu'il valoit qu'en le perdant. Il seroit difficile de trouver dans un autre de plus faibles passions que celles dans lesquelles nous l'avois vus dans cette étreinte maladie. Dans le premier état, qui fut l'endroit d'origine, on ne savoit qu'il estoit en danger, et il ne fait pas besoin de faire suggerer ce qu'il avoit à faire. Son premier soin après l'estre offert à mort ce que Dieus en ordonnaeroit ; j'eus de songer à ses volontés.

fession generale ; il la commenç  
dés lors , & il l'acheva le lende  
main matin , après quoy il de  
manda le Saint Viatique qu'il re  
çut le même jour après avoir re  
nouvellé ses vœux de Religion  
dans les sentimens d'un homme  
penetré des bontez de Dieu , dont  
il me dit qu'il avoit senti plu  
sieurs effets pendant sa vie . Le  
Dimanche au soir , & le lundy  
on le trouva un peu moins mal ;  
mais le Mardy les Medecins  
perdirent toute esperance ; & com  
me on le scavoit parfaitement sou  
mis à la volonté de Dieu , on ne  
balanca pas à luy declarer que se

maladie alloit à la mort : à cette parole il s'écria deux fois d'une voix haute, et avec des démonstrations d'une véritable joie : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus ; il me pria en même temps de ne pas differer à luy donner l'Extrême-Onction ; il la reçut avec la même pieté, en répondant à toutes les prières de l'Eglise ; ensuite plein de consolation et d'une sainte confiance, il dit à Dieu, Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace. Il s'est entretenu toute la nuit, et il a*

continué ce matin dans de pareils  
sentimens , formant sans cesse des  
actes de vertu , sur tout de foy ,  
d'esperance & de charité avec  
une ferveur extraordinaire qu'il  
ne pouvoit moderer. Un de nos  
Peres luy ayant dit : hé que vous  
souffriez ! il luy dit , tant mieux ,  
tant mieux , il faut payer nos  
dettes dès cette vie. On a crû  
qu'il alloit expirer sur les sept  
heures ; mais estant revenu à luy  
il s'est joint encore à nous pour  
répondre aux prieres de la recom-  
mandation de l'ame. Je ne dis rien  
dont nous n'ayons esté témoins :  
on estoit charmé de l'entendre , &

## 254 MERCURE

surpris de voir tant de presence  
d'esprit , & tant de force dans  
un homme mourant. Je ne dois  
pas obmettre une chose singuliere  
qui arriva un demi miserere de-  
vant sa mort ; quelques-uns de  
nos Peres qui estoient plus proches  
de son lit , luy ont vu faire un  
mouvement du bras qui marquoit  
quelque resistance , & ont entendu  
qu'il disoit avec émotion . Fou ...  
Sage ... comme estant indigne &  
répondant à une chose qui luy fai-  
soit peine ; ils n'ont pas compris  
d'abord ce que cela signifioit ; mais  
aussi-tost ils l'ont entendu répondre  
quatre fois fort distinctement , &

avec une fermeté surprenante ; non, & à la cinquième il ajouta, mon Dieu, non vostre folie est sagesse. C'est la dernière parole qu'il ait dite, & c'est par cette espece de confession de foy qu'il a fini sa vie. Cet évenement a toutes les marques d'une tentation contre la Foy, & d'une protection visible de Dieu qui n'abandonne point ceux qui esperent en lui : *Quoniam in me speravit liberabo eum :* c'est une grande instruction pour nous, & en même temps un grand sujet de consolation ; nous devons tout esperer pour lui qui est mort si vain-

tement : je demande cependant pour luy à vostre Reverence les suffrages ordinaires de la Compagnie. Je suis avec bien du respect, Mon Reverend Pere, vostre, &c.

Mr Pitton de Tournefort, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, Professeur au Jardin Royal & au Collège Royal, est mort âgé de 54. ans & de moins de 48. ainsi que quelques nouvelles publiques ont dit. Il y a des choses si singulières & si curieuses dans l'Histoire de sa vie, que je crois d'autant plus être obligé de vous en faire un détail, que tout ce qui regarde la santé des hommes doit faire

plaisir , & qu'on ne peut rendre trop de justice à ceux qui sont assez heureux pour y contribuer. Il étoit de la ville d'Aix en Provence , & son pere étant Secrétaire du Roy , il étoit né Gentilhomme. Son histoire fait voir que les caractères des hommes sont bien differens. Il s'en trouve souvent qui laissent écouler plusieurs années sans pouvoir se déterminer à prendre aucun parti , & d'autres qui en prennent si promptement que l'on pourroit dire qu'ils n'ont pas encore l'âge de raison , & ces derniers qui sont naturellement poussés par un instinct si fort que rien ne seroit capable de leur faire changer de volonté , ne manquent jamais de se dif-

Fevrier 1709. Y.

## ESSAI MARQUET

étaguer beaucoup dans les chateaux  
qui ils entreprennent mal  
l'en prie dire aux M. de Toust  
et fors est de ce nombre à qui  
en a peine étoit il dans la sept  
sième Classe du Collège où il  
étudiajoit qu'il s'échappoit de la  
maison de son Père pour aller  
acheter sur des plus hautes  
montagnes, & dans les abysses  
qu'elles laissent entre celles,  
quelque Plante qui n'est pas  
encore été connue. Il n'avoit  
pas encore atteint l'âge de  
quinze ans qu'il ayant appris qu'il  
avoit à Barcelone un fameux  
Botaniste nommé Salvadore il  
forma le dessein de l'aller voir  
& de là s'instruire auprès de  
luy. Il partit en 1739  
quelques Lisez de recommanda-

Y.

dation, & lequel en étoit  
pour contenir une installation  
dominante qu'il n'y auroit pas  
être capable de luy faire égale-  
ment. A peine fut-il arrivé dans  
le Roastillon, qu'en examinant  
toutes les Plantes les plus rares  
de la Haye ensemble passée en Gal-  
lologie, il fut attaqué par des  
voleurs qui les prirent au chez  
eux, & où l'argent & les habits ne  
différent en étemise. Mais ce  
marchant point étonné, & déjà  
philosophe, quidq; qu'il n'eust  
failli, il résolut de purifier  
sa Haye tout comme il pourroit  
jusqu'à Barcelone. On luy don-  
na dans le premier Village des  
châtaigniers, des Sabots, & un châ-  
peau de Paille enfilé sur un coude  
qui fit tomber à pied, auxiliaire

Y i.

1860 MARGUERITE

se présenter en cet état sauf au moins Segñor Salvador, qui ayant remarqué son esprit, ajoûta foy à tout ce qu'il luy dit. Mr de Tournesort demeura quelque temps auprès de ce grand homme afin de s'instruire à loisir de beaucoup de choses dont il souhaitoit d'avoir connoissance. Il alla ensuite examiner tout ce qu'il y avoit de Plantes curieuses & rares dans le reste du Pays. Il parcourut aussi le reste de l'Espagne, & il alla jusqu'à l'extremité du Portugal.

La connoissance des Plantes estant l'une des principales parties que doit avoir un habile Médecin, il alla à Montpellicier, où il fit avec beaucoup de

successé son Cours de Médecine, & reçut le Bonnet de Docteur ; & sa réputation commençant à faire du bruit, on ne douta pas qu'il ne fût éste un jour un autre habile homme ; mais il falloit que Paris en jugeast ; Il y vint, & peu de temps après son arrivée, l'impatience qu'il avoit de voir les Plantes du Jardin Royal, l'obliga de s'y rendre sans estre connu, & sans y estre mené par personne ; ce qui fut cause qu'il n'y fut pas trop bien reçu, & particulièrement du Portier. Il connut par là qu'on ne lui laisseroit pas la liberté d'examiner toutes les Plantes avec l'attention qu'il avoit résolue de les examiner, & quelqu'en lui ayant dit qu'il devoit

s'adresser à Mr de la Chapelle  
Contrôleur des Bâtiments du  
Roy à Paris sous Mr de Lou-  
vais, & qui en cette qualité  
avant l'Inspection du Jardin  
Royal, il alla le trouver, & lui  
ayant déclaré qui il estoit, &  
donné des marques de son esprit  
& de son sçavoir, Mr de la Cha-  
pelle dont les luthières estoient  
fort étendues, fut bientôt per-  
suadé de tout ce que Mr de  
Tournefort luy dit. Il se fit  
aussi-tost monter dans son cat-  
rosse, & le mena au Jardin  
Royal, où il donna édare qu'il  
fut reçu toutes ses fois qu'il y  
viendroit, & même avec les  
personnes qu'il auroit avec  
luy. Il fit plus, & sçachant que  
M. de Pagan

istre d'Appontant, qu'il y eut  
à Paris un fameux Bogaïste, il  
alla le trouver, & luy dit, la  
bonne faveur, qu'il avoit eue  
avec luy, & qu'il croyoit qu'il  
croiteroit bon, ce que il avoit  
fait en sa faveur. Mr Fagon fut  
d'autant plus ravi de cette des-  
couverte, qu'il a toujours passé  
luy même, pour le plus grand  
Bogaïste, qui ait jamais esté.  
Vous n'en douterez pas, si vous  
faictez reflexion sur ce que je  
vous ay déjà dit, que c'est à feu  
Mr des Broffes, oncle de Mr  
Fagon, que l'on doit le Jardin  
des Plantes, & qui fit de très-  
grandes dépenses pour cet éta-  
blissement. Mr Fagon qui a suc-  
cédé à Mr des Broffes, & qui a  
beaucoup époché sur ce que feu

son oncle avoit fait , à enrichi  
ce Jardin d'un nombre infini de  
Plantes , & s'est tellement atta-  
ché à les connoistre , qu'il en  
scraft toutes les proprietez &  
toutes les vertus . On ne peut  
estre grand Medecin sans cette  
connoissance ; & l'on peut dire  
que c'est la véritable Medecine ,  
& que la vie des hommes est  
dans les Plantes . On n'en doit  
pas douter puisque l'instinct des  
animaux leur fait trouver tou-  
tes celles qui peuvent contribuer  
à leur guérison ; mais il  
n'est pas facile à tous les Mede-  
cins d'en avoir une parfaite  
connoissance , parce qu'elle de-  
mande une trop grande & trop  
longue application , & beau-  
coup de temps & d'argent .

Quoy

Quoy que Mr Fagon se soit attaché toute sa vie à les connoître, il ne laisse pas d'acquerir encore tous les jours de nouvelles lumières là dessus, & il emploie encore présentement souvent des journées entières à les examiner, & à les gouter. De maniere qu'il fait toujours de nouvelles découvertes dont les siecles futurs profiteront. On ne doit pas s'étonner après cela si ce que Mr de la Chapel-le luy dit, luy fit un extreme plaisir, à cause du bien que le Jardin Royal en pourroit tirer, M<sup>r</sup> de Tournefort pouvant y faire venir beaucoup de plantes nouvelles. Ce premier Medecin l'ayant vu & entretenu en fut tres satisfait; & comme il

Février 1709. Z

chorche toujours à faire plaisir,  
& particulierement à ceux de  
sa profession , dont il s'aplique  
à faire connoistre le merite &  
le sçavoir , a pr  savoit cherch   
à le determiner , parla au Roy  
tres avantageusement de Mr de  
Tournefort qui fut quelque  
temps apr  s nomm  Professeur  
au Jardin Royal pour la des-  
monstration des Plantes ; mais  
quoy qu'il fust Docteur en Me-  
decine de la Facult  de Mont-  
pellier , il estoit necessaire qu'il  
fut agr  g  à celle des Ratis , <sup>ce</sup>  
il consentit à s'y faire aussi rece-  
voir Docteur , ce qui se passa  
avec de grands agreemens pour  
lui , & il reçut de grands ap   
plaudissemens de tous ceux qui  
l'entendirent disputer sur les

bandes Je ne vous dis rien à ceo  
également dont je n'aye été tém  
oin. Mr Fagon connoissant de  
plus en plus qu'il pouvoit curie  
éhier le Jardin Royal de plus  
de fleurs Plantes nouvelles, pro  
posa au Roy de l'envoyer en  
Asie pour y aller découvrir &  
en rapporter des Plantes, & des  
graines de toutes les herbes qui  
nous étaient inconnues, & qui  
pouvoient servir à la guérison  
des Malades : & comme ses  
voyages n'eust pouvoient estre  
qu'au Jardin Royal & au  
Public, Sa Majesté y consentit.  
M le Comte de Pantcharrais  
qui a toujours honoré le mérite  
& la vertu, entra en Ministre  
zélé & attentif, dans ce projet  
digne de la grandeur & de la

## 288 MERCURE

bonté du Roy , & de l'attention  
de Mr Pagon. On donna à Mr  
de Tournefoit , outre tout ce  
qui estoit nécessaire pour un si  
grand & si penible voyage, pour  
faire mieux réussir tout ce que  
l'on s'estoit proposé , Mr Gon-  
der , Médecin Allemand , qui  
avoit la réputation d'estre un  
tres lçavant homme , & Mr  
d'Aubié, habile Démonstrateur, qui  
sert encore aujourd'huy au Jard-  
in du Roy en la même qualité.

Mr de Tournefort partit dans  
le dessein de remplir exactement  
sa Mission, & après l'avoir com-  
mencée aux environs de Ma-  
seille , où il trouva quelques  
Plantes très curieuses , il reçut  
la Lettre suivante qui luy fut ex-  
trayée par Mr de Pontchartrain.

# SCALDANT la 1869

DE M. BISSON DE LA CHAISE  
A Versailles le 28. Avril 1700.

J'ay reçu, Monsieur, avec vos  
lettres des 3. 10. & 18. les Des-  
seins des Plantes que vous avez ré-  
massées pendant votre séjour à Mar-  
seille, qui m'ont paru très-belles.  
Au reste je vous plains beaucoup du  
séjour que vous avez été obligé d'y  
faire, car je conçois quelle doit être  
l'impatience d'un homme aussi vif  
et aussi passionné que vous l'êtes  
pour les recherches de ce qu'il y a de  
trouvé de plus rare dans les cli-  
mats les plus éloignez. Cependant  
comme je compte que le Maestral  
n'aura pas toujours été contrarie à  
votre grande entreprise & que vous  
pouvez être parti à présent, j'espé-  
re que ma Lettre ne vous trouvera

Z iij

# MERCURE

plus à Marseille. Si vous êtes assez malheureux pour l'y recevoir, vous verrez du moins que je vous souhaite un prompt départ & un heureux voyage, & je me flaire que mes souhaits seront accomplis. Adieu, Monsieur, donnez-moy de vos nouvelles par toutes les occasions que vous aurez, & soyez persuadé que je suis très-sincèrement à vous

Mr de Tournefort partit de Marseille peu de temps après avoir reçu cette Lettre, & continua d'examiner toutes les Plantes curieuses qu'il trouva sur sa route jusqu'à Constantinople, où il se fit admirer, ainsi que dans tous les lieux où il avoit été. Il passa en Asie où il fit des découvertes admirables,

Et où il reçut la Lettre suivante  
du même Ministre qui luy avoit  
écrit la precedente.

A Versailles le 11. May 1703.

J'ay reçu vostre Lettre du 18. Jan-  
vier, & je vous ce que vous m'our-  
vez en faveur du sieur Gizi, & j'en  
ay rendu compte au Roy. Sa Ma-  
jesté à bien voulu joindre le Consa-  
lant de Mycone à celle du Tine, qu'il  
exerce depuis 1676. sur les bons té-  
moignages que vous avez eus de sa  
condicte, & le zèle avec lequel il  
vous a paru s'employer pour la Na-  
tion. Je vous en adresse les Provi-  
sions afin que vous puissiez les lay  
remettre vous-même, & reconnoître  
par là les secours qu'il vous a don-  
nez.

Z iiiij

On voit par cette Lettre l'attention que Mr de Ponchartrain avoit à rendre service à tous ceux qui en rendoient à Mr de Tournefort, & qui le favorisoient dans le but qu'il s'estoit proposé. Il continua son voyage, pendant lequel il reçut encore du même Ministre la Lettre suivante.

A Versailles le 7. Juin 1702.  
J'ay reçus les Lettres que vous m'avez faites & rendu compte au Roy de ce qui m'a paru pouvoir attirer l'attention de Sa Majesté, particulièrement du projet que vous faites de finir votre voyage par la visite de l'Egypte & de l'Ethiopie. Elle a bien voulu entrer dans les moyens de l'exécuter en vous for-

aisson l'argent que vous demandez  
pour achever votre euy se auys  
commodite. Je mande pour ces effets  
aux fabricans de Marseille de jau-  
dre à celle Lettre que je leur adresse  
un nouveau credit pour vous de la  
somme que vous avez demandée sur  
les Dépouez de l'Echelle du grand  
Caire. Vous avez une occasion heu-  
reuse de passer en Etiopie en suil-  
vant le Sieur Maillet que le Roy  
envoye pour répondre au compliment  
que le Roy de ce Pays a fait faire  
de Sa Majesté. Elle chargera en  
même temps le Sieur Maillet de  
vous remettre ses Instructions & sa  
Lettre de Creance, en cas que quel-  
que maladie ou autre accident im-  
prime le retent dans la route, &  
l'empêcheast de remplir encierement sa  
Mission.

## 274 MÉM. DE MARQUISE

Je pourrois vous rapporter encore plusieurs Lettres qui regardent les mêmes voyages ; mais n'ayant prétendu que de vous faire connoître par ces Lettres de quelle manière Monsieur de Pontchartrain enroit dans tout ce qui regardoit les voyages de Mr de Tournefort, celles que vous venez de lire doivent suffire.

Enfin Mr de Tournefort revint en France, & rapporta une infinité de plantes & une très grande quantité de graines, qui sont tous les jours d'un grand secours & qui ont beaucoup enrichi le Jardin du Roy. Le détail en seroit aussi long que curieux, mais il auroit été malaisé que d'autres que Mr de

Tournefort s'en furent bien acquitiez.

Mr Gonder, Médecin à Alz-  
mard, son ami, qui l'avoit ac-  
compagné revint à Paris. Ce  
savant homme parle plusieurs  
Langues, & il les apprend si  
facilement qu'il apprit la Sy-  
riaque en moins de quinze jours.  
Mr de Tournefort en apprit  
aussi beaucoup pendant ses  
voyages. On ne doit pas s'en  
étonner, puisque la vivacité de  
son génie le faisoit venir à bout  
de tout ce qu'il entreprenoit.  
Mr Gonder étant Lutherien,  
ne crut pas devoir rester à Paris  
pour lequel il avoit beaucoup  
de penchant, ainsi que pour se  
faire Catholique-Romain ; mais  
ayant appris que l'on disoit chez

roy que s'il quittoit sa Religion,  
ce seroit l'intérêt qui l'en au-  
roit fait changer; il retourna  
en son Pays.

A peine Mr de Tournesore  
fut-il revenu que le Roy qui  
avoit été informé par Mr de  
Pontchartrain de tout ce qu'il  
avoit fait dans ses voyages, &  
par Mr Fagon qui estoit très-  
satisfait de tout ce qu'il avoit  
rapporté, & qui estoit le prin-  
cipal Auteur de ses voyages,  
que Sa Majesté le récompensa  
dignement de son mérite; da-  
son zèle & de ses peines. Mr  
l'Abbé Bignod, qui n'aime rien  
tant que la science & le mérite,  
& qui se fait une étude de les  
chercher & de les mettre en  
place, connaît bien-tost tout

ce qu'en avoit Mr de Tournefort; il l'associa à l'Academie des Sciences, & peu de temps après il le mit au rang des Pensionnaires, & il l'a toujours protégé jusqu'à sa mort. Ce sçavant homme n'en a pas été ingrat, & luy a donné par son Testamant, de grandes marques de sa reconnaissance. Il est mort par accident ainsi que vous l'avez sça , & il declara quelque temps avant sa mort . que tous les remedes qu'on luy pourroit faire seroient inutiles. Il a été enterré à S. Estienne du Mont, & Mr l'Abbé Couture s'est chargé de faire son Epitaphe. en attendant que cette Epitaphe paroisse, voicy une Epigramme qui luy en pourroit en

278 MERCURE  
quelque façon servir.

EPIGRAMME.

Tousnefort a bien vu , plantes ,  
Villes , Provinces ,  
Mans & Forêts , Peuples , & Prin-  
cess ,  
Il a vu la moitié des routes du So-  
leil ;  
Mais il n'a pas vu son porcil .

Mr de Tousnefort a laissé par  
son Testameut son Cabinet au  
Roy , eonsistant en son Herbarie ,  
son Droguaier , ses coquillages ,  
& autres rareitez , & ses Livres ,  
à l'exception de ceux qui regar-  
dent le plantes , qu'il a laissez  
à Mr l'Abbé Bignon , pour join-  
dre à sa nombreuse Bibliothèque .

& en considération des obligations qu'il luy avoit. Voicy une courte Description de toutes les choses dont je viens de vous parler, & qui composoient le Cabinet du défunt.

L'Herbier est un Livre rempli de plantes seichées applaties & collées. Ainsi l'on peut juger par le grand nombre que Mr de Tournefort en avoit, que cet Herbier doit estre des plus amples, & des plus curieux : Les voyages qu'il avoit faits luy ayant donné plus de commodité qu'aux autres curieux de ramasser un grand nombre de Plantes dont plusieurs mêmes ne sont pas connues, & dont on verra la description dans la Relation de ses voyages, qu'il estoit prest de

## 286 MERCURE

donner au Public lorsqu'il est mort. Cet ouvrage sera rempli de Planches curieuses, & sera achevé d'imprimer à Pâques.

Le Drogvier contient toutes les Drogues qui sont en usage dans la Médecine, & diverses sortes de poudres qui y sont d'une grande utilité.

Quant à ce qui regarde le reste de son Cabinet, rien n'est plus curieux, & ne mérite plus d'attention; voicy à peu près ce qu'il contenoit.

Il avoit pris soin de rassembler toutes les sortes de coquilles qui se trouvent non seulement dans nos Rivieres & sur les rivages de nos Provinces Maritimes, mais aussi celles qu'on apporte des païs les plus

éloignez , & il les avoit rangées par genres & par espèces. On y en voit une entr'autres d'une forme singulière , parce que les contours en sont disposés dans un sens opposé à celuy de toutes les autres qui sont formées en volutte. On voit aussi dans ce Cabinet toutes les autres productions de la Mer qui ont été découvertes par les Naturalistes , comme Poissons , monstres & animaux de toutes especes , autre plusieurs petrifications , congellations & toutes les sortes de pierres qui ont une forme ordinaire & déterminée. Il y a aussi dans ce Cabinet plusieurs curiositez que l'on peut trouver dans d'autres ; scavoir des Habits & des Armes , de Février 1709. Aa

## **LE MERCURE Sauvages , des Estampes & des Tableaux.**

Le Roy ayant scellé tout ce que  
Mr de Tournefort prenoit la li-  
berté de luy laisser par son Te-  
stament , l'accepta , & ayant es-  
suie conféré avec Mr Fagon de  
l'usage qu'il en feroit , il fut  
resolu que l'Herbier & le Dra-  
guier éstant nécessaires au Pu-  
blic pour les Démonstrations  
& pour les autres choses con-  
cernant la Physique & l'His-  
toire naturelle , seroient portez  
au Jardin Royal des Plantes ;  
& les coquillages , pierres , cahi-  
loux , &c. à Versailles dans le  
Cabinet des curiositez de Sa  
Majesté : & Mr Fagon Maître  
des Requesites fut nommé pour  
examiner toutes ces choses , &

en faire la distribution.

On doit remarquer que Mr de Tournefort est mort le 18. Décembre, & que le Béfice de la pension de 1000. livres que le Roi a donné à son Neveu est daté du 31. du même mois, ce qui fait connoître que Sa Majesté ne fait pas attendre longtemps les grâces à ceux à qui elle croit en devoir faire. Le soin que Mr de Tournefort a pris de ce Neveu unique doit faire beaucoup d'honneur à sa mémoire. Il pourra être un jour l'héritier de ses versus, puisqu'il tâche déjà à marcher sur les traces d'un oncle à qui il a tant d'obligations, & qui malgré ses grande des occupations qui n'avoient pas laissé à tout autre le temps

Aa ij

de respirer, luy donnoit de vives voix d'excellentes leçons pour le porter à la vertu; il l'excitoit au travail par son exemple, & faisoit tout ce qui dépendoit de luy pour le rendre aussi celebre dans la Republique des Lettres qu'il l'avoit été luy-même. Il l'a mis dans le Collège de Beauvais, dont la réputation du Chef est très grande & qui est fort estimé; ceux qui enseignent sous luy sont aussi sages qu'éclairez, & en le formant dans les Sciences ils luy donneront des leçons de pieté.

Je dois ajouter à tout ce que je viens de vous dire de Mr de Tournefort, qu'il ne s'attacheoit pas moins à l'examen des différentes pierres qu'à la connois-

sance des Plantes. Il avoit découvert une végétation qu'il faisoit voir presque aussi clairement dans les unes que dans des autres ; & il avoit fait à l'égard des Mineraux & des Métaux, des découvertes qui ne servent pas peu à les faire entrer plus utilement dans la composition des Remedes. Toutes ces connoissances lui donnoient une facilité de deviner dans le moment tout ce qui composoit ceux qu'on lui faisoit voir. Il scavoit avec la même certitude à quoy pouvoit servir ou nuire tout ce qu'on y employoit. Il estoit cependant si retenu sur sa science qu'il y faisoit remarquer plus d'incertitude que d'infaillibilité. Il

promettoit rarement de guérir un malade ; mais il s'offroit volontiers à le soulager. On ne peut trop louer sa reueue, sa modestie & son attention à ne pas se prevaloir de ses lumières aux dépens de ceux qui n'en avoient pas autant que lui. Il avoit une simplicité naturelle qui ne paroissoit pas moins dans sa conduite & dans ses mœurs , que dans ses discours & dans ses habits. Il avoit autant de bonté dans l'ame que de délicatesse dans l'esprit. Enfin il n'estoit pas moins homme de bien & moins homme d'honneur, qu'il estoit savant : il estoit petit peu veu & filleul de feu Mr Pinton, Docteur en Medecine ; Auteur de l'Histoire de la Ville d'Aix,

tres-savant homme , & qui l'avoit donné les premiers éléments de la Médecine. Il estoit aussi Cousin germanin de Mr Lefèvre , Conseiller au Parlement de Provence , & de Mr de Beaumont Ecuyer , petit fils de Mr Gervais de Beaumont , Premier Président au même Parlement.

Me la Princesse de Soubise est morte le 4. Fevrier entre 5. & 6. heures du matin. Elle se nommoit Anne Chabot de Rohan , & elle estoit fille de Henry Chabot Duc de Rohan , & de Marguerite de Rohan , héritière du fameux Duc de Rohan Henry 2. Elle épousa en 1603. le 16. d'Avril. François de Rohan Prince de Soubise ,

fils d'Hercules de Rohan, Duc de Monbason, Pair & grand Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur, & Lieutenant General pour Sa Majesté de la Ville de Paris & de l'Isle de France.

Le Roy envoya le lendemain de sa mort, Mr Ancelin, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, faire compliment de sa part à Mr le Prince de Soubise, à Mr le Duc de Rohan, & à Mr l'Evêque de Strasbourg. Mr la Princesse de Soubise avoit été Dame du Palais de la feuë Reine, dont elle avoit gagné l'estime & la confiance par sa sagesse & par ses grandes qualitez. On peut dire sans crainte d'estre soupçonné de flaterie

tie, que cette illustre défunte avoit l'esprit grand & élevé , & capable des affaires les plus difficiles. Quoyque la justesse de sa raison luy fist d'abord saisir le vray de chaque chose ; cependant elle demandoit conseil , & le recevoit avec la docilité d'une personne qui ne presume rien d'elle même. Incapable de prevention , elle estoit toujours prête à écouter la vérité , qui que ce fust qui la luy présentât ; ainsi l'on pouvoit l'aborder dans tous les temps , & la raison estoit le meilleur introduc- teur qu'on pût avoir auprès d'elle. Ces qualitez formoient à la vérité un caractère sérieux ; mais qui ne laissoit pas d'avoir beaucoup d'agrément.. Son esprit

Février 1709. Bb

## 290 MERCIER

étoit fort cultivé ; elle avoit la  
mémoire excellente , jusqu'à se  
ressouvenoient dans ses dernières  
années des plus beaux traits de  
nos meilleurs Auteurs , qu'elle  
avoit appris dans sa première  
jeunesse ; elle seçavoit sur toute  
l'Histoire avec une exactitude  
& une précision , surprenante ;  
ses inclinations étoient nobles  
& droites ; elle avoit une pie-  
té sage & solide , qu'elle faisoit  
consister dans la justice & dans  
la charité : bienfaisance dans  
tentation , & soulageant en se-  
cret les misères des pauvres au-  
quels elle faisoit beaucoup de  
bien . Elle a vécu 46 ans avec  
Mr le Prince de Soubise dans  
une fort grande union , & qui  
pourra servir d'exemple à la

Potterie. Merci tendre & arra-  
olée à sa maison, elle estoit  
avec Mrs ses enfans dans une  
confiance qui augmentoit tous  
ses jours par le respect, l'atten-  
tion & la tendresse qu'ils ar-  
voient pour elle. Amie vraye &  
essentielle, elle a mérité avec  
justice cet éloge dont les An-  
cêtres faisaient tant d'éclat, d'a-  
voir vécu sans avoir jamais man-  
qué à l'amitié. Sa constance &  
sa égalité qui la distinguoient  
des autres personnes de son sexe,  
n'ont jamais paru avec tant d'é-  
clat que dans sa dernière mala-  
die. Accablée pendant plus de  
trois ans de douleurs violentes,  
& presque continues, elle a  
possédé, comme dit le Sage, son  
ame dans sa patience, ne le re-

B b ij

lâchant en rien de ses exercices ordinaires de piété ; aussi n'a-t-elle point été surprise ; elle se préparoit depuis long-  
temps à son dernier passage avec les sentimens d'une fermeté ve-  
ritablement chrétienne. Elle a conservé toute sa raison jusqu'à la fin, & sa mort semblable à un sommeil paisible, a laissé en-  
core remarquer les traits de cette  
beauté qui avoit été si cele-  
bre pendant sa vie.

Le nombre des Morts de toutes sortes d'états a été si grand depuis quelques mois, que physi-  
ciers Médecins n'ont pu s'en exemplier non plus que les au-  
tres. Mr Arlot, premier Méde-  
cin de S. A. R. Madame, est de ce nombre. Il estoit né en Pro-

vence, & il estoit Docteur de  
 la Faculté de Montpellier. L'es-  
 time qu'il s'estoit acquise fut  
 cause qu'il eut l'honneur d'estre  
 choisi pour suivre S. A. R. Mon-  
 sieur le Duc d'Orléans dans sa  
 premiere Campagne, & Mr le  
 Bel premier Medecin de S: A.  
 R. Madame, estant mort, il eut  
 l'avantage d'etre nommé pour  
 remplir sa place, qu'il a posse-  
 dée pendant 17. ans & demi,  
 ayant pris possession de cette  
 Charge, au mois de Septembre  
 1691. & estant mort au mois de  
 Janvier 1709. Le grand froid  
 l'ayant saisi en allant le matin  
 chez Madame qui estoit alors  
 en rhumée. Il revint du Château  
 de Versailles au Pavillon de Ma-  
 dame, qui est peu éloigné du

B b iij

Chasteau, avec un grand fris-  
son qui dura 4. jours, & il est  
mort le 8. de sa maladie d'une  
inflammation dans le ventre. Il  
a souffert des douleurs tres-  
violentes avec une patience ad-  
mirable, & il avoit reçû ses Sa-  
cramens dès le quatrième jour  
de sa maladie ; il a toujours eu  
une connoissance parfaite, &  
scavoit si bien son état, que  
sentant qu'il ne luy restoit plus  
guere à vivre, il fit recommander  
sa famille par M<sup>e</sup> de Chas-  
teautiers, qui eut la bonté de  
le venir voir, à S. A. R. Ma-  
dame. Elle luy avoit fait l'hon-  
neur de luy marquer pendant  
sa vie & durant sa maladie, tou-  
te l'estime imaginable, en en-  
voyant scavoir de ses nouvelles

deux fois par jour. Il eut la cinq<sup>e</sup> solation d'apprendre, avant sa mort, par un Gentilhomme que cette Princesse luy envoia, qu'il Elle auroit soin de sa femme & de sa fille, & qu'Elle feroit en leur faveur tout ce qui dépendroit d'Elle. Elle l'a pleuré plusieurs fois, & Elle a manifesté un véritable regret de sa perte. Cette grande Princesse a bien tenu, à l'égard de M<sup>e</sup> & de M<sup>me</sup> Aragon, la promesse qu'Elle luy avoit faite ; car, elles ont tout lieu de se louer de ses bontez, cette Princesse ayant voulu qu'elles ne quittassent point Versailles, leur ayant fait la grace de les y bien loger, & Elle dit même à Madam<sup>e</sup> la Duchesse de Bourgogne, qui luy demanda si

B b iiiij

elles iroient demeurer à Paris à  
nou, Madame, elles n'y iront plus, je  
les retiens icy, j'aimois le pere & en  
j'aimoie la mere & la fille qui a de  
l'esprit, & je suis bien aise de les  
voir. Ce sont ses propres paro-  
les ; aussi cette Princesse a-t-elle  
été généralement applaudie  
d'avoir eu toutes ces attentions  
pour la famille d'un homine qui  
avoit pour Elle un attachement  
si fort , qu'aucun Officier n'en  
peut avoir de plus grand pour  
sa Maitresse , & qui ayant eu  
l'avantage de la servir jusqu'au  
dernier moment de sa vie , est  
mort pour Elle , s'il m'est per-  
mis de parler ainsi.

On peut dire à la gloire de  
Mr Arlot , qu'il avoit toujours  
été fort appliqué à sa Profes-

sions, & qu'il jugeoit si juste des maladies, que dès qu'il l'avoit vû une ou deux fois un malade, il prevoyoit si sa maladie étoit mortelle, ou s'il en devoit réchaper, & il se trompoit rarement. Il a fait plusieurs observations singulieres pendant sa vie, que l'on a trouvées après sa mort.

Je ne puis m'empêcher d'ajouter icy que M<sup>me</sup> Arlot sa fille a un esprit supérieur, & connu pour tel de toute la Cour. Elle scçoit parfaitement la Langue Allemande, aussi bien que la Latine. Elle a la plus belle memoire du monde, & se souvient de tout ce qu'ont rapporté plusieurs Auteurs tant Anciens que Modernes. On ne doit pas

s'étonner si avec tant d'esprit  
& de si beaux talents, elle n'est  
acquis la bienveillance de la  
grande Princesse qui l'aime &  
qui la protège.

Mme Jean Antoine de Mesmes  
Chevalier Comte d'Avaux,  
Seigneur de Roissy en France,  
Marquis de Givry, Seigneur  
de Longueval, Bazoches &c au-  
tres lieux, Conseiller d'Etat  
ordinaire, cy-devant Prevost &  
Maître des Ceremonies des Ord-  
res du Roy, mourut à l'Hô-  
tel de Mesmes le 14 du mois  
dernier, après avoir long-tems  
souffert avec une patience ex-  
emplaire, & reçû ses Sacre-  
mens avec une pieuse édification.  
Son corps fut porté le 12, au pied  
la Pompe & les Ceremonies ori-

dinaires à Saint-Nicolas des Champs la Paroisse, dont il fut Marguillier ; transféré ensuite aux Augustins, & inhumé le lendemain après un Service solennel, dans le Tombeau de ses peres. Il avoit été Ambassadeur à Venise en 1672. Plénipotentiaire à Nimegue en 1675. Ambassadeur Extraordinaire en Hollande depuis 1678 jusqu'en 1688. Ambassadeur Extraordinaire auprès de Jacques II. Roy de la grande Bretagne en 1689. Ambassadeur Extraordinaire en Suede depuis 1692, jusqu'en 1698. puis en 1701. Ambassadeur Extraordinaire en Hollande. Son zèle pour la Religion, sa probité reconnue, l'intégrité de ses mœurs, son

## 308 MORALITE

infatigable application à ses devoirs, sa rare habilité à négocier, les heureux succès de ses diverses & importantes Négociations, les éloges & les distinctions personnelles que n'ont pu dénier à son caractère les Souverains & les Etats opposés à nos intérêts, & par dessus tout l'estime & la confiance dont le plus grand Roy du monde l'a brûlé dans les plus delicates conjonctures, éternisera tout sa mémoire. Mr le Comte d'Avault estoit oncle de Mr le Président de Mesmes, qui soutient avec tant de réputation & de dignité les Charges & les Honneurs qui sont depuis long-temps hereditaires dans son illustre maison : il estoit neveu de Claude

# ESSAIS D'AVANTAGE 307

des Mêmes , Comte d'Avaux  
Chevalier des Ordres du Roy,  
Conseiller & Ministre d'Etat ,  
Soyintendant des Finances ,  
Ambassadeur Extraordinaire de  
Sa Majesté en Italie , Allemagne ,  
Danoëmark , Suede &  
Pologne , & Plenipotentiaire  
pour la Paix à Munster . Ce fut  
à l'Ecole de ce grand maistre  
de ce Ministre consummé , de  
ce parfait modele de Negotia-  
teurs , & par la lecture assidue  
de ses excellens memoires , que  
se forma Mr le Comte d'Avaux .  
Ayant heureusement joint à un  
beau naturel , une noble emu-  
lation , une érudition profonde ,  
un travail constant , une exacte  
connoissance de la Jurispruden-  
ce & des intérêts des Princes ;

## 302 MERCURE

Il a toujours utilement servi  
l'Etat avec l'approbation du  
Roy , l'applaudissement du  
Royaume , l'estime des Etran-  
gers , & des Enemis mêmes de  
la France , & s'est acquis une  
 gloire immortelle.

Il est mort dans un Village  
près d'Orleans , un Payfan âgé  
de 119. ans qui n'avoit jamais  
esté malade , & qui auroit pu  
vivre encore plusieurs années  
s'il ne s'eût pas perdu dans  
les neiges , où on l'a trouvé mort  
de froid.

La Charge de *Sommiller de Corps*  
qui est l'une des plus grandes ,  
& des plus importantes d'Espa-  
gne . a causé qu'elle répond à  
celle de Grand Chambellan , &  
en même temps à celle de

Grand Maître de la Garderoberie, puis que le Sénéchal de Grays fait également en chef les fonctions de ces deux Charges considérables, ayant vaqué par la mort de Mr le Comte Duc de Benavente, S: M: G: jugeans bien que plusieurs personnes de la plus haute distinction luy demanderoient cette Charge, eut à peine appris qu'elle estoit vaquante qu'Elle déclara qu'Elle la donnoit à Mr le Duc d'Albe, qui n'a pas cessé de servir utilement les deux Couronnes depuis plusieurs années qu'il est Ambassadeur en France. Ce choix qui a été applaudi à Madrid ne l'a pas moins été ici. Son Excellence a bien mérité certes.

## 304 MERCURE

compense, par son zèle ardent & par les services importans, & les plus grands Tiers ne la distinguent pas autant que ses qualitez personnelles. Elle a le don de charmer les Esprits & de gagner les cœurs, & tous ceux qui l'approchent, en sont aussi contents, que touchez de ses manieres. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner si la joye a été aussi générale en France qu'en Espagne, de la justice que S. M. C. vient de luy rendre, & l'on peut assurer que cette joye a passé de toutes les personnes de considération qui connoissent son Excellence, à une infinité de personnes distinguées qui ne connoissent que son mérite. Aussi tout le Mon-

de s'est-il empressé à l'en féliciter, & son Excellence peut être assurée que l'on ne lui a fait que des Complimens bien sincères.

La Charge de *Suniller de Corps*, est l'une des trois premières de la Cour d'Espagne. Les deux autres sont celle de *Mayordomo-Mayor*, ou de Grand Maistre de la Maison du Roy, qui est possédée par Mr le Connestable de Castille ; celle de *Cavalerigo Mayor*, ou de Grand Ecuyer, dont jouit Mr le Duc de Medina Sidonia.

On doit demeurer d'accord qu'il y a bien du plaisir à servir S. M. C. puisqu'Elle cherche toujours avec tant d'attention les occasions de faire du

Fevrier 1709. Cc.

## 396 TÉMOIGNAGE

bien à ceux qui la servent , & que bien loin de leur laisser le temps de luy demander des récompenses de leurs services , Elle ne leur laisse pas même le temps de former des souhaits.

Etant obligé de vous envoier l'Etat suivant dans le même temps que je le reçois , il ne me reste pas un moment pour vous parler de la naissance , du sexe , & des services de ceux qui le remplissent ; mais j'ay lieu de croire qu'ayant servi longtems ils doivent estre connus , & que leurs services ne peuvent estre ignorés .

**LE GALLANT** 309

**REEMPLACEMENT** des officiers de la Marine à l'ordre

d'Officiers de Marine,  
fait par le Roi à Marly,

le 13. Février 1709.

*Pensions sur l'Ordre de S. Louis*

Messieurs,

Le Chevalier de Chaujouen, 2000. l.

Duquesne Monnier, 1500. l.

D'Hourard, 1000. l.

De Parlan, 1000. l.

Descoysses, 800. l.

Baretin, 800. l.

Others, 1000. l.

*Pensions sur la Marine.*

Messieurs,

De Ponçac, 1000. l.

Cc iij

**368 MÉDAILLE**  
**De la Varenne, 1000. F.**

*Capitaines à la Haute paye.*

*Messieurs,*

**De Mons.**

**Hurault de Villuisant.**

*Inspecteur des Troupes de la Marine*

**Mr De Beaucaire.**

*Capitaines de Vaissau.*

*Messieurs,*

**Le Chevalier du Coudray.**

**Le Marquis d'Ars.**

**Le Chevalier de Gondrin.**

*Capitaines de Frégate.*

*Messieurs,*

**De Sorgues.**

**Chartier.**

*Licencenans de Vaiseau.*

*Messieurs,*

**De Vallavoire.**

**De Villiers.**

**De Beaussier de Zuez.**

**Le Chevalier de la Pommarede  
de Carmin.**

**Le Comte de Durtal.**

*Aide-Major.*

**M<sup>r</sup> le Chevalier de Guerfans.**

*Enseignes de Vaiseau.*

*Messieurs,*

**De Fenis,**

**Pepin,**

## 340 MÉMORIAL

Le Chevalier du Bois de la Motte-

Mathé, et son fils le Lieutenant

De Bonnacq de Souligny, cap.

Le Chevalier de Foligey de St

Malo, et son fils le Lieutenant

Laval-Taillade, et son fils le Lieutenant

De Bidache, et son fils le Lieutenant

Le Chev. de la Rochechouart

de Mompipoau, et son fils le Lieutenant

Le Chevalier d'Estommeles, et son

Fils le Lieutenant, et son fils le Lieutenant

Sous-Lieutenant d'Artillerie, au

service de l'Amiral de la Motte, et son

Mr De Loginiere, et son fils le Lieutenant

de l'Amiral de la Motte, et son

génie Lieutenant de Frégate, et son

Mr Le Meyer,

Aide d'Artillerie, et son fils

Mr Fontmartin, et son fils le Lieutenant

Les Articles qui sont au commencement de ces Etats doivent faire connoître l'attention de Bloy à récompenser tous ceux qui le servent avec distinction , quoy qu'il ait fait autant de Troupes sur pied , pour ne pas dire davantage que la plus grande partie de l'Europe ; il queret , non pas contre luy , mais contre sa puissance ; comme si c'estoit un crime d'etre trop grand , & de deffendre un Souverain qui a esté reconnu legitime possesseur des Etats dont il jouit , par ceux même qui luy font aujourd'hui la guerre .

Je crois ne pouvoir mieux placer une Chanson , qu'après un Article qui regarde des per-

## 312 MERCURE

sonnes qui sont en joye du bien  
qui vient de leur arriver.

## AIR NOUVEAU.

Que l'Hiver en nos Champs a causé  
de dommages,

Rien n'est exempt de sa rigueur ;  
Mais Phis il a fait encor moins  
de ravages,

Que vous n'en faites dans mon  
cœur.

Je vous envoie des nouvelles  
de guerre de differens endroits,  
dont il n'y a pas lieu de douter,  
puisque ce ne sont point des  
*en dit*, mais des nouvelles ve-  
nues des Lieux mêmes où elles  
sont arrivées, ou par ceux qui  
ont executé les choses qu'ils  
raportent.

raportent. Tous les Extraits de Lettres sont courts ; mais ils ne laissent pas tous ensemble de dire beaucoup , & de donner une idée de ce qui se passe dans tous les Lieux où nous avons des Troupes.

A Madrid le 18. Janvier.

Un gros Party de la Garnison de Lerida a fait deux Courses en Catalogne , & a pris aux environs d'Agramunt près de 500. pieces de betait.

A Madrid le 25. Janvier.

Il y a dans le Port de Cadis 13. Vaisseaux de Guerre François , 5. Frégates , 4. Brulots , & autant Février 1709. Dd

## 314 MERCURE

de Gallioles à bombes qui passeront dans la Méditerranée à la nouvelle saison. Un Armateur de Sains Malo a amené dans ce Port-là un Vaisseau ennemi venant de Guinée, dont la charge est estimée 500000. livres, y ayant beaucoup de poude d'or.

A Perpignan le 1. Fevrier.

On détacha le 27. du passé tous les Grenadiers de nostre Garnison, qui furent joints par quelques détachemens des autres Garnisons, & par 200. Dragons. Le 28. ils passèrent les Montagnes avec de grandes difficultez, à cause de la fonte des neiges, & ils arrivèrent fort tard à Jonquieres, où s'étant reposé quelques heures, ils s'avancèrent

rent pendant le reste de la nuit vers Figuières, où une Troupe d'Ennemis avoit pris poste quelques jours auparavant, & ils y entrerent le 29. à 5. heures du matin l'épée à la main. Ils surprisent les Ennemis, en tuèrent quelques-uns, & les autres au nombre de 342. se rendirent prisonniers de guerre. Ils ont été amenés ici ce matin. Il y a parmi ces prisonniers 22. Officiers qui ont été mis dans notre Citadelle, & les Soldats ont été mis dans les prisons de la Ville.

A Cadix ce 2. Fevrier.

La Mer a été si orageuse pendant huit jours, que plusieurs Bâtiments de différentes Nations ont péri sur la côte. Un Vaisseau Anglois

D d ij

de 70. canons & de 300. hommes d'Equipages, ayant échoué près du Cap Saint Vincent, a été mis en pieces par la violence des vagues, & fort peu de gens se sont sauvés. Deux autres Vaisseaux Hollandais qui venoient se radoubler à Lisbonne, ont été emportez par les Courants sur les Costes de Barbarie, où ils se sont perdus pendant ces Ouragans. Deux Armateurs François sont arriviez ici fort maltraitez, remorquant un Vaisseau Anglois qui estoit sans masts, dont ils s'étoient emperez. Il avoit été séparé de sa Conserve par un coup de vent. Sa charge est estimée plus d'un million, tant en argent qu'en marchandises.

A Luxembourg le 6. Février.

Les Etats des Duchez de Juliers & de Bergues sont enfin convenus des Contributions, pour éviter les executions militaires dont ils estoient menacez. Le Partisan de la Croix a fait des coufes pendant la gelée dans l'Electorat de Cologne à la faveur des glaces, & il y a levé de grosses Contributions. Il a même esté jusqu'à VVezel où il a brûlé un grand nombre de batteaux qui y estoient réservés par les glaces.

A Huningue ce 7. Février.

Soixante Grenadiers de nostre Garnison & trente Dragons, se mirent en marche le premier de ce

D iij

mois avec des vivres pour 5. jours & marcherent vers la Forest Noire où ils enirent malgré une Garde de paysans qui veuloient s'opposer à leur passage, & qu'ils taillerent en pieces. Ils revinrent hier au soir avec 83. chevaux & plus de cent mille livres en argens qu'ils se firent donner sur le champ, sans autre perte que de deux hommes.

A Madrid le 8. Février.

On a eu avis d'Alicante qu'une Escadre de Vaisseaux Anglois & Hollandois ayant paru devant le Port, plusieurs Barques s'en estoient approchées à la faveur d'un gros brouillard pour tâcher de jeter du secours dans le Château, mais ayant été découvertes par des Sentinelles,

les Batteries qu'on a dressées sur la côte furent si bien servies que deux d'elles Barques furent coulées à fond, & d'autres fort maltraitées, ce qui les obligea d'aller rejoindre leurs vaisseaux qui prevoient aussi-tôt le large. On ajoute que les Mines étoient dans leur perfection, & qu'on travailloit à les charger pour les faire jouer. On en attend l'issuë.

A Mons le 13. Février.

Le Partisan l'Ecrevisse étant sorty le 8. du courant avec sa Compagnie franche de Dragons, revint bien avec 340 prisonniers, la plus partie Officiers qu'il avoit pris aux portes de Bruxelles. Son dessein étoit d'enlever Mylord Marlborong à son retour de Gand; mais ce Mylord

Dd iiiij

ayant été averti que ce Pontfaire estoit en campagne, prit une escorte de 600 Chevaux. Il arriva icy presque tous les jours des Bavarois qui s'engagent dans les Troupes de Mr l'Electeur. Elles sont presque toutes recrutées & habillées.

A Metz ce 15. Février.

Sur l'avis qu'on eut il y a trois jours, qu'il estoit sorty de Traerbach un gros Party de Houssards pour s'avancer de ce côté cy, on commanda plusieurs détachemens pour aller à leur poursuite. Et les ennemis ayant été joints dans un village qu'ils pilloient, on y entra le sabre à la main, & l'on en tua quelques uns. Les autres se sauverent dans des caves où ils furent brûlez par le feu qu'on mit à la paille dont on les avoit remplis. On a amené icy

**VALANTY** 32<sup>e</sup>  
aujourd' huy 32. de leurs chevaux.

**A Arras le 16. Février.**

Mr le Maréchal de Boufflers se remet de son indisposition dont on l'a cru en danger. 800. Chevaux des ennemis s'estant avancéz du côté de Furnes pour y lever des Contributions, le Commandant de cette Place sortit avec un détachement de sa Garnison, & ayant trouvé les ennemis dispersés, en tuèrent au grand nombre & firent plusieurs prisonniers, parmy lesquels s'est trouvé le Commandant du Détachement, qui est un Colonel Anglois.

**A Saragosse le 15. Février.**

Les préparatifs qu'on fait ici pour la Campagne prochaine sont très-grands, & rien n'en retardera

## 322 MERCURE

L'asserture que le mauvais temps & le débordement des Rivieres, causé par l'abondance des neiges qui sont tombées le mois passé dans ces Quartiers, ce qui retient icy un gros Convoy de Munitions de guerre & de bouche qu'on doit envoyer à Tortose.

Il passa hier par cette Ville un Officier dépêché par le Commandant de Lerida qui va à Madrid pourer la nouvelle au Roy, que les Troupes qui sont en quartier de ce costé-là avoient surpris le poste de Villa où les ennemis avoient 800 hommes, que nos gens y estoient entrer l'épée à la main, en avoient tué 200. & fait le reste prisonniers, & qu'on y a trouvé 8. Canons de bronze, 3. Mortiers & quantité de Munitions de guerre & de bouche,

qu'en a fait transporter à Lerida.

A Perpignan le 17. Février.

Les Troupes qui doivent renforcer l'armée qui agira de ce côté-  
cy commencent d'arriver, & on juge  
par les préparatifs que l'on fait ici  
qu'en agira offensivement.

On amena avant hier ici des  
Chefs des Rebelles d'une troupe que  
la Garnison de Belvèze a entière-  
ment défaite, on ne doute point  
qu'ils ne soient pendus.

Il y a dans le Port de Rosas  
9. Vaissaux de guerre, 8. Fre-  
gates, 4. Brûlots, & deux Ga-  
liotes à Bombes. On en attend  
encore d'autres de Toulon avec le  
grand Convoy qu'on y prépare ;  
celuy de Languedoc n'est pas encore

324 MERCURE  
arrivé, ce qu'on attribue aux vents  
contraires.

A Grenoble le 19. Février.

La Garnison du Fort d'Exiles commence à se faire voir de ce côté-  
cy ; mais 40. Dragons ayant été  
à la poursuite d'un party de cette  
Garnison, joignirent les ennemis,  
les chargèrent, & les mirent en fuite  
après en avoir tué 5. & fait 10.  
Prisonniers qu'ils ont amenez icy  
avec le busin qui a été repris.

A Namur le 25. Fevrier.

Dix Grenadiers de n<sup>o</sup>stre Garni-  
son ont été brûler aux portes de  
Liege, six Batteaux qui estoient  
chargez de fourages, & qui s'é-

soient rangez à bord à cause des glaces dont la Meuse est déjà toute couverte, & à leur retour notre Commandant les agratifiez de chacun 10. écus.

Les Etats Generaux desesperent de pouvoir trouver les fonds nécessaires pour la continuation de la guerre, à cause de l'état deplorable où se trouvent rednies les Peuples des sept Provinces par la violence du froid qui a fait périr non seulement leurs bestiaux ; mais aussi la plus grande partie de leurs denrées & de leurs marchandises.

A Tournay le 26. Fevrier.

Le froid est revenu aussi violent que le mois passé, & l'on apprend qu'il n'achève de perdre les

## 326 MERCURE

biens de la terre qui ont beaucoup souffert dans le premier froid. Il n'y a pas d'aparence que les Ennemis puissent remplir leurs Magasins pour la subsistance de leurs Troupes , ne pouvant tirer des grains que d'Angleterre & de Hollande ; de il y en a aussi grande disette.

Je passe à ce qui regarde la situation des affaires d'Angleterre , qui bien que l'on y parle avec beaucoup d'ostentation de tout ce qui se passe dans le nouveau Parlement , à l'égard de tous les subsides qu'on luy demande pour la Campagne prochaine , est néanmoins dans un tres-mauvais état , à quoy n'ont pas peu contribué les suffrages des membres gagnez qui ont jus-

qu'icy accordé tout ce qu'on leur a demandé , ce qui a seulement épuisé l'Angleterre , qu'il faudra des siecles de Paix pour la retrablier dans sa premiere splendeur , & pour y faire rouler l'argent . Ce n'est pas que parmi les Membres corrompus du Parlement , & qui cherchent à faire leurs affaires en ruinant celles de l'Etat , il ne s'en trouve qui n'ont pu être corrompus ni seduits par les promesses & par l'argent de la Cour , du nombre desquels sont ceux qui viennent de demander qu'on leur fasse voir à fond l'état des dettes de la Nation , & principalement celle des sept millions sterlin de l'Amirauté , qui montent à cent cinq millions Mon-

noye de France ; & comme outre cette somme , l'Angleterre doit plus de six cens millions depuis le commencement de la guerre , ce que j'ay prouvé dans plusieurs de mes Lettres , en en donnant le détail , on doit juger si un Etat qui n'est pas fort étendu , & qui a fort peu de Villes considérables , hors celle de Londres , doit se trouver dans une situation malheureuse , & surtout lorsque la guerre luy coûte chaque année l'une portant l'autre , la moitié environ plus ou moins , de ce que luy devoient rapporter les Flottes qu'elle envoie chaque année en Mer , ce qui l'épuise d'hommes , & particulièrement de Matelots ; & ce qu'il y a de fâcheux

pour la Nation , est que la plus grande partie de l'argent que luy coûte la guerre , sort du Royaume , ce qui doit estre cause qu'elle se trouvera un jour dans le plus grand épuisement , & ce qui est encore plus fâcheux pour la Nation , est qu' elle s'épuise encore plus d'Anglois naturels que d'argent , qui ne peuvent estre remplacez qu' avec des siecles . On a remarqué qu'en plusieurs Campagnes ensemble , l'Angleterre n'a pas plus perdu d'Anglois que dans la dernière Campagne , le Siege de Lille en ayant emporté beaucoup . & même de ceux qui compoient les plus anciens Corps , & qu'il n'est presque pas resté en Angleterre d'Ingenieurs Ad-

Février 1709. Ec

glois. On doit ajouter à ces pertes , que de six mille Anglois naturels : je dis naturels , pour les distinguer des Troupes Etrangères payées par les Anglois ; je dis donc que de six mille Anglois naturels qui avoient débarqué à Ostende en plusieurs fois depuis le commencement de la Campagne dernière , à peine s'en trouve-t-il à présent 1500 : la plûpart étant morts en diverses occasions , ainsi que de maladie & de froid ; & l'on ne doit pas s'en étonner , puisque les Lettres même d'Angleterre avouerent d'abord que ces Troupes qui estoient embarquées depuis long-temps , & qui par conséquent avoient beaucoup souffert sur Mer , ne

feroient pas si-tost en état d'agir, & qu'il estoit plus à propos de les faire reposer que combattre. Ce sont des faits qui ne sont inconnus de personne, & qui font qu'avec ce que je viens de vous dire des dettes de la Nation, & de l'argent sorti du Royaume, sera cause que l'Etat manquera bien-tost d'hommes & d'argent ; & que s'il n'a voit plus de quoy acheter des Troupes, il se trouveroit dénué de tout, ce qui ne peut manquer d'arriver, pour peu que la guerre continue.

Les Hollandois souffrent par les mêmes raisons, & même encore plus ; mais avec cette différence qu'ils s'attachent moins à cacher la vérité ; &

E e ji

que, hors quelques particuliers  
que l'on appelle en Hollande  
*les Zélez*, ils avouent franche-  
ment l'état où ils se trouvent,  
& que pour peu de temps que  
la guerre dure encore, ils n'en-  
pourront plus soutenir le poids.  
Les affaires d'une République  
sont entre tant de mains, & on  
en délibère si publiquement,  
qu'il est impossible qu'elles ne  
soient pas connues de tout le  
monde, & sur ce pied-là on  
sciait il y a long-temps la mal-  
heureuse situation où se trouve  
cette République. Ses dettes  
immenses sont connues, & je  
n'en parle plus, en ayant sou-  
vent donné des détails, & ayant  
souvent prouvé tout ce que j'en  
ay dit. On sciait que tous ceux.

qui ont des terres à la Campagne sont entièrement ruinez, & que depuis plusieurs années ils ont mieux aimé renoncer à la possession de ces terres, que de payer les sommes auxquelles elles estoient taxées. Ce sont des faits incontestables, & dont on ne parle plus, puisqu'ils sont constants depuis un assez grand nombre d'années. On sait aussi que plusieurs Provinces de la même Nation ne sont plus depuis long-temps aussi en état que les autres de subvenir chaque année aux frais de la guerre, & qu'il y en a qui n'y contribuent que très peu. Enfin il est manifeste à toute la terre, que depuis plusieurs années les Etats ont déclaré que non seu-

lement ils ne pouvoient augmenter le nombre des Troupes qu'ils fournissent chaque année à la Ligue , parce qu'il leur étoit impossible de trouver des fonds , même pour celles qu'ils ont accoutumé de fournir ; & quoiqu'il paroisse qu'elles doivent estre augmentées cette année de six mille hommes , ce qui est peu considérable , on feait que cela n'a esté dit que pour éblouir le Public , & pour engager tous les Alliez à augmenter les leurs . Cependant on donne à cette affaire toute la vray-semblance possible , parce que la politique demande qu'on le croye ; mais on commence à croire que bien loin que cette augmentation se puisse fai-

re, le froid empêchera que la Holande ne fournisse même les troupes qu'elle a accoutumé de fournir, parce que l'on manque en Holande & aux environs même dont elle en pourroit tirer, de la plus grande partie des choses nécessaires pour leur entretien.

J'oubliais que la Holande doit trente millions ou environ d'intérêts pour les sommes qu'elle emprunte tous les ans depuis plusieurs années ; pour subvenir aux frais de la Guerre ; que son Etat est très-petit, qu'il ne s'y trouve plus de personnes extrêmement riches, comme il y avoit autre fois ; que l'Etat est pauvre ; que la terre n'y produit presque rien.

**336. MERCURE**  
que depuis un assez grand nom-  
bre d'années que son Commerce  
a commencé à diminuer ,  
elle achette toutes les choses  
dont elle a besoin extrêmement  
cher , & qu'elle a presque be-  
soin de tout . Enfin que loin d'a-  
voir le superflu que son Com-  
merce luy fournittoit avant la  
Guerre , & dont elle tiroit beau-  
coup d'argent , elle n'a pas pre-  
sentement les choses nécessai-  
res , & qu'elle est obligée d'a-  
cheter . Cependant quoy que la  
mauvaise situation où la Holan-  
de se trouve fasse souhaiter la  
Paix aux veritables Holandois ,  
elle est arrêtée par une partie  
de ceux qui ont le maniement  
des affaires , & qui ont été mis  
en place par le feu Prince d'O-  
range

range, tant il est vray que les intérêts particuliers l'emportent toujours sur les généraux.

Je reviens encore aux Troupes dont les Ennemis ont besoin pour la Compagnie prochaine. On ne doit regarder sous le nom d'Ennemis que l'Angleterre, la Hollande, & l'Empereur. Je nomme l'Empereur le dernier, parce que son nom & ceux de ses Généraux, sont les choisis par lesquelles il contribuë le plus à la Guerre présente.

La Hollande & l'Angleterre, pour des raisons particulières, qui sont contraires aux intérêts des Peuples ; mais qui acommodeent en particulier ceux qui les gouvernent, aimant mieux épuiser l'Etat que de manques

Ff

de travailler à leurs intérêts ; payent seuls tous les Etrangers qui fournissent des Troupes à ce qu'ils appellent la cause commune , qui n'est pourtant que celle des deux Nations , ou plustôt de la Reine Anne , & de ceux qui ont part aux affaires avec elle , & de ceux des Hollandais qui en ont le maniement , & qui se mettent peu en peine que tout périsse , pourvu sçavoir , que la Reine Anne demeure sur le Trône d'Angleterre , & que ceux qui ont le maniement des affaires de Hollande , continuent à s'enrichir . Cependant cette Reine & ceux des Membres des Etats qui n'agissent que pour eux , travaillent à abîmer les deux Nations

sans que ni l'une ni l'autre tire aucun profit de cette guerre ; quoique ces deux Nations en fassent tous les frais ; car ainsi que je l'ay déjà marqué l'Empereur n'y contribue presqu'en rien , la plus grande partie des Troupes Imperiales estant réservées pour la guerre d'Hongrie , & s'il en a quelques unes en Italie , les Contributions exorbitantes qu'elles en tirent , & les grandes sommes que l'Empereur oblige de temps en temps les Souverains du Pays de luy donner , luy suffisent pour les frais de cette guerre ; mais l'Angleterre ni la Hollande n'ont aucune part aux Conquêtes qui se font dans tous les lieux où la guerre est allumée.

F f ij

Quant à Monsieur le Duc de Savoie, il reçoit de gros subsides d'Angleterre & de Hollande, seulement pour faire diversion, & si cet argent luy aidoit à faire des Conquestes, tout ce qu'il prendroit feroit pour luy.

A l'égard des sept ou huit autres Puissances dont les Troupes font la plus grande partie de ce que l'on appelle *l'Armée des Alliez*, ces Puissances n'ont aucune part dans cette guerre ; & il y en a même de ce nombre qui ont toujours eu icy des Résidens : ainsi leurs Troupes ne combattent que pour gagner l'argent des Anglois & des Hollandois qui les payent ; & comme ces Troupes sont en plus grand nombre que celles des

Anglois & des Hollandois naturels , il est ais<sup>e</sup> de voir que ces deux Nations , sous lesquels les foulent tous les frais de la guerre présente , doivent c<sup>estre</sup> épuisées d'hommes & d'argent . Le Commerce pourra , si la Paix se fait bien tôt , faire revenir un peu d'argent chez eux ; mais à l'égard des hommes il faut des siecles , comme je l'ay déjà dit , pour repeupler ces deux Nations .

La Campagne leur ayant été très-fâcheuse , si on la regarde du côté des hommes qui ont p<sup>er</sup>y , dont le nombre a c<sup>esté</sup> très grand , ce malheur , quoique mêlé de quelques avantages , doit leur coûter infiniment ; car non seulement il faut rem-

F f iiij

## 342 MERCURE

placer les hommes perdus pendant le cours de la Campagne; mais aussi ceux que le froid a emportez depuis qu'elle est finie, ce froid ayant fait perir plus de six cens hommes aux seules Troupes Hessiennes en s'en retournant. Joignez à cela qu'il en coutera aux Anglois, & aux Holandois, quatre fois plus qu'il ne leur a couté pendant les Campagnes precedentes pour les entretenir, & pour les faire vivre à leur retour, le froid ayant non seulement mis toutes les choses nécessaires à la vie hors de prix; mais estant même très difficile d'en trouver pour de l'argent. Ainsi les Peuples de ces deux Nations qui fournissent seules aux frais de la

Guerre sans en espérer aucun fruit, quelque Conquête que les Alliez puissent faire, doivent ouvrir les yeux, & voir que cette Guerre n'est avantageuse qu'à ceux qui les gouvernent.

Je dois encore vous parler des Troupes de l'Empire qui sont payées par les Puissances d'Allemagne ; mais elles ne servent qu'à garder leur Pays , & à empêcher que les François <sup>ne</sup> s'y étendent , & n'en tirent des Contributions comme ils font néanmoins tous les ans. Cependant la longueur de la Guerre a tant couté d'hommes & d'argent à ces mêmes Puissances , qu'elles ne peuvent plus mettre de grosses Armées sur pied , & que les nouvelles publiques font

tous les jours connoistre. C'est pourquoi je ne m'écendray pas davantage sur cet article, qui ne reçoit aucune difficulté. J'y ajouteray seulement que l'Empereur n'est pas fâché de leur épaissement d'hommes & d'argent, quoy qu'il témoigne le contraire, qui luy donne plus de lieu de les tenir humiliés, & d'empêcher qu'ils ne se servent des Loix de l'Empire & de leur indépendance, pour l'empêcher de les enfreindre, comme il fait tous les jours en les gouvernant arbitrairement, quoy qu'il tienne d'elles l'autorité Imperiale, & qu'il soit obligé d'observer les Constitutions de l'Empire.

Il se vient de passer une chose

assez singuliere touchant l'armée que l'Empire doit montrer cette année en Campagne. Le Duc d'Hanovre ayant beaucoup de raisons pour avoir une grande Armée, parce qu'il craint de ne pouvoir remporter de gloire avec une Armée mediocre, & que d'ailleurs la Maison d'Hanovre a grande raison de servir l'Angleterre qui luy veut procurer les grands avantages qui sont connus, & que je ne repete pas. Le Duc d'Hanovre, dis je, voulant donc que l'Armée qu'il doit commander soit formidable, s'est avisé d'en former une sur le papier qu'il fait monter à 80000 hommes, ayant taxé à son gré, & de son autorité toutes les Paix

fances de l'Empire , & marqué  
ce que chaeune d'elles doit  
fournir d'hommes & d'argent.  
Jamais Projet n'a esté plus chi-  
merique , & sur tout dans un  
temps ou l'Alemagne commen-  
ce à estre moins abondante en  
hommes , à cause du grand  
nombre de ceux qui sont péris  
depuis 1672 tant en Alemagne  
que parmi les Troupes des Al-  
liez. Cependant ceux qui gou-  
vernent en Angleterre & en  
Hollande , quoy que persuadez  
que ce Projet ne pouvoit estre  
qu'une vision , n'ont pas laissé de  
le regarder comme une chose  
qui leur devoit estre fort avan-  
tageuse , & qui pouvoit faire  
plaisir aux peuples de ces deux  
Nations , en les éblouissant , &

en leur faisant croire qu'une Armée si formidable ne pouvoit être que fort avantageuse aux Alliez pendant la Campagne prochaine. C'est pourquoy les nouvelles imprimées de ces deux Nations, ont donné ce Projet au Public comme une chose qui devoit estre executée, & l'on y voit le nombre de Troupes que le Duc d'Hanovre prétend que chaque Puissance d'Alemagne fournit.

J'ay vû des Lettres d'Allemagne, & qui viennent de bon lieu, qui portent que l'Empereur fait solliciter le Roy de Danemarc k de faire une Ligue avec le Czar contre le Roy de Suede. S. M. I. risque beaucoup, & si le Roy de Suede apprend,

## 348 MERCURE

non pas que ce Traité ait réussi;  
mais seulement que l'Empereur  
soit entré en negociation pour le  
faire; il doit craindre que ce  
Monarque ne cherche à s'en  
venger, & qu'il n'ait le même  
bonheur qu'il a toujours eu  
de faire repenter ceux qui l'a-  
voient injustement attaqué.

Je viens à ce qui regarde la  
situation des affaires entre  
l'Angleterre & le Portugal.  
L'aigreurs a été grande entre  
ces deux Nations, & quoy que  
les nouvelles qui les regardent  
ayent extrêmement varié, il pa-  
roît néanmoins par les dernie-  
res nouvelles arrivées de Portu-  
gal, que les Anglois n'ont pu  
venir à bout d'empêcher les  
Portugais de faire ce qu'ils a-  
voient

voient résolu dès le commencement de la Campagne. Voicy le fait.

On doit remarquer qu'à l'ouverture de la Campagne, les Portugais étant extrêmement faibles, attendoient avec beaucoup d'impatience les Troupes que l'Angleterre s'estoit obligée de leur envoyer ; & en effet ces Troupes qui étoient embarquées depuis long-temps estoient sur le point de passer en Portugal, lors que les François s'emparerent de Gand & de Bruges, & de quelques Postes des environs L'Angleterre en fut si allarmée que sans avoir égard à ce qu'elle avoit promis aux Portugais, elle donna ordre aux Troupes qui dévoient

Fevrier 1709. Gg

## 350 MERCURE

faire voile en Portugal de débarquer à Ostende , ce qui obligea les Portugais de se plaindre vivement de ce que l'Angleterre les abandonnoit . Ils ont fait les mêmes plaintes pendant toute la Campagne , & l'Angleterre a toujours répondu , que la Flandre ayant plus besoin de troupes que le Portugal , elle avoit été obligée de secourir les plus pressez . Cependant les Portugais entrent avec les Espagnols , dans un Traité de Neutralité , seulement pour laisser aux Paysans des deux Nations la liberté d'ensemencer leurs frontières ; mais comme ce Traité pouvoit dans la suite aller plus loin , & devenir plus général , & qu'il pouvoit même

faciliter un Traité de Paix entre les deux Nations, cela a augmenté l'aigreur, que le manquement de parole des Anglois avoit commencé à faire naître entre elles. Voicy quelques Extraits des Lettres qui ont été écrites sur ce sujet. Le premier est tiré d'une Lettre de Londres.

Ce 31 Janvier,

On regarde ici comme un espace de Traité conclu entre les Espagnols & les Portugais, celuy par lequel ils sont convenus reciprocement de ne plus ravager les Frontieres des deux Etats, & l'on n'a pas beaucoup d'égard aux remontrances que le Ministre de Portugal

Gg ij

fait sur le danger où il prétend que ceux du Roy son Maistre seront exposés à moins qu'on ne luy envoie un puissant renfors, & qu'on ne luy fournitte les subsides qu'on luy doit, & dont il sollicite le payement avec plus d'empressement que jamais. Cependant comme il nous est de la dernière importance de tenir ce Royaume-là dans une plus grande dépendance qu'il ne le seroit par une neutralité que beaucoup de gens croient effectivement conclue, on dit que l'on pressera le départ des Officiers François qui ont été nommez pour commander 4. Régimens qu'on prétend devoir estre levez en ce Pays-là.

Voicy un autre Extrait d'une Lettre de la Haye, qui parle de la même affaire.

On écrit de Lisbonne que les protestations faites par les Ministres de l'Empereur, de l'Angleterre, & des autres Alliez, contre le Traité entre l'Espagne & le Portugal dont on a parlé, estoient conçues en des termes si vifs, si durs & si profonds, qu'on n'oseit pas les écrire; mais que la Reine s'étant empêtrée de l'esprit du Roy, on esperoit qu'elle disposeroit ce Monarque à faire tout ce qui seroit à propos de faire dans cette conjoncture pour le bien de la cause communie, & qu'on esperoit que cette Princesse ageroit à l'avenir si fortement auprès du Roy son Epoux, qu'elle l'engageroit à pousser la guerre avec vigueur, nonobstant les sollicitations opposées des mal intentionnez.

Enfin après beaucoup d'incertitude

Gg iij

## 354 MERCURE

titude sur ce qui arriveroit à l'égard de ce Traité de Neutralité, les dernières Nouvelles arrivées à Londres portoient que nonobstant les plaintes des Ministres des Alliez pour en empêcher l'exécution, plusieurs Officiers revenus des Frontières avoient rapporté que cette convention y avoit été publiée à son de Trompe. On peut juger par là que le Roy de Portugal, quoique jeune, & nouvellement marié, a plutôt écouté ce qui pouvoit estre avantageux à ses Etats qu'à son amour.

Si l'on examine bien tous les Vaisseaux Marchands que les Anglois & les Hollandais envoient pendant le cours de chaque année, en divers endroits

pour y négocier , on trouvera qu'ils perdent du moins la moitié de ceux qu'ils mettent en Mer , soit à cause des Tempêtes qu'ils essuyent , soit à cause des naufrages qu'ils font , & soit parce que les Vaissaux des deux Couronnes leur en coûtent beaucoup ; de maniere que ceux qui arrivent à bon port ne suffisent qu'à peine pour compenser les pertes qui arrivent de la maniere dont je viens de parler , de sorte que l'on peut dire que le gain est beaucoup moins avantageux que la perte n'est considérable , à cause des Troupes & des Officiers de Marine & Matelots qui ne peuvent être réparés ; car quand ils pourroient être rem-

## 356 MERCURE

placez , ils ne laissent pas d'affoiblir les forces des deux Nations qui ont fait ces pertes . Celle que les Hollandois viennent de faire est des plus considérables , & leur Etat s'en ressentira long-temps , puisque de plus de cent Vaisseaux Marchands avec huit Vaisseaux de Guerre pour les escorter , étant sortis de la Mer Baltique dans le mois de Decembre , ont souffert une si longue & si rude tempeste qu'elle les a entièrement dispersés . Le 31 de Decembre 15. de ces Bastimens & deux de guerre , gagnerent le Port de Bréesond à 30. lieues au Nord de Bergent en Norwege . On a aussi appris que plusieurs autres Navires & trois de

guerre de la même Flotte s'étoient sauvez en divers Ports voisins ; que 5. estoient péris, & que 8. autres avoient été pris par des Armateurs François. On a aussi eu avis d'Edimbourg par les Lettres du 21. du mois de Janvier dattée de Frosenbourg, que 6. Navires Marchands de la même Flotte avoient fait naufrager, & qu'à peine avoit-on sauvé quelques hommes de leurs Equipages.

Il est aisé de juger que les avantages remportez sur terre ne peuvent reparer de pareilles pertes ; & en effet ces pertes sont si grandes & sont si considérables, parce qu'elles causent la disette des choses dont on a besoin & par la perte des hom-

mes & des Matelots dont je  
veus de parler, ainsi que des  
Bastimens, que l'on peut dire  
qu'elles font beaucoup souffrir  
ceux qui les font.

Les Holandois ont aussi perdu  
presque dans le même temps,  
un Bastiment de 18. canons  
chargé de sucre, d'indigo, de  
cochenille, & de dents d'Ele-  
phans, avec un Coffre d'ar-  
gent.

Les Anglois ont aussi fait plus  
ieurs pertes presque dans le  
même temps; le Barentin ayant  
conduit à Dunkerque une pri-  
se Angloise de 14. canons;  
chargée de Vin de Canarie;  
la Rouë de Fortune de Calais  
ayant amené une autre prise  
Angloise de 400. tonneaux.

nommée le Sunderland, chargée de bois de construction, & de huit cent saumons de plomb; l'Embuscade ayant amené le 13, Février une prise Angloise de 26. canons chargée d'huile, de vin de Toscane, & d'autres marchandises, estimées quatre cens mille livres; & Mr Cardon Armateur de Calais, ayant pris un Armateur de Douvres, monté de six canons, & de trente-quatre hommes.

Il y a des Lettres qui portent une nouvelle qui merite confirmation, scavoit qu'une Fregate Angloise de 20. canons, qui revenoit de Lisbonne, & qui étoit chargée de la vaisselle d'argent de la Reine Anne, qui avoit servi au Traictement fait au

## 360 MERCURE

nom de cette Princesse à la Reine de Portugal jusqu'à Lisbonne, avec tout ce qui servoit à la table & à la cuisine, avoit été prise par deux petits Armateurs de quatre canons chacun.

Selon plusieurs Lettres d'Allemagne, il paroist que la fermeté des Confederez Hongrois, va au delà de tout ce que l'on peut imaginer, & que la Cour de Vienne a quitté son caractère ordinaire, puisqu'au lieu de la lenteur qu'elle a toujours affecté de faire voir dans toutes les affaires, croyant les faire mieux réussir par là, & faire faire des avances à ceux avec qui elle est en guerre. Il paroist, dis-je, que cette Cour travaille vivement, & n'oublie aucun moyen

moyen pour parvenir à un accommodement avec ces Conféderez. Mais ceux-cy au contraire , paroissent fort éloignez de vouloir rentrer dans aucune négociation , jusqu'à ce que l'Empereur leur ait accordé tous les préliminaires qu'ils ont tant de fois demandez. Il n'y a pas lieu de douter qu'ils sois déterminez à demeurer fermes dans cette résolution, puisqu'ils se sont engagéz de nouveau à contribuer volontairement aux dépenses de l'armément que leurs Chefs font faire pour soutenir la défense de leurs libertez. Ils ont pris de si bonnes & de si justes mesures, que ceux qui ne se trouvent pas en estat de contribuer par de l'argent à l'execution de

*Fevrier 1709.* Hh

ce qui a été unanimement résolu , donnent des denrées , & même du vin qu'ils font transporter en Pologne sous de bonnes escortes , où il est vendu au profit de la Caisse militaire.

Voici l'Extrait d'une Lettre de la Haye.

Le 25. Février.

*La misere augmente en ce Pays. Le bled encherit chaque jour. Le froment qui ne coutoit il y a deux ou trois mois que treize à quatorze escalins , en vaut à present vingt-huit. Le prix des autres denrées est rehaussé à proportion , & celles dont la disette est grande n'ont*

point de prix. Les riches se tirent d'intrigues ; mais on peut juger combien souffrent ceux qui doivent, soit à la ville soit à la campagne, gagner leur vie à la journée , & sur tout les pauvres , quoy qu'on leur fasse de grandes charitez , car tout travail manuel est interrompu , & les affaires politiques , ainsi que celles qui regardent la guerre , souffrent de grands retardemens en ce Pays.

Le mot de l'Enigme du mois passé qui estoit *le Bois* , a paru si difficile , qu'il n'a été trouvé que par cinq ou six personnes seulement. Si personne

H h ij

## 364<sup>e</sup> MERCURE

ne l'avoit trouvé, on pourroit dire que c'est la faute de l'Enigme, mais on ne s'en peut plaindre quand le mot n'e-  
roit trouvé que par une scule  
personne, puisque l'Enigme est  
juste; mais qu'elle est difficile.

Ceux qui l'ont trouvé sont Mrs  
Girault Etudiant en Medecine;  
de Bonaire, Maistre de Pension;  
du Bois, de la ruë Saint Mar-  
tin. Mlle de Bus; la plus jeune  
des belles Dames de la ruë des  
Bernardins, & la jeune Muse  
renaissante.

Je vous envoie une Enigme  
nouvelle. Elle est de Mr de  
Chantelais, Maistre des Eaux  
& Forets de Chasteaudun.

GALANT 365  
E N I G M E.

Je suis tout ce que l'homme a de  
plus estimable

Je suis sans vanité le plus beau don  
des Dieux,

Chacun me cherit en tous lieux,  
Au Theatre, au Bareau, en A-  
mour, à la Table,

Je desarme souvent l'homme le  
plus fâcheux;

Je sçay fléchir les Rois, je sçay flé-  
chir les Dieux,

Sans moy tous ces Auteurs dont  
nous parle l'Histoire,

Ne seroient point gravez au  
Temple de Mémoire,

Hh iij

# 366 MERCURE

On voit de mes effets sans sçavoir  
qui je suis,

Moy-même je voudrois l'ap-  
prendre,

Et je fais mille efforts pour pouvoir  
me comprendre,

Et cependant je ne puis.

## AIR NOUVEAU.

Que l'hiver ait glacé nos roses &  
nos lis,

Je suis insensible à ces choses;

Sur votre beau visage adorable  
Philis,

Ne vois je pas toujours & des lis  
& des roses.

Madame l'Abbesse de Maubuif-  
son, Princesse Palatine, & dont  
le nom de Baptême estoit *Louise Hollandine*, parce qu'elle a-  
voit été tenuée sur les Fonts par  
les Etats Generaux, mourut le  
11. de Fevrier âgée de 86. ans.  
Elle estoit fille de Frederic V.  
Electeur Palatin, Roy de Bo-  
hème, & d'Elisabeth Stuard,  
fille de Jacques I. Roy de la  
Grand' Bretagne. Elle estoit  
née en Hollande en 1622. &  
elle avoit passé en France en  
1658. où elle avoit embrassé la  
Religion Catholique, & ayant  
ensuite pris le party de se faire  
Religieuse, elle entra dans le  
Convent, & ayant été nom-  
mée Abbesse de Maubuifson,  
elle a vécu dans cette Abbaye,

où elle a fait voir tant de vertus  
& tant de pieté pendant tout le  
cours de sa vie, qu'elle peut  
servir d'exemple à toutes celles  
qui se sont, comme cette Prin-  
cessse, dévoüées au Seigneur.  
Elle estoit sœur de Charles  
Louïs, Electeur Palatin, pere  
de Madame, & d'Edouard,  
Prince Palatin, pere de Mada-  
me la Princessse de Condé.

Je ne dois pas finir cet Article  
sans vous faire remarquer  
une chose des plus singulières ;  
c'est que les Etats Generaux,  
aprés l'avoir tenuë sur les Fonts,  
luy donnerent une pension ; &  
que quoiqu'elle soit venuë en  
France, & qu'elle y ait embras-  
sé la Religion Catholique, elle  
a esté payée jusqu'à sa mort de

la moitié de cette pension.

L'Abbaye de Maubuisson, ou de *Nostre-Dame de Maubuisson*, est une Abbaye Royale de Religieuses dans le Diocèse de Paris, proche de Pontoise. Elle font de l'Ordre & de la Filiation de Citeaux. Cette Abbaye est très-considerable. Mr de Sainte Marthe rapporte qu'elle fut fondée l'an 1241. par la Reine Blanche de Castille, mere de Saint Loüis, en un lieu qu'il nomme *Alueti*. Il ajoute que cette Reine ayant acheté de Robert & d'Odeleine du Chasteau-Rainard, & de leurs enfans, la Terre de Maloduno en 1243. on commença d'appeler ce Monastère *Malodusnum*: c'est apparemment la même chose que Maubuisson.

Le Service que l'on a fait aux Feuillans pour feu Mr le Maréchal Duc de Noailles a fait trop de bruit pour que vous n'en ayez pas entendu parler ; mais comme je ne puis entrer dans le détail sans faire un long Article, & que l'on en attend une Relation, je remets au mois prochain à vous en parler.

Vous attendez sans doute un Article qui regarde la mort de S. A. S. Monsieur le Prince de Conty ; mais ayant résolu d'en faire un morceau d'Histoire qui contienne tout ce qui s'est passé depuis sa maladie jusqu'au jour qu'il sera porté dans l'Eglise de Saint André des Arcs, où il a souhaité d'estre inhumé auprès de Madame la Princesse sa me-

re, & qu'il faut beaucoup de temps pour ramasser tout ce qui doit composer cet Article, je dois encore différer à remplir vostre curiosité là-dessus.

Depuis 33. ans que je vous adresse mes Lettres , la mort n'a pas emporté autant de personnes en deux mois de temps , qu'elle a fait depuis le commencement du mois de Janvier, & même de personnes de distinction , & le nombre en est si grand , qu'ayant resolu de vous en marquer seulement les noms & les qualitez , il ne me reste pas de place pour vous en parler dans cette Lettre.

Je ne vous ay point dit en vous parlant de la mort de Mr de Lescalopier , Seigneur de

Noüerar , Conseiller de la Grand' Chambre , que Mr Coiffard , Conseiller de la 2<sup>e</sup>. est monté à sa place.

Mr le Févre d'Eaubonne est aussi monté à la Grand' Chambre , à la place de Mr de Savonnières , dont je ne vous parleray de la mort que le mois prochain.

Mr le Marquis de Pionsac a vendu le Regiment de Navarre 112000. livres à Mr le Marquis de Gassion , gendre de Mr d'Armenonville , & Mr le Marquis de Tourville a acheté le Regiment de Coëtquen , 72. mille livres.

Le Roy vient enfin de nommer les Generaux qui doivent commander la Campagne prochaine

chainé. Toute l'Europe estoit attentive sur cette Nomination qui a réjoui toute la Cour & tout Paris.

Monseigneur le Dauphin doit commander en Flandre en qualité de Généralissime, & il y a lieu de croire que ce Prince ayant toutes les qualitez d'un grand General, & les Trou-  
pes luy ayant même donné le surnom de *Loëis le Hardy*, en  
voyant l'intrepidité avec laquelle il affrontoit tous les périls, & que brûlant du desir de combattre, il avoit marché jour & nuit du Camp de Vignamont à Courtray, pour empêcher le Prince d'Orange d'en faire le Siège; c'est-à-dire pen-

Février 1709.

dant près de 40 lieues. Il y a lieu de croire , dis-je , qu'un prince d'une si grande valeur , & toujours accoutumé à vaincre toutes les fois qu'il a commandé , ne peut manquer de faire une heureuse Campagne. Je vous rapporteray seulement ce qu'il a fait pendant la Campagne à laquelle on a donné le nom de *Campagne de Philisbourg*. Voicy les noms des Places qu'il prit pendant le cours de cette glorieuse & surprenante Campagne qui étonna toute l'Europe , pour ne pas dire tout l'Univers.

Philisbourg.

Manheim.

Spire.

Wormes.

Openheim.

Hailbron.

Kaiserloutre.

Ebernbourg.

Creutznack.

Bacharach.

Neustadt.

Altzey.

Frankendal.

Il obligea aussi pendant la même Campagne les Villes de Mayence & d'Heidelberg à recevoir Garnison Françoise , & il fit contribuer la Ville d'Aufbourg.

Comme tout rechentoit du bruit de sa gloire , & de ses Conquestes , & que la Cour & la Ville avoient une extrême impatience de recevoir un Vain-

11 ij

queur si chargé de Lauriers, le Roy, lorsque ce Prince revint, alla quelques lieues au devant de luy, accompagné de toute la Cour, & cette entrevue fut si tendre qu'elle fit répandre beaucoup de larmes de joye.

Monseigneur le Duc de Berry, & S. A. S Monsieur le Duc d'Enghien doivent accompagner ce Prince, sous lequel Mr. le Maréchal de Villars doit servir. Je ne vous dis rien de ce Maréchal, qui a toujours porté la terreur par tout où il a servi. Il a rétabli deux fois les affaires d'Alemagne, & il a eu l'avantage de vaincre Mr le Prince de Bade qui estoit regardé comme le Bouclier de

# GALANT

377

l'Empire. Comme il n'a pas moins d'esprit que de valeur, & qu'il sait employer l'un & l'autre tour à tour, suivant qu'il est à propos de se servir de l'un & de l'autre, il a fait agir son esprit & sa prudence contre les Fanatiques ; & l'on peut dire qu'il a plus fait lorsqu'il a commandé du côté des Cevennes que s'il avoit gagné des batailles ; que c'est un General parfait qui ne laisse échaper aucune occasion de combattre, lorsqu'il est à propos d'agir, & qui sait se moderer lorsque la raison le veut, & que les intérêts du Roy le demandent. La joie paroît toujours sur son visage, ce qui anime les Troupes qu'il commande, & les fait

Li lij

# 378 MERCURE

voler au combat comme à une Victoire assurée. Joignez à cela qu'il est toujours heureux, & cependant si on examine bien toutes ses actions, on trouvera que ce bonheur est moins dû à son Etoile qu'à sa conduite, & à sa valeur. Enfin l'on doit remarquer que quelques ordres qu'il ait reçus, il n'a jamais rien trouvé de difficile.

Monsieur le Duc de Bourgogne doit commander en Allemagne; & comme ce Prince y a déjà porté la terreur, qu'il y fait des Conquestes considérables, & qu'en s'y faisant craindre, il s'y est fait aimer; que les Troupes qu'il commandoit alors en ont été charmées, & qu'il ne s'y est fait aucune ac-

tion distinguée qu'il n'ait recompensée, ou qu'il n'ait fait récompenser par le Roy, en écrivant à Sa Majesté en faveur de ceux qui avoient mérité des récompenses, il y a lieu de croire que ce Prince sera encore aussi heureux du côté d'Allemagne, qu'il l'a déjà été. J'aurois beaucoup de choses à vous en dire qui luy ont acquis une gloire qui doit étre immortelle; mais vous en ayant envoyé une Lettre en partie sous le nom de *Journal du Siège de Brisak*, je ne crois pas en devoir rien repeter ici. Je crois que vous vous souvenez de la vivacité avec laquelle il a poussé les Ennemis jusques aux portes de Nimegue, & de

quantité d'autres actions éclatantes dont je ne pourrois vous parler aujourd'hui, à moins de vous envoyer des Extraits de plusieurs des Lettres que je vous ay adressées, & qui demanderoient des Volumes entiers.

Mr le Maréchal d'Harcourt doit servir sous ce Prince. Il n'est pas moins grand Capitaine que grand homme de Cabinet, & le Cabinet n'est pas moins utile à la guerre en de certaines occasions que la plus haute valeur. Il a brillé partout où il a servy, & il a rendu en Espagne de grands services au Roy & à sa Majesté Catholique. Les services qu'il a rendus en Flandre ont beaucoup con-

tribué à la gloire des Armes du Roy, & le Corps de Troupes qu'il mena à Nerwinde sans en avoir eu d'ordre; mais étant bien assuré qu'il y seroit nécessaire, contribua beaucoup aux avantages qu'on y remporta; ce n'est pas icy le lieu d'en dire davantage, & d'entrer dans le détail de toutes ses actions.

Mr le Marechal de Bérvicq doit commander en Dauphiné; il est d'une valeur éprouvée, & il entend parfaitement la guerre. La bataille d'Almanza qu'il donna fort à propos en fait foy, puisque s'il l'avoit refusée, il estoit manifeste que le Roy d'Espagne auroit perdu une grande étendue de pays. Il sciait parfaitement bien sc-

posseder un jour de bataille ; il se trouve par tout où sa présence est nécessaire , & l'on peut dire qu'il est l'ame de tout ce qui se passe dans un combat.

Vous jugez bien par la nomination de tous ces Generaux , qu'il s'ensuit que Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orléans doit encore commander en Espagne. Ce Prince y est ardemment souhaité par Sa Majesté Catholique , par tous les Espagnols , & par tous les François qui composent en ce Pays-là l'Armée des deux Couronnes. Il y a presque rétabli les affaires , & l'on peut dire même qu'il s'en manque peu qu'elles ne le soient entièrement , car quoy que Barcelone soit encore

sous la puissance de l'Archiduc, comme il ne reste plus que deux ou trois Places à soumettre avec cette Capitale, on a de tout temps remarqué qu'un Pays aacheve de se rendre avant que la dernière Place soit attaquée, parce qu'il n'y auroit pas d'apparence qu'elle se pust defendre, & il n'attend souvent pas que cette dernière Place soit assiégée pour se rendre. J'aurois beaucoup de choses à vous dire là-dessus, ainsi que de la situation des affaires en ce Pays-là ; mais il ne s'agit ici que de faire un Portrait de S. A. R. ainsi que je viens de vous faire des autres Généraux.

On ne doit pas s'étonner si ce Prince réussit dans tout ce qu'il

entreprend , aucun Capitaine n'ayant jamais eu plus de conduite & plus de prévoyance que luy. Il n'attend pas au commencement d'une Campagne , pour former ses projets ; car à peine en a-t-il fini une qu'il forme tous ceux de la Campagne qui la doit suivre. Il examine toutes les choses dont il pourra avoir besoin pour la faire glorieusement , & les fait préparer , du moins autant qu'il luy est possible , & qu'il peut dépendre de luy. Il ouvre ensuite la Campagne , quoy qu'il ne puisse pas toujours avoir tout ce qu'il a demandé , & tout ce qui lui est nécessaire. Il voit tout par lui - même , & prend toujours de si justes mesures qd'on luy

luy a rarement vû entreprendre un Siege sans avoir affoibli les ennemis dans deux ou trois combats qui luy sont avantageux ; & lorsqu'il s'est ensuite attaché à une Place , il en poursuit le Siege avec tant de valeur , de conduite , & de prudence , qu'on ne luy a encore vû manquer aucune entreprise de cette nature . Il scait faire choix des Officiers qui sont les plus propres pour ces sortes d'entreprises , & quand le Siege est commencé il se trouve par tout ; il examine tout luy-même ; il est l'ame de tout ; il encourage les Soldats par sa presence , par les discours , par l'exemple qu'il leur donne , & par ses liberalitez ; & il est difficile que tant qu'il en usera

Fevrier 1709. Kk •

de cette manière , aucune Place luy puisse échaper . Il est infatigable ; il souffre la faim & la soif ; & l'on peut dire que dans les temps que l'armée manquè de quelque chose & sur tout de vivres , il trouve moyen de la faire subsister , & souvent à ses dépens , & on l'a vû dans des temps de disette tenir Table plusieurs jours de suite pour cinq cens Officiers , & souvent pour un plus grand nombre . Jugez par là s'il y a de l'empressément à servir sous un Prince sous lequel on sera avec tant d'agrément , & qui outre tout ce que je viens de dire , a soin de recommander aux deux Rois , les braves Officiers , & de leur procurer des

recompenses. Ce caractere est généralement reconnu & admiré, & ce Prince ne va point à Madrid sans y estre reçu avec des acclamations de toute la Cour & de tout le Peuple, & il y a lieu de croire que selon l'état où il a mis toutes les choses de ce côté là, qu'après avoir reconquis pour le Roy d'Espagne le Royaume de Valence & celuy d'Aragon, il achevera bientost de le rendre maistre de toute la Catalogne. Je dois ajouter à cet Eloge que l'on a vu S. A. R. demeurer en Campagne presque pendant un hiver entier pour déconcerter les ennemis, & rompre les mesures qu'ils avoient prises pour l'exécution des projets que ce Prin-

K.k ij

ceſçavoit qu'ils avoient formez,  
Ce fut pendant cet hiver là  
qu'il tint des Tables pour tous  
les Officiers de l'Armée ; qui  
n'ayant pas prévu qu'ils demeuer-  
reroient si longtemps en Cam-  
pagne, auroient été bien em-  
barassez sans les divers secours  
que ce Prince leur donna.

Voici encore des nouvelles  
de divers endroits.

Les Lettres de Turin du 15. Fé-  
vrier portent que le Duc de Savoie  
eftoit malade d'une fluxion de poi-  
trine ; que la violence du froid avoit  
entierement gâté toute la Campa-  
gne & gelé tous les Meuriers jus-  
ques dans la tige ; qu'il eftoit pér-  
lus de quatre mille hommes de  
Troupes, & que les vivres n'a-  
voient point de prix dans cette Ca-

pitale, les Paysans n'y apportant presque point de denrées de la Campagne, où ils n'ont pas eux-mêmes de quoy subsister, leurs bestiaux étant morts de froid; de sorte qu'on y apprechende une disette générale, ce qui avoit fait discontinuer de remplir les Magasins pour la subsistance des Troupes.

### Extrait d'une Lettre de Lerida du 16 Février.

Nostre Gouverneur est de retour de la visite qu'il a faite de tous les Quartiers. Il a été même jusques dans la Plaine d'Urgel, où il a établi de nouveaux Quartiers; fait faire de bons Retranchemens pour couvrir les Villages où il avoit mis des Troupes. On hâte de toutes parts les préparatifs pour la Campagne. On a envoié à Tortose un gros Corps d'Infanterie pour en faire venir l'Artillerie qui a été employée aux Sieges de Denia & d'Alicante.

Kk iij •

# 300 MERCURE

Extrait d'une Lettre de Roses du  
22. Fevrier.

Le Convoy de Languedoc qu'on at-  
tendoit depuis si long-temps, est enfin  
arrivé icy depuis deux jours au nombre  
de 86. Barques qui sont chargées de blod,  
d'avoine & de fourrages. 50. de ces Bar-  
ques doivent aller décharger à Penisco-  
la-sous l'escorte de 9. Vaissaux de  
guerre & de 3. Fregates.

l'Escadre Eunemie qui se fit voir la  
semaine dernière sur la Côte a pris la  
route du Detroit, & un Bastiment ar-  
rivé hier de Carthagene a rapporté qu'  
elle avoit été jetée par une tempeste  
sur les Costes de l'Isle de Minorque,  
où plusieurs Vaissaux avoient échancé.

Un parti de 40. Cavaliuers de nostre  
Garnison estoant en course du costé de  
Gironne, a enlevé le Major de cette  
Place qui alloit à Barcelone avec deux  
autres Officiers, représenter à l'Archiduc  
que la Place manquoit de toutes  
choses, & que la Garnison estoit beau-  
coup diminuée, tant par les maladies

que par la désertion.

Dix huit Cavaliers du Régiment de Nébot qui vînrent se rendre bientôt avec leurs chevaux, assurent qu'ils feront suivis de beaucoup d'autres, n'ayant point payez, & les Magasins qu'ils avoient fait apprises.

Les dernières avis d'Alicante me-  
quoient que le Chastequ étoit fort pres-  
té, & que le Commandant estoit reso-  
lu de périr plutost que de se rendre pri-  
sonnier de guerre avec sa Garnison,  
ce qui obligeoit la plupart de ses sol-  
dats à deserter lorsqu'ils en trouvoient  
l'occasion.

On mande de Marseille qu'on y a  
apris par un Bâtimant arrivé du Lou-  
vant, que les Turcs ont arresté à Smir-  
no tous les Vaisseaux Hollandois qui é-  
toient dans ce Port, sous prétexte de  
quelque différent touchant les Domaines,  
& que le Consul de cette Nation ayent  
envoyé à Constantinople en faire ses plain-  
tes au Divan, cet Envoyé n'avoit point  
esté écouté, & avoit en ordre de se retirer.

Les Habitans de Barcelone  
ont refusé une Garison que  
l'Archiduc vouloit faire établir  
dans leur Ville, & ils ont ré-  
pondu qu'il avoit besoin de  
Troupes pour se défendre en  
Campagne ; de maniere que s'il  
a du desavantage, ces Habitans  
n'attendent peut-être pas la  
dernière extremité, & que  
toute la Catalogne soit prise,  
pour se rendre au Vainqueur.  
Je suis Madame, Vostre, &c.

A Paris le cinquième Mars 1709.



LYON  
1893 \* B.M.V. I.S.

Le Mercure de Mars se débi-  
tera le quatrième d'Avril.

# TABLE.

- Prelade. 3
- Discours prononcé à l'ouverture des Audiences du Président de Bourg-en-Bresse. 6
- Bénéfices donnés par le Roi. 33
- Reformation d'une Abbaye qui est à Rome faite par le Pape, sur le modèle de celle de La Trappe, avec une Relation du voyage de sept ou huit de ses Religieuses pour se rendre à Rome afin de travailler à cette Réforme. 57
- Quatrième partie de l'ouvrage de Mr de Voolhouse. 64
- Dispute curieuse, arrivée dans le Pays-bas, & qui mérite que les Catholiques y fassent attention. 68
- Quatre Théses soutenues, dans le Allemagne qu'en Suisse, en Franche Comté, & en France. Ces so-

# T A B L E.

- ses de Theses, à l'exception de celle de Besançon, ne sont pas comme celles que l'on soutient ici, & elles sont remplies de Dissertations, de faits historiques, & de beaucoup d'autres choses curieuses. 105  
Instruction Pastorale, sur le Livre intitulé, Justification du silence respectueux. 125  
Lettre écrite par Mr l'Evêque de Babylone, remplie de plusieurs faits curieux. 127  
Discours prononcé au petit Collège des Jésuites de Lyon, & dans lequel on examine les Modelles que les Gens de Lettres se doivent proposer de suivre. 145  
Bref du Pape à Mr l'Evêque de Conon. 151  
Lettre écrite d'Argentan, par Mr

# T A B L E

de Forges, Docteur en Médecine sur l'accouchement d'une Dame de Charenoudun, accouchée de sept Enfans.	157
Premier Article des Morts, avec une Addition à l'Article de la mort de Madame de Fontenu.	169
Article concernant l'Article des nouveaux Brigadiers dont on a parlé le mois passé.	187
Entrée de Monsieur l'Ambassadeur de Venise, avec de nouvelles particularitez.	194
Second Article des Morts.	205
Charge de Sumiller de Corps du Roy d'Espagne, donnée à Mr le Duc d'Albe, par S. M. C.	302
Remplacement d'Officiers de Marine.	307
Nouvelles de guerre de differens endroits.	312

# T A B L E.

*Sémination des affaires présentes.*

	326
Article des Enigmes.	363
Troisième Article des Morts.	367
Service fait aux François pour ses Mr le Maréchal de Noailles.	370
Mort de S. A. S. Monsieur le Prince de Conty.	<i>idem.</i>
Conseillers monseuz à la Grande Chambre.	371
Régiments vendus.	372
Parfaits des Generaux d'Armées nommés par le Roy pour servir la Campagne prochaine.	<i>idem.</i>
Nouvelles de différens endroits.	388
 <i>L'Air Que l'Hiver en nos champs,</i> page 312.	
<i>L'Air Que l'Hiver ait glacé,</i> page 366.	



丁巳年

新嘉坡、吉隆坡、檳榔、馬六甲

10. *Leucosia* *leucostoma* *leucostoma* *leucostoma*

卷之三



Digitized by Google



Digitized by Google